



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Le choix du mode de transport pour les
départs de moins d'une semaine**

**Rapport réalisé à la demande de
la Direction du Tourisme**

P.C. – G.H.

Juin 2007

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Document réalisé à la demande de la Direction du Tourisme

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Franck Delpal, Catherine Duflos, David Foucaud.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS	4
AVANT-PROPOS	9
I- LES SEJOURS DE MOINS D'UNE SEMAINE	11
1. Les départs en week-ends ou séjours de moins d'une semaine : une réalité pour presque les deux tiers des Français	12
2. Les caractéristiques du dernier départ de moins d'une semaine	20
3. Une typologie des « courts séjours » effectués par les Français l'an dernier	39
II- LES MODES DE TRANSPORT UTILISÉS LORS DU DERNIER COURT SÉJOUR EFFECTUÉ ...	45
1. Trois départs sur quatre se font avec un véhicule personnel	45
2. Les principaux critères de choix du mode de transport : la rapidité, même si la praticité reste fondamentale	63
3. les modes de transport choisis dans chacun des douze courts « séjours-types »	71
III- LES MODES DE TRANSPORT : JUGEMENTS GÉNÉRAUX ET PRINCIPAUX CRITÈRES DE CHOIX	78
1. Les premiers critères de choix du mode de transport : le coût d'abord, la rapidité et la sécurité ensuite	78
2. Quantité de bagages et nombre de partants sont deux critères qui jouent fortement sur le choix du moyen de transport	86
3. Les critères de choix du mode de transport dans chacun des douze courts « séjours-types »	91
 ANNEXE I : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES	 96
ANNEXE II : LIBELLÉ DES QUESTIONS POSÉES	106

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

La Direction du Tourisme a fait insérer, dans la vague de janvier 2007 de l'enquête du CREDOC sur « *les Conditions de vie et les Aspirations des Français* », une série d'interrogations visant à apprécier comment s'élabore **le choix du mode de transport** lors des départs en week-end ou pour des séjours non professionnels **de moins d'une semaine**.

Ce rapport apporte ainsi une série d'informations originales sur les taux de départ en courts séjours, sur les caractéristiques de ces séjours, sur les modes de transport utilisés et sur les critères qui président aux choix effectués. Les six principaux enseignements de l'étude sont ci-après résumés, thème par thème :

- 1. Les taux de départ en courts séjours (moins d'une semaine) : plus de la moitié des Français (57%)** sont partis au moins une fois de leur domicile, au cours des douze mois écoulés, pour **une durée n'excédant pas une semaine**. Cette moyenne dissimule de profondes disparités : alors que 79% des cadres supérieurs ont fait au moins une fois dans l'année un tel voyage, une majorité des personnes de plus de 70 ans sont restées chez elles (taux de départ de seulement 36%). **L'âge**, le **niveau de diplôme** et le **montant des revenus** sont autant de facteurs explicatifs de ce type de séjours : les jeunes, les diplômés et les hauts revenus partent bien plus qu'en moyenne (plus d'entre eux partent, et à une fréquence plus importante).
- 2. Les caractéristiques du dernier court séjour effectué** : le plus souvent, le dernier court séjour s'est déroulé en **France métropolitaine** (90%). Les circuits ou voyages itinérants sont des exceptions : dans 93% des cas, il s'agissait d'un séjour **fixe**.

A les entendre, les partants n'ont que très rarement laissé à un spécialiste le soin de préparer leur voyage : 94% disent s'être chargés eux-mêmes de l'organisation du séjour. Signe de cette absence de recours à des professionnels : ce sont les proches qui sont, le plus souvent, sollicités pour fournir l'hébergement. **64% des partants ont ainsi dormi**

dans leur famille ou chez des amis. 17% sont allés à l'hôtel et 8% ont loué un meublé ou un gîte, tandis que 6% ont fait du camping.

La moitié des courts séjours se déroule dans un rayon de 300 km autour du domicile habituel. Plus le séjour est long, plus la distance parcourue est importante.

Le plus souvent, le court séjour est fait **seul** ou à **deux** (61% des cas). D'ailleurs, dans sept cas sur dix, on ne recense aucun enfant de moins de 15 ans parmi les partants. On note même que parmi les chargés de famille partis, 30% ont fait leur dernier séjour sans les enfants : 36% des personnes ayant un seul enfant à charge sont parties sans cet enfant ; presque un quart des parents ayant au moins trois enfants à charge ont fait leur dernier court séjour sans leur progéniture.

L'analyse menée permet finalement de mettre à jour **douze courts « séjours-types »**, correspondant aux principales habitudes de départ des Français, l'an dernier. Ces douze types de voyages représentent près de **95%** de l'ensemble des séjours de moins d'une semaine recensés dans l'enquête. Deux seulement de ces cas-types concernent un départ à l'étranger (10% des séjours). Sept de ces groupes se réfèrent à un hébergement gratuit, non marchand (59% des séjours). Les départs « en solo » concernent quatre groupes sur les douze ; ceux à deux, quatre groupes également.

- 3. Les modes de transport utilisés : trois fois sur quatre (75% exactement), le départ s'est fait au moyen d'un véhicule personnel.** 13% des partants ont eu, quant à eux, recours au train et 5% à l'avion. Le recours à un véhicule personnel est majoritaire partout, mais il est lié aux revenus disponibles : 82% des bénéficiaires des revenus les plus élevés ont utilisé leur voiture (20 points de plus que les titulaires des revenus les plus bas). La présence d'un enfant dans le foyer rend également plus systématique le recours au véhicule personnel. C'est, enfin, un choix quasi systématique pour ceux qui résident dans des agglomérations de moins de 100.000 habitants (82 à 86% des départs se font dans ce cas par la route).

Dans la très grande majorité des cas (82%), **un seul mode de transport** a été utilisé. En vérité, c'est la suprématie de l'automobile qui explique ce taux élevé. Car qui dit « usage d'un véhicule personnel » dit « unicité du mode de transport » (ceci se retrouve dans 96% des cas). Cependant, **dès que le mode de transport principal est un mode collectif, les partants recourent à au moins un mode de locomotion complémentaire** : c'est, par

exemple, ce qu'ont fait 74% des partants qui ont voyagé en train et 86% de ceux qui ont pris l'avion. Les premiers ont plutôt utilisé, en mode complémentaire, des transports collectifs ; les seconds, leur voiture personnelle.

Cette **suprématie de la voiture** est d'autant plus marquante que **62% des partants** affirment avoir personnellement pu faire **le choix** de leur mode de transport. C'est dire que **le recours à la voiture relève d'une préférence très affirmée**. D'ailleurs, on constate que, parmi ceux qui ont pu choisir personnellement leur moyen de transport lors de leur dernier séjour, 78% ont opté pour leur véhicule personnel.

Une chose est sûre : **cette décision a rarement été éclairée par une quelconque comparaison** avec d'autres moyens de transport possibles. Seuls 13% des partants ayant choisi leur moyen de locomotion ont cherché des informations sur les modes alternatifs pour se rendre à destination. Les utilisateurs d'un véhicule individuel sont d'ailleurs les moins enclins à se renseigner à propos des autres modes de transport (seuls 10% l'ont fait), tandis que près du quart (23%) de ceux qui ont eu recours aux transports collectifs (train, avion, autocar, bateau ...) se sont renseignés sur les autres possibilités de locomotion.

En un mot, on choisit le plus fréquemment de partir avec son véhicule personnel, comme s'il s'agissait d'une évidence, et le plus souvent sans procéder à des comparaisons éventuelles avec les autres types de moyens de transport possibles.

- 4. Les liens entre le type de séjour et le mode de transport choisi** : on constate que les partants privilégient d'autant plus **la voiture personnelle** que le court séjour se déroule en France, qu'ils partent à plusieurs, avec au moins un enfant, pour un déplacement de moins de trois jours et à une distance proche du domicile (moins de 300 km).

Par contre, on favorise plus **le train** quand on voyage seul, pour un déplacement de plus de trois jours et d'autant plus qu'on se rend à plus de 300 km de son domicile.

Enfin, on a relativement plus recours à **l'avion** quand on part à l'étranger, pour quatre nuits ou plus, et surtout lorsque l'on s'y rend seul.

Une chose est certaine : pour neuf des douze courts « séjours-types », le recours au véhicule personnel est nettement majoritaire. On relève trois exceptions : quand on part à l'étranger, dans un hébergement non marchand, on recourt à l'avion dans 35% des cas et

au train, dans 17%. Quand on part à l'étranger, dans un hébergement payant, l'avion reste très utilisé (35%). Enfin, quand on part en France, en solo, dans un hébergement gratuit, à plus de 300 km de chez soi, on recourt au train dans 53% des cas.

5. **Les critères de choix du mode de transport pour les courts séjours : le premier critère de choix du mode de transport**, celui le plus souvent mis en avant, *a posteriori*, par les partants qui ont eu la possibilité réelle de choisir, est **la praticité** (95% des citations). Quatre autres critères arrivent ensuite, dans l'ordre : **le confort** (83%), **la rapidité** (80%), **la ponctualité** (79%) et **le coût** (le moins cher : 79%). Si le choix paraît en partie rationalisé, 61% des partants admettent cependant qu'**ils n'ont pas opté pour le moyen le plus écologique**.

Des variations apparaissent néanmoins en fonction des moyens de locomotion adoptés : **la voiture est surtout jugée pratique** (à 97%), **confortable et rapide**, mais **elle n'est pas écologique**, aux yeux mêmes de ses utilisateurs, et **pas toujours sûre**.

Le train est surtout, aux yeux des ses utilisateurs, considéré comme le moyen **le plus sûr** (à 91%), le mode de transport **le moins stressant** (85%) et **le plus écologique** (85%).

Quant à **l'avion**, on lui reconnaît deux qualités : **sa rapidité** (100%) et **sa praticité** (97%), en même temps qu'on admet **son retard du point de vue écologique**.

Il reste que *in fine*, priés de dire quel critère a compté **le plus** au moment du choix, les partants déclarent que c'est **le temps de trajet** qui semble finalement le plus peser dans la balance (41%), devant le coût (19%) et le confort (12%). **Le critère de rapidité** est toujours celui qui est mis en avant, que l'on ait principalement eu recours à la voiture, au train ou à l'avion.

En tout cas, une remarque s'impose : **le respect de l'environnement** est un critère pratiquement **toujours négligé** dans le choix du mode de locomotion.

6. **Les critères généraux de choix des modes de transport pour les déplacements non professionnels** : d'une façon plus générale, lorsqu'on interroge l'ensemble de la population – et non plus les seuls partants – sur les critères qui sont les plus importants pour choisir un mode de transport (dans le cas d'un déplacement non professionnel), c'est la question du **coût** qui prime (24% des premières réponses et 40% des réponses cumulées). La **rapidité** et la **sécurité** viennent ensuite, avec respectivement 31% et 29%

des réponses cumulées. Selon les groupes, les arbitrages peuvent varier : avec l'âge, par exemple, les questions de sécurité prennent de l'importance (jusqu'à 37% de citations cumulées), tandis que les contraintes budgétaires pèsent moins (28% seulement l'évoquent après 70 ans, contre 55% chez les moins de 25 ans).

Partants habituels en court séjour et non-partants sont d'accord sur cette mise en avant du critère « **coût** ». Mais les premiers insistent relativement plus sur les dimensions de « **rapidité** », de « **liberté** » et de « **praticité** » du mode de transport, tandis que les seconds, ceux qui ne sont pas partis, sont davantage sensibilisés par « **la sécurité** » et « **le confort** ».

Quand on a eu recours **au train**, pour son dernier court séjour, on valorise fortement deux critères : **le coût** (à 54%) et **la rapidité** (43%). **La sécurité** est également davantage mise en avant. Les deux mêmes critères (**coût, rapidité**) sont encore plus essentiels quand on a eu récemment recours à **l'avion**. Enfin, quand on a utilisé **son véhicule personnel**, quatre critères sont au coude à coude : **le coût, la rapidité, la liberté, la praticité**. On a là une des explications au recours à la voiture personnelle pour nombre de déplacements : celle-ci est perçue comme offrant **praticité et liberté**, à **un coût** et **une rapidité** acceptables puisque ces deux critères sont en tête de ceux valorisés par les « habitués » du départ en voiture.

Enfin, les Français s'accordent à dire que **la quantité de bagages** transportés (68%) et le **nombre de partants** (65%) influent fortement sur le choix du mode de locomotion. D'ailleurs, ceux qui ont l'expérience d'un départ récent insistent plus encore sur l'importance de ces deux critères (à respectivement 71% et 70%). Et, au sein des partants, ce sont ceux qui ont pris **leur véhicule personnel** qui soulignent le plus l'importance de ces contraintes. Ce serait donc notamment ces exigences liées aux bagages et au nombre de personnes à transporter qui feraient, en partie, pencher la balance du côté de la voiture.

* * *

*

AVANT-PROPOS

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de la Direction du Tourisme, dans la vague de janvier 2007 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Les questions posées par la Direction du Tourisme cherchaient à comprendre comment s'élabore **le choix d'un mode de transport** lors des départs en week-end ou pour des séjours non professionnels de moins d'une semaine. Concrètement, le questionnement était organisé autour de **trois grands thèmes**, qui constituent chacun une partie du rapport :

- **Les départs en week-ends et courts séjours (de moins d'une semaine).** Nos concitoyens partent-ils souvent en week-end ou en court séjour ? Où sont-ils partis lors de leur dernier séjour, comment ont-ils été hébergés ? Se sont-ils rendus loin de chez eux, ont-ils organisé eux-mêmes leur séjour ou ont-ils eu recours à des professionnels du tourisme ? Combien d'adultes et d'enfants participaient au dernier départ ? L'analyse menée permet de mettre à jour **douze courts « séjours-types »**, correspondant aux principales habitudes de départs des Français, l'an dernier.
- **Les modes de transports utilisés lors du dernier court séjour.** Quel a été le mode principal de transport adopté : la voiture, le train, l'avion ? Y a-t-il eu recours à un seul ou à plusieurs modes de transports ? Une voiture de location a-t-elle été utilisée ? Le mode de transport principal a-t-il été choisi ou imposé ? S'il a été choisi, quel critère s'est avéré le plus important (le temps de trajet, le coût, le confort, la sûreté...) ?
- **Les jugements relatifs aux différents modes de transports.** D'une façon globale, quel est le critère qui paraît le plus important, pour un déplacement non professionnel, lorsqu'il s'agit d'opter pour tel ou tel mode de transport ? Tient-on compte plutôt de la rapidité, du coût, du confort ou de la sécurité ? Le nombre de personnes participant au voyage, leur âge ou leur état de santé sont-ils des éléments qui entrent en ligne de compte au moment du choix ?

On trouvera en annexe les principaux tableaux socio-démographiques permettant de détailler les résultats et le libellé précis des questions posées.

*Précisons que l'enquête s'est déroulée au cours des mois de décembre 2006 et janvier 2007. Elle a été réalisée en **face à face** auprès d'un échantillon représentatif de **2.009** personnes, âgées de **18 ans et plus**, sélectionnées selon la méthode des **quotas**. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération ¹.*

¹ Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de début 2007 » (CRÉDOC, mars 2007).

I - LES SÉJOURS DE MOINS D'UNE SEMAINE

En l'espace d'une génération, les départs en vacances se sont démocratisés. Moins d'un Français sur deux était concerné en 1969 (45%) ; deux sur trois l'étaient en 2004 (65%). Pour autant, ces toutes dernières années, la progression se ferait plus discrète. Par exemple, entre 1994 et 2004, le taux de départ, s'il a gagné 3 points en moyenne (62 à 65%), a stagné chez les ouvriers (48%), et même baissé de 2 points chez les employés (65 à 63%). Entre 2004 et 2005, le nombre de séjours enregistrés – comme le nombre de nuitées – a même légèrement diminué dans l'hexagone.

La tendance actuelle serait à un raccourcissement de la durée des séjours, et à une part croissante de voyages réalisés en hiver.

La présente étude du CREDOC ne porte, ni sur les fréquences, ni sur les durées de séjour, même si ces notions sont abordées. **Nous nous intéressons ici, dans le détail, au dernier séjour de moins d'une semaine effectué par les enquêtés, ces douze derniers mois.** Le cœur du questionnement concerne **les modes de transport** utilisés par les partants : quel moyen de locomotion principal a-t-on adopté ? Le mode de transport principal était-il imposé ou a-t-il été choisi ? Quels jugements sont portés : le moyen de transport choisi est-il jugé comme le plus rapide ? Le plus sûr ? Le plus écologique ? Quel critère est le plus important au moment du choix : le coût, le confort, la rapidité ... ?

Avant d'étudier très précisément les modes de transports utilisés et les jugements portés sur chacun d'entre eux, nous allons définir le champ de l'étude (les départs et séjours de moins d'une semaine) et décrire les différents éléments constitutifs du dernier voyage de ce type effectué (organisation, destination, hébergement, nombre de types de partants ...). On peut ainsi définir **douze « courts séjours-types »**, répondant aux situations les plus fréquentes adoptées en la matière l'an dernier.

1. Les départs en week-ends ou séjours de moins d'une semaine : une réalité pour presque les deux tiers des Français

Près des deux tiers de nos concitoyens ont passé au moins une nuit hors de leur domicile habituel au cours des douze derniers mois, et ce pour des raisons autres que professionnelles (64%, voir Tableau 1). Ce qui signifie, en d'autres termes, que 36% n'ont jamais quitté leur domicile, même pour une seule nuit. Cette proportion atteint 58% chez les non-diplômés et 57% chez les personnes de plus de 70 ans (Tableau 2).

Tableau 1

Etes-vous parti(e), au cours des douze derniers mois, au moins une nuit hors de votre domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels (départ en week-end, pour des séjours courts, des séjours longs ...) ?

<i>(en %)</i>	
. Oui	64
. Non	36
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Le fait de partir ou pas de son domicile pour des motifs d'agrément est lié à **trois facteurs principaux** :

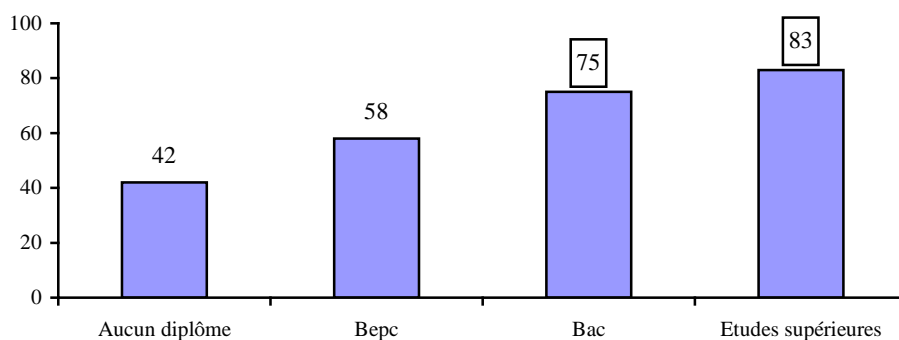
- **Le niveau de diplôme** : entre les non-diplômés et les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de départ varie ainsi du simple au double (de 42% à 83%, voir Graphique 1).
- **Le niveau de revenus** : les titulaires des revenus les plus élevés (supérieurs à 3.100€/mois) sont les plus gros partants (80%, voir Graphique 2). Comme pour le niveau de diplôme, la relation est quasi linéaire : seuls 52% des moins bien lotis (ceux qui disposent de moins de 900 € mensuels) sont partis dans l'année.
- **L'âge** : ce sont les plus jeunes des Français qui affichent les taux de départ les plus élevés (73% avant 25 ans, voir Graphique 3). Ensuite, le taux de départ ne cesse de s'effriter. Avant 60 ans, on part plus souvent qu'en moyenne. Le décrochement le plus important a lieu après 70 ans : le taux de départ n'est plus alors que de 43% (contre 60% chez les sexagénaires).

De fait, **les cadres supérieurs sont les plus gros partants** : dotés de capitaux culturels et économiques importants, 84% d'entre eux sont partis l'an dernier au moins une nuit de leur domicile, pour des raisons autres que professionnelles. Le taux est également élevé chez les étudiants et les membres des professions intermédiaires (76%).

Enfin, on devine un dernier clivage, lié à la taille de la commune de résidence : 42% des ruraux ne sont pas partis ces douze derniers mois (6 points de plus qu'en moyenne), tandis que les Franciliens sont les champions des départs (69%, 5 points de plus qu'en moyenne).

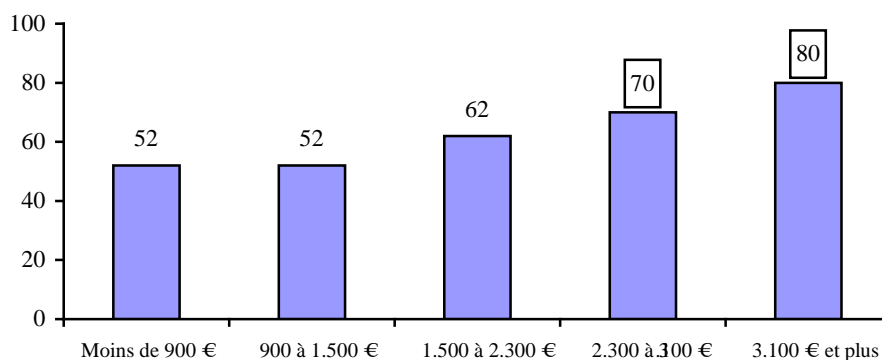
Assez étrangement, le nombre d'enfants à charge semble ne pas influencer de manière directe sur la probabilité de partir à des fins d'agrément.

Graphique 1
Départ d'au moins une nuit hors du domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels
- Analyse en fonction du niveau de diplôme -
(en %)



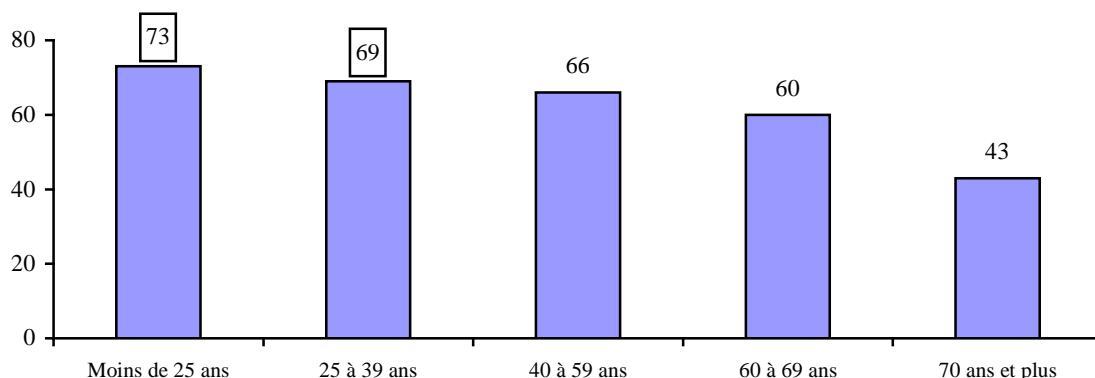
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Graphique 2
Départ d'au moins une nuit hors du domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels
- Analyse en fonction des revenus mensuels du foyer -
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Graphique 3
Départ d'au moins une nuit hors du domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels
 - Analyse en fonction de l'âge -
 (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 2
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous parti au moins une nuit de votre domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels ?

		Oui	Non	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		64	36	100
Sexe	. Homme	64	36	100
	. Femme	64	36	100
Age	. Moins de 25 ans	73	27	100
	. 25 à 39 ans	69	31	100
	. 40 à 59 ans	66	34	100
	. 60 à 69 ans	60	40	100
	. 70 ans et plus	43	57	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	52	48	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	52	48	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	62	38	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	70	30	100
	. Supérieurs à 3.100 €	80	20	100
PCS	. Indépendant	60	40	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	84	16	100
	. Profession intermédiaire	76	24	100
	. Employé	73	27	100
	. Ouvrier	60	40	100
	. Reste au foyer	45	55	100
	. Retraité	53	47	100
. Autre inactif (étudiant)	76	24	100	
Situation professionnelle	. Actif occupé	72	28	100
	. Inactif	55	45	100
	. Chômeur	59	41	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	42	58	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	58	42	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	75	25	100
	. Diplôme du supérieur	83	17	100

A suivre

Tableau 2 - suite
Au cours des douze derniers mois, êtes-vous parti au moins une nuit de votre domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels ?

		(en %)		
		Oui	Non	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		64	36	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	63	37	100
	. Un seul	66	34	100
	. Deux	66	34	100
	. Trois et plus	61	39	100
Taille d'agglom.	. Moins de 2.000 habitants	58	42	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	63	37	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	62	38	100
	. Plus de 100.000 habitants	68	32	100
	. Paris et agglomération	69	31	100
Région	. Région parisienne	67	33	100
	. Nord	52	48	100
	. Est	60	40	100
	. Bassin Parisien	61	39	100
	. Ouest	67	33	100
	. Sud-Ouest	67	33	100
	. Centre-Est	71	29	100
	. Méditerranée	60	40	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 84% des cadres supérieurs sont partis de chez eux au moins une nuit au cours des douze derniers mois, pour des raisons autres que professionnelles. C'est le cas de 64% de l'ensemble de la population en moyenne.

Parmi les partants, on recense 10% d'individus qui ne sont jamais partis moins d'une semaine (ils ont donc uniquement fait des séjours plus longs), tandis que 30% sont partis dans l'année à au moins cinq reprises pour des voyages de moins de sept jours (Tableau 3).

Tableau 3
Au cours des douze derniers mois, combien de fois, au total, êtes-vous parti(e) pour un week-end ou pour un séjour de moins d'une semaine ?

- Champ : individus partis au moins une nuit de leur domicile au cours des douze derniers mois, soit 64% de la population -

		(en %)
. Jamais		10
. Une seule fois		21
. Deux fois		16
. Trois ou quatre fois		23
. Cinq à dix fois		17
. Plus de dix fois		13
. Ne sait pas		-
Total		100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Au total (Tableau 4), sur 100 personnes de 18 ans et plus, 43 ne sont pas parties dans l'année pour une durée inférieure à sept jours (36 ne sont pas parties du tout ; 7 sont parties, mais plus longtemps) tandis que 57 ont, au moins une fois, quitté leur domicile pour une période de moins d'une semaine (et pour des raisons non professionnelles).

Tableau 4

Au cours des douze derniers mois, combien de fois, au total, êtes-vous parti(e) pour un week-end ou pour un séjour de moins d'une semaine ?

	(en %)
. Jamais parti	36
. Jamais parti moins d'une semaine	7
. Une seule fois	14
. Deux fois	10
. Trois ou quatre fois	14
. Cinq à dix fois	11
. Plus de dix fois	8
. Ne sait pas	-
Total	100

}

57

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Ce sont ces 57% de Français qui vont maintenant plus particulièrement nous intéresser : nous allons, dans le détail, décrire le dernier séjour qu'ils ont effectué ces douze derniers mois.

Mais, auparavant, remarquons que **le taux moyen de départ en court séjour² dissimule de profondes inégalités**, reprises au Tableau 5 (les catégories sociales qui sont le plus souvent parties en court séjour) et Tableau 6 (les catégories qui sont le moins souvent parties) : alors que 79% des cadres supérieurs sont partis au moins une fois moins d'une semaine, 58% des non-diplômés ou 57% des plus de 70 ans ne sont pas partis du tout dans la période.

² Même si la terminologie « officielle » pour désigner un court séjour concerne les séjours de moins de 4 nuitées, nous l'emploierons ici dans le but de faciliter la lecture.

Tableau 5
Les séjours de moins d'une semaine : caractéristiques socio-démographiques des plus gros partants

(en %)

Les groupes où le pourcentage de partants est le plus élevé	
<i>(rappel : 57% en moyenne)</i>	
. Cadre supérieur	79%
. Diplômé de l'enseignement supérieur	77%
. Revenus supérieurs à 3.100 €/mois	75%
. Profession intermédiaire	70%
. Diplômé du bac	69%
. Etudiant	68%
. Moins de 25 ans	68%
. Actif occupé	66%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 79% des cadres supérieurs sont partis au moins une fois de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois. C'est le cas de 57% de la population en moyenne.

Tableau 6
Les séjours de moins d'une semaine : caractéristiques socio-démographiques des plus gros non-partants

(en %)

Les groupes où le pourcentage de non-partants est le plus haut	
<i>(rappel : 37% en moyenne)</i>	
. Non-diplômé	58%
. 70 ans et plus	57%
. Femme au foyer	55%
. Réside en région Nord	48%
. Revenus inférieurs à 1 500 €/mois	48%
. Retraité	47%
. Inactif	45%

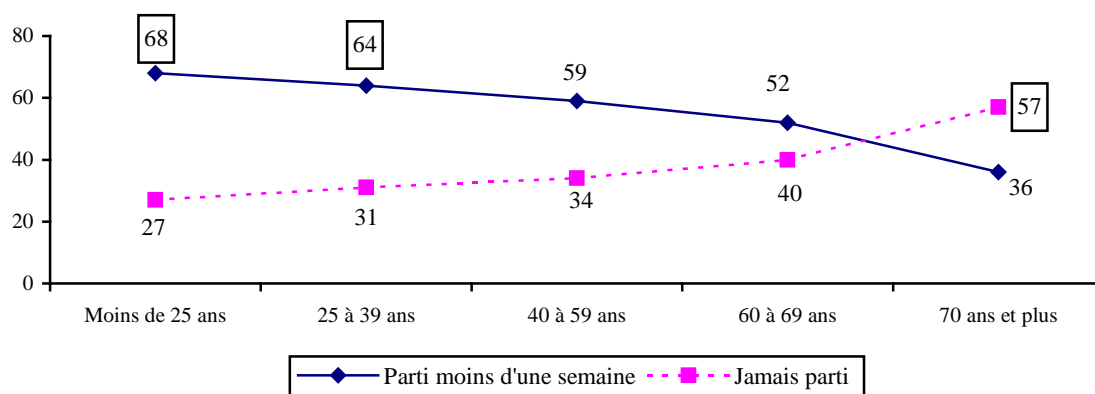
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 58% des non-diplômés ne sont pas partis de chez eux au cours des douze derniers mois. C'est le cas de 37% de la population en moyenne.

L'âge, mais aussi **le niveau de diplôme** et **le montant des revenus**, sont des facteurs déterminants pour expliquer la probabilité de départ en séjour de moins d'une semaine. Trois graphiques illustrent ces corrélations (Graphiques 4 à 6) :

- Alors qu'avant 40 ans, près des deux tiers des individus ont eu dans l'année l'occasion de partir au moins une fois en court séjour, une majorité des plus de 70 ans (57%) n'a pas quitté son domicile, même pour une nuit (Graphique 4).

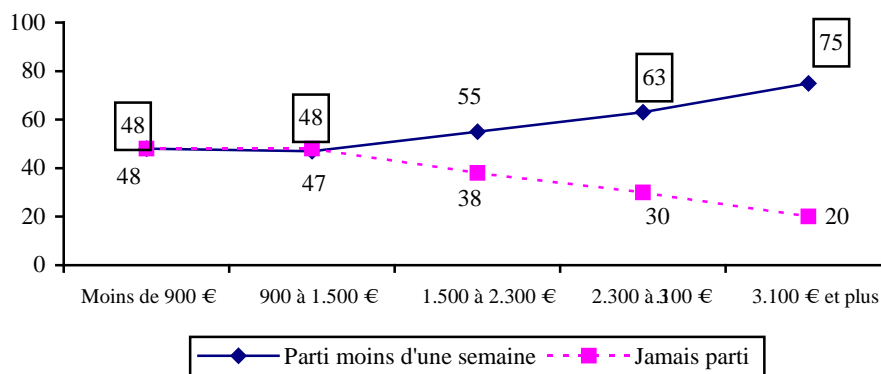
Graphique 4
Les départs hors du domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels
 - Analyse en fonction de l'âge -
 (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

- Les individus disposant des revenus les plus faibles (moins de 1.500€ par mois) ont seulement une chance sur deux d'être parti. Au-delà de 2.300€ de revenus mensuels, partir en court séjour au moins une fois dans l'année devient la norme (63% pour les titulaires de revenus compris entre 2.300 et 3.100€ ; 75% pour les titulaires des revenus les plus élevés, cf. Graphique 5).

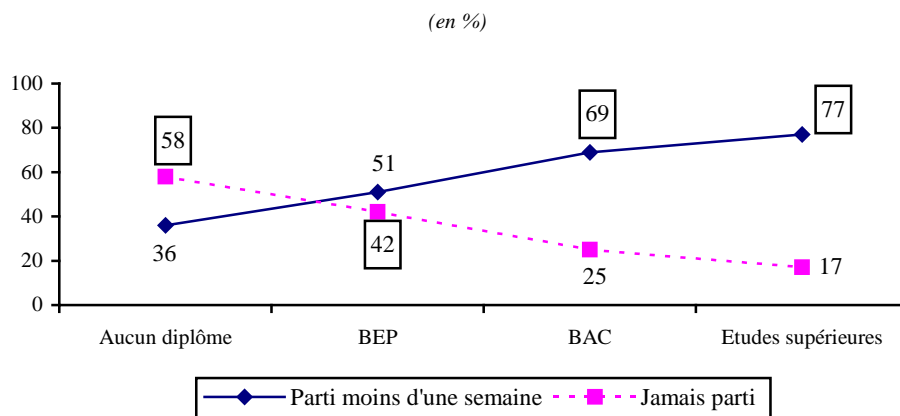
Graphique 5
Les départs hors du domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels
 - Analyse en fonction des revenus mensuels du foyer -
 (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

- Les non-diplômés sont, de loin, les plus mal lotis en termes de départ : à peine plus d'un sur trois (36%) a eu l'occasion de partir en court séjour au cours de l'année écoulée, tandis que 77% des diplômés ont fait au moins une fois un tel voyage (Graphique 6).

Graphique 6
Les départs hors du domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels
 - Analyse en fonction du niveau de diplôme -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 7
Etes-vous parti en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois ?

(en %)

		Oui, est parti moins d'une semaine	Non, n'est parti que plus longtemps	Non, n'est jamais parti	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		57	6	37	100
Sexe	. Homme	58	6	36	100
	. Femme	56	7	36	100
Age	. Moins de 25 ans	68	(5)	27	100
	. 25 à 39 ans	64	6	31	100
	. 40 à 59 ans	59	7	34	100
	. 60 à 69 ans	52	(9)	40	100
	. 70 ans et plus	36	(7)	57	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	48	(4)	48	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	47	(5)	48	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	55	8	38	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	63	(7)	30	100
	. Supérieurs à 3.100 €	75	(6)	20	100
PCS	. Indépendant	53	(7)	40	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	79	(5)	(16)	100
	. Profession intermédiaire	70	(5)	24	100
	. Employé	67	(6)	27	100
	. Ouvrier	53	(7)	40	100
	. Reste au foyer	40	(4)	55	100
	. Retraité	44	9	47	100
	. Autre inactif (étudiant)	68	(8)	24	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	66	6	28	100
	. Inactif	47	8	45	100
	. Chômeur	50	(9)	41	100

A suivre

Tableau 7 - suite
Etes-vous parti en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois ?

(en %)

		Oui, est parti moins d'une semaine	Non, n'est parti que plus longtemps	Non, n'est jamais parti	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		57	6	37	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	36	(7)	58	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	51	7	42	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent ..	69	(6)	25	100
	. Diplôme du supérieur	77	7	17	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	57	7	37	100
	. Un seul	61	(5)	34	100
	. Deux	57	(9)	34	100
	. Trois et plus	54	(7)	39	100
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	53	(5)	42	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	59	(4)	37	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	53	(9)	38	100
	. Plus de 100.000 habitants	60	8	32	100
	. Paris et agglomération	60	(9)	31	100
Région	. Région parisienne	58	9	33	100
	. Nord	48	(5)	48	100
	. Est	48	(12)	40	100
	. Bassin Parisien	55	(7)	39	100
	. Ouest	63	(4)	33	100
	. Sud-Ouest	65	(2)	33	100
	. Centre-Est	65	(6)	29	100
	. Méditerranée	51	(9)	40	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 79% des cadres supérieurs sont partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, pour des raisons autres que professionnelles. C'est le cas de 57% de l'ensemble de la population en moyenne.

On trouvera en annexe une présentation de la fréquence annuelle des départs en court séjour en fonction des principaux critères socio-démographiques (Tableau A-1).

2. Les caractéristiques du dernier départ de moins d'une semaine

Rappelons d'abord que nous n'avons pas interrogé les enquêtés sur la **totalité** des courts séjours effectués ces douze derniers mois. On a vu en effet que 43% des partants ont pu bénéficier d'au moins deux week-ends ou courts séjours dans l'année. En fait, nous ne les avons questionnés que sur le **dernier** court séjour effectué avant la date d'enquête (décembre-janvier). Cela revient à donner une plus grande importance aux départs réalisés au second semestre de l'année (voir Tableau A-2 en annexe).

Dans l'immense majorité des cas, **le dernier séjour de moins d'une semaine s'est déroulé en France métropolitaine** (90%, voir Tableau 8). Nous n'avons recensé quasiment aucun départ vers les destinations ultramarines, 10% des séjours ayant été effectués à l'étranger.

Tableau 8

Destination du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	<i>(en %)</i>
. France métropolitaine	90
. DOM, TOM	0
. Etranger	10
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Ce sont les cadres supérieurs et les étudiants qui seraient le moins tentés de rester en France (83-85% « seulement » d'entre eux l'ont fait, voir Tableau A-3 en annexe).

Ces résultats sont tout à fait cohérents avec ce que l'on sait, de façon plus générale, sur les départs : **plus le séjour est court, plus il se fait non loin du domicile habituel**. En 2005³, 94% des « courts séjours » (selon la terminologie officielle, c'est-à-dire des séjours de moins de 4 nuits) se déroulaient en France métropolitaine, contre 83% des « longs séjours », ceux de 4 nuits ou plus.

Très massivement, **il s'est agi d'un séjour fixe** (93%). On recense d'ailleurs toujours, quelle que soit l'origine sociale, au moins 90% de séjours fixes, et jusqu'à 100% pour les travailleurs indépendants (Tableau 10).

7% seulement des partants ont donc fait un circuit ou un voyage itinérant (Tableau 9).

Tableau 9

Type du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	<i>(en %)</i>
. Séjour fixe	93
. Circuit, voyage itinérant	7
. Ne sait pas	0
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

³ Mémento du tourisme 2006, Déplacements touristiques des Français, chiffres calculés sur les résidents de 15 ans et plus.

Tableau 10
Type du dernier séjour de moins d'une semaine (fixe ou itinérant)

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)		
		Fixe	Itinérant	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		93	7	100
Sexe	. Homme	93	7	100
	. Femme	94	6	100
Age	. Moins de 25 ans	95	(5)	100
	. 25 à 39 ans	93	(7)	100
	. 40 à 59 ans	94	(6)	100
	. 60 à 69 ans	90	(10)	100
	. 70 ans et plus	94	(6)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	94	(6)	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	93	(7)	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	93	(7)	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	95	(5)	100
	. Supérieurs à 3.100 €	92	(8)	100
PCS	. Indépendant	100	(0)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	94	(6)	100
	. Profession intermédiaire	93	(7)	100
	. Employé	96	(4)	100
	. Ouvrier	91	(9)	100
	. Reste au foyer	95	(5)	100
	. Retraité	90	(10)	100
	. Autre inactif (étudiant)	95	(5)	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	94	6	100
	. Inactif	93	(7)	100
	. Chômeur	90	(9)	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	96	(4)	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	93	(7)	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	93	(7)	100
	. Diplôme du supérieur	93	(7)	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	92	8	100
	. Un seul	95	(5)	100
	. Deux	96	(4)	100
	. Trois et plus	96	(4)	100
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	93	(7)	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	93	(7)	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	96	(4)	100
	. Plus de 100.000 habitants	92	(7)	100
	. Paris et agglomération	94	(6)	100
Région	. Région parisienne	94	(6)	100
	. Nord	95	(5)	100
	. Est	91	(9)	100
	. Bassin Parisien	95	(5)	100
	. Ouest	91	(9)	100
	. Sud-Ouest	94	(6)	100
	. Centre-Est	92	(8)	100
	. Méditerranée	96	(4)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 100% des travailleurs indépendants partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont séjourné en séjour fixe. C'est le cas de 93% de la population concernée en moyenne.

A les entendre, **les partants n'ont que très rarement laissé à un spécialiste le soin de préparer leur voyage** (Tableau 11) : 94% disent s'être eux-mêmes chargés de l'organisation du séjour (eux personnellement ou certains des membres de leur famille, voire des amis).

On remarque à ce sujet que les intervenants « professionnels » sont moins souvent cités (2%) que les interlocuteurs non spécialisés de type mairie, comité d'entreprise ou association (4%).

Les retraités et les sexagénaires seraient les plus enclins à confier à un spécialiste ou à une structure associative le soin d'organiser leur séjour. Ils sont, néanmoins, 89% à l'avoir organisé eux-mêmes (voir Tableau 13).

Tableau 11
Qui a précisément organisé le séjour ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	<i>(en %)</i>
. C'est vous-même, votre famille ou des amis qui vous êtes chargés de l'organisation	94
. Une agence de voyage, un tour opérateur, un club de vacances	2
. Une autre structure (mairie, comité d'entreprise, association...)	4
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Finalement, seuls 4% des partants déclarent être partis « en groupe », avec un organisateur de voyages (Tableau 12). En fait, moins de 10% des départs, quelle que soit la catégorie socio-démographique, se rattachent à la catégorie des « voyages en groupe », proposés par un organisateur de voyages (voir Tableau A-4, en annexe)

Tableau 12
S'agissait-il d'un voyage en groupe proposé par un organisateur de voyages ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	<i>(en %)</i>
. Oui	4
. Non	96
. Ne sait pas	0
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 13
Qui a organisé le voyage ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Vous même ou des proches	Autre	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		94	6	100
Sexe	Homme	95	(5)	100
	Femme	94	(6)	100
Age	Moins de 25 ans	93	(7)	100
	25 à 39 ans	97	(3)	100
	40 à 59 ans	95	(5)	100
	60 à 69 ans	89	(11)	100
	70 ans et plus	93	(7)	100
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	98	(7)	100
	Compris entre 900 et 1.500 €	95	(5)	100
	Compris entre 1.500 et 2.300 €	94	(6)	100
	Compris entre 2.300 et 3.100 €	94	(6)	100
	Supérieurs à 3.100 €	96	(4)	100
PCS	Indépendant	98	(2)	100
	Cadre supérieur, profession libérale	93	(7)	100
	Profession intermédiaire	97	(3)	100
	Employé	96	(4)	100
	Ouvrier	95	(5)	100
	Reste au foyer	97	(3)	100
	Retraité	89	(11)	100
	Autre inactif (étudiant)	93	(7)	100
Situation professionnelle	Actif occupé	96	(4)	100
	Inactif	92	8	100
	Chômeur	97	(3)	100
Diplôme	Aucun diplôme, CEP	92	(8)	100
	BEPC ou dipl. technique équivalent	94	(6)	100
	BAC ou dipl. technique équivalent	96	(4)	100
	Diplôme du supérieur	96	(4)	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	Aucun	94	6	100
	Un seul	96	(4)	100
	Deux	97	(3)	100
	Trois et plus	95	(5)	100
Taille d'agglo.	Moins de 2.000 habitants	93	(7)	100
	2.000 à 20.000 habitants	95	(5)	100
	20.000 à 100.000 habitants	94	(6)	100
	Plus de 100.000 habitants	96	(4)	100
	Paris et agglomération	93	(7)	100
Région	Région parisienne	93	(7)	100
	Nord	97	(3)	100
	Est	91	(9)	100
	Bassin Parisien	95	(5)	100
	Ouest	94	(6)	100
	Sud-Ouest	95	(5)	100
	Centre-Est	97	(3)	100
	Méditerranée	95	(5)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 89% des retraités partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont organisé eux-mêmes ce séjour. C'est le cas de 94% de la population concernée en moyenne.

En ce qui concerne l'hébergement lors du dernier séjour effectué, la situation la plus courante (67% des cas) a été **l'hébergement gratuit**, que ce soit dans la famille ou chez des amis (64%), ou en séjournant dans sa propre résidence secondaire (3%).

Cette solution est, de loin, **la plus souvent choisie**, même pour les catégories les plus aisées : 62% des titulaires des revenus les plus élevés ont, ainsi, séjourné dans la famille ou chez des amis la dernière fois qu'ils ont eu l'occasion de partir en court séjour.

On notera cependant que l'hébergement familial a encore plus la faveur des jeunes, des étudiants, des femmes au foyer, des bas revenus, mais aussi des chargés de familles nombreuses et des Franciliens (Paris – agglomération parisienne, voir Tableau 15).

17% des partants ont dormi, quant à eux, à l'hôtel et 8%, dans une location. Le camping – caravaning a été la solution d'hébergement dans 6% des cas.

Tableau 14
L'hébergement principal lors du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	<i>(en %)</i>
. Dans votre famille, chez des amis	64
. Dans votre résidence secondaire	3
. A l'hôtel	17
. Dans une location, un gîte, une chambre d'hôte ...	8
. Au camping, caravaning	6
. Autre	2
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

On remarque **une légère surconsommation hôtelière chez les sexagénaires** (24%, contre 17% en moyenne, voir Tableau 15) et, sans que cela soit très significatif car les effectifs concernés sont faibles, chez les cadres supérieurs (23%).

Tableau 15
Type d'hébergement du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Amis, famille	Hôtel	Location	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		64	17	8	100
Sexe	. Homme	63	18	7	100
	. Femme	66	16	9	100
Age	. Moins de 25 ans	75	(11)	(2)	100
	. 25 à 39 ans	68	15	(8)	100
	. 40 à 59 ans	60	19	11	100
	. 60 à 69 ans	53	24	(11)	100
	. 70 ans et plus	66	(15)	(7)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	69	(16)	(5)	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	70	(10)	(10)	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	59	20	(8)	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	65	16	(9)	100
	. Supérieurs à 3.100 €	62	19	(9)	100
PCS	. Indépendant	68	(20)	(4)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	60	(23)	(6)	100
	. Profession intermédiaire	62	17	(12)	100
	. Employé	67	13	(10)	100
	. Ouvrier	63	(17)	(8)	100
	. Reste au foyer	74	(13)	(5)	100
	. Retraité	57	20	(11)	100
. Autre inactif (étudiant)	73	(14)	(2)	100	
Situation profes- sionnelle	. Actif occupé	64	18	9	100
	. Inactif	65	17	(7)	100
	. Chômeur	66	(10)	(10)	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	69	(12)	(7)	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	61	15	11	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	66	19	(5)	100
	. Diplôme du supérieur	64	20	(8)	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	65	17	8	100
	. Un seul	66	18	(7)	100
	. Deux	57	(16)	(13)	100
	. Trois et plus	70	(17)	(9)	100
Taille d'agglo.	. Moins de 2.000 habitants	68	(15)	(6)	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	61	17	(9)	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	60	(19)	(11)	100
	. Plus de 100.000 habitants	63	16	10	100
	. Paris et agglomération	69	19	(5)	100
Région	. Région parisienne	68	19	(5)	100
	. Nord	61	(22)	(7)	100
	. Est	61	(22)	(11)	100
	. Bassin Parisien	65	(12)	(11)	100
	. Ouest	57	20	(8)	100
	. Sud-Ouest	67	(19)	(4)	100
	. Centre-Est	65	(11)	(14)	100
	. Méditerranée	67	(16)	(8)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 75% des moins de 25 ans partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont été hébergés par des proches. C'est le cas de 64% de la population concernée en moyenne.

Aucune durée-type ne se dégage vraiment, même si **les durées les plus courtes** (trois nuits ou moins) **sont davantage représentées** : dans 60% des cas, le séjour n'a pas excédé trois nuits (Tableau 16) et correspondrait donc, peu ou prou, à la notion de week-end.

Dans 20% des cas, le séjour était de quatre à cinq nuits et dans les 20 autres pour cents, il a été de six ou sept nuits.

Tableau 16

Durée totale (en nuitées) du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	(en %)
. Une nuit	17
. Deux nuits	25
. Trois nuits	18
. Quatre nuits	11
. Cinq nuits	9
. Six nuits	8
. Sept nuits	12
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

On peut remarquer, à cet égard, quelques variations catégorielles (Tableaux 17 et 19) : les travailleurs indépendants et les cadres supérieurs se singularisent, avec une durée de séjour relativement courte (moins de trois nuits pour respectivement 71% et 68% d'entre eux, contre 60% en moyenne).

Les sexagénaires, quant à eux, ont choisi, pour leur dernier séjour, une durée plus longue qu'en moyenne (54% d'entre eux ont fait un séjour de quatre nuits ou plus, soit 14 points de plus qu'en moyenne). Même tendance pour les retraités qui, il est vrai, ne sont pas *a priori* tenus à un nombre précis de jours de congés, contrairement aux actifs.

Remarquons également que les chargés de famille (notamment ceux qui ont un seul ou trois enfants et plus) choisissent des formules de séjours plus courtes.

Tableau 17
Les groupes partis le plus longtemps et le moins longtemps,
lors de leur dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

Les groupes le plus souvent partis trois nuits ou moins <i>(rappel : 60% en moyenne)</i>	Les groupes les plus souvent partis quatre nuits ou plus <i>(rappel : 40% en moyenne)</i>
. Travailleur indépendant 71%	. 60 – 69 ans 54%
. Cadre supérieur 68%	. Profession intermédiaire 47%
. Moins de 25 ans 66%	. Retraité 47%
. Un seul enfant à charge 66%	. Revenus mensuels compris entre 900 et 1.500€ 46%
. Réside en région Nord 66%	. Réside à Paris et dans son agglomération 45%
. Etudiant 65%	. Réside en région Est 45%
. Au moins trois enfants à charge 65%	
. Réside dans le Bassin Parisien 65%	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 71% des travailleurs indépendants sont partis trois nuits ou moins, lors de leur dernier séjour (contre 60% des partants en moyenne). 54% des sexagénaires sont partis quatre nuits ou plus (contre 40% des partants en moyenne).

Enfin, il est intéressant de noter que le type d'hébergement choisi n'est pas sans lien avec la durée du séjour (Tableau 18). Parmi les personnes enquêtées, **celles qui sont parties le plus longtemps** (mais toujours dans la limite imposée d'une semaine) **sont celles qui avaient loué ou qui campaient** (respectivement 57% et 59% de ces séjours ont duré 4 nuits ou plus). D'une part, il est peut-être difficile de « s'imposer » trop longtemps chez des proches ; d'autre part, les tarifs hôteliers conviennent davantage à un séjour de durée réduite. Notons que l'effectif des personnes disposant d'une résidence secondaire ne nous permet pas de donner d'estimations fiables sur la durée des séjours concernés.

Tableau 18
Type d'hébergement et durée du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

	Ensemble des partants	Dont type d'hébergement :				
		Famille, amis	Résidence secondaire	Hôtel	Location, gîte	Camping, caravaning
. Trois nuits ou moins	60	62	(67)	62	43	41
. Quatre nuits ou plus	40	38	(33)	38	57	59
Total	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 19
La durée du dernier séjour de moins d'une semaine effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)		
		3 nuits ou moins	4 nuits et plus	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		60	40	100
Sexe	. Homme	60	40	100
	. Femme	59	41	100
Age	. Moins de 25 ans	66	34	100
	. 25 à 39 ans	62	38	100
	. 40 à 59 ans	59	41	100
	. 60 à 69 ans	46	54	100
	. 70 ans et plus	59	41	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	58	42	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	54	46	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	62	38	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	62	38	100
	. Supérieurs à 3.100 €	62	38	100
PCS	. Indépendant	71	29	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	68	32	100
	. Profession intermédiaire	53	47	100
	. Employé	63	37	100
	. Ouvrier	58	42	100
	. Reste au foyer	61	39	100
	. Retraité	53	47	100
. Autre inactif (étudiant)	65	35	100	
Situation professionnelle	. Actif occupé	61	39	100
	. Inactif	58	42	100
	. Chômeur	58	42	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	61	39	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	57	43	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	63	37	100
	. Diplôme du supérieur	59	41	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	57	43	100
	. Un seul	66	34	100
	. Deux	62	38	100
	. Trois et plus	65	35	100
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	61	39	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	59	41	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	62	38	100
	. Plus de 100.000 habitants	60	40	100
	. Paris et agglomération	55	45	100
Région	. Région parisienne	56	44	100
	. Nord	66	34	100
	. Est	55	45	100
	. Bassin Parisien	65	35	100
	. Ouest	57	43	100
	. Sud-Ouest	62	38	100
	. Centre-Est	58	42	100
	. Méditerranée	58	42	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 68% des cadres supérieurs qui sont partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont fait un séjour de 3 nuits ou moins. C'est le cas de 60% de la population concernée en moyenne.

En termes de distance parcourue, 300 kilomètres semblent être la valeur médiane pour passer un séjour de moins d'une semaine : dans la moitié des cas en effet, le séjour s'est déroulé à moins de 300 kilomètres du domicile. Dans l'autre moitié, le séjour s'est déroulé à une distance supérieure.

Tableau 20
A combien de kilomètres de chez vous, environ, se trouvait le lieu de destination de votre séjour ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)	
. Moins de 100 kilomètres	16	}	51
. 100 à 300 kilomètres	35		
. 300 à moins de 500 kilomètres	20	}	49
. 500 kilomètres et plus	29		
. Ne sait pas	0		
Total	100		

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Il existe un lien indéniable entre **la durée du séjour et l'éloignement du lieu où l'on choisit de se rendre** (Tableau 21) : les séjours de trois nuits ou moins ont lieu, dans 67% des cas, à moins de 300 km du domicile (+ 16 points par rapport à la moyenne), tandis que les séjours plus longs (4 à 7 nuitées) se déroulent, pour 74% d'entre eux, à plus de 300 km du lieu de résidence habituel (+ 25 points par rapport à la moyenne). Une durée de séjour plus longue autorise des déplacements plus importants.

Tableau 21
Distance entre le domicile habituel et le lieu du dernier séjour de moins d'une semaine effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

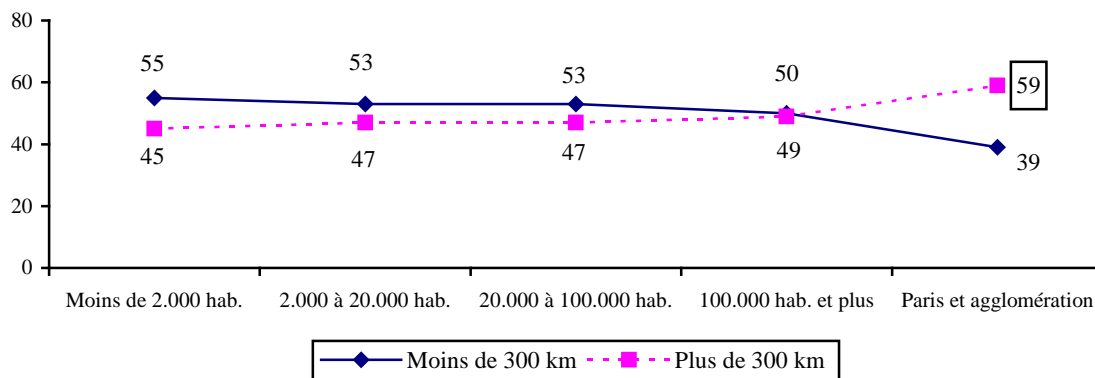
	Ensemble des partants	(en %)	
		Dont :	
		Séjours de 3 nuits ou moins	Séjours de 4 nuits ou plus
. Moins de 300 kilomètres	51	67	26
. 300 kilomètres et plus	49	33	74
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Lorsqu'on s'intéresse à l'influence des descripteurs socio-démographiques des partants, on constate que ce sont les chômeurs qui s'éloignent le moins de leur lieu de résidence (voir Tableau 22), tandis que ce sont **les Franciliens qui partent le plus loin de chez eux** (59%

ont séjourné à plus de 300 km de leur domicile, voir Tableau 23). En vérité, **plus on habite une zone urbanisée et plus on est tenté de partir loin de chez soi** (Graphique 7).

Graphique 7
Distance entre le domicile habituel et le lieu du dernier séjour de moins d'une semaine effectué
 - Analyse en fonction de la taille d'agglomération -
 (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Les membres des professions intermédiaires et les 60-69 ans – dont on se souvient que le séjour moyen est légèrement plus long – sont également partis un peu plus loin qu'en moyenne de chez eux (Tableau 22).

Tableau 22
Les groupes partis le plus loin et le moins loin de chez eux, lors du dernier séjour de moins d'une semaine
 - Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
 (en %)

Les groupes le plus souvent partis à moins de 300 km de leur domicile (rappel : 51% en moyenne)		Les groupes les plus souvent partis à plus de 300 km de leur domicile (rappel : 49% en moyenne)	
. Chômeur	61%	. Réside à Paris et dans son agglomération	59%
. Réside dans le Bassin Parisien	60%	. Profession intermédiaire	58%
. Ouvrier	57%	. 60 – 69 ans	57%
. A au moins trois enfants à charge	57%	. Diplômé du supérieur	56%
. Revenus inférieurs à 2.300 €/mois	55%	. Cadre supérieur	55%
. Employé	55%		
. Réside dans une agglo. de moins de 2.000 hab.	55%		

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 59% des partants résidant à Paris et dans son agglomération ont passé leur séjour à plus de 300 km de leur domicile (contre 49% des partants en moyenne). 61% des chômeurs partis se sont rendus à moins de 300 km de chez eux (contre 51% des partants en moyenne).

Tableau 23
Distance entre le domicile habituel et le lieu du dernier séjour de moins d'une semaine effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)		
		Moins de 300 km	Plus de 300 km	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		51	49	100
Sexe	. Homme	50	50	100
	. Femme	51	48	100
Age	. Moins de 25 ans	54	46	100
	. 25 à 39 ans	53	46	100
	. 40 à 59 ans	48	51	100
	. 60 à 69 ans	41	57	100
	. 70 ans et plus	56	43	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	55	43	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	54	45	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	56	43	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	48	51	100
	. Supérieurs à 3.100 €	45	54	100
PCS	. Indépendant	54	46	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	45	55	100
	. Profession intermédiaire	41	58	100
	. Employé	55	44	100
	. Ouvrier	57	43	100
	. Reste au foyer	53	47	100
	. Retraité	48	51	100
	. Autre inactif (étudiant)	53	46	100
Situation profes- sionnelle	. Actif occupé	49	50	100
	. Inactif	50	49	100
	. Chômeur	61	38	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	53	47	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	53	46	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	54	46	100
	. Diplôme du supérieur	43	56	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	49	50	100
	. Un seul	53	46	100
	. Deux	48	51	100
	. Trois et plus	57	43	100
Taille d'aggllo.	. Moins de 2.000 habitants	55	45	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	53	47	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	53	47	100
	. Plus de 100.000 habitants	50	49	100
	. Paris et agglomération	39	59	100
Région	. Région parisienne	38	60	100
	. Nord	50	50	100
	. Est	48	51	100
	. Bassin Parisien	60	39	100
	. Ouest	52	48	100
	. Sud-Ouest	51	49	100
	. Centre-Est	53	46	100
	. Méditerranée	50	50	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 61% des chômeurs qui sont partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine sont partis à moins de 300 km de leur domicile. C'est le cas de 51% de la population concernée en moyenne.

Les séjours les plus fréquents sont relatifs à **des départs « à deux »** (37% des cas, voir Tableau 24), même s'il n'est pas rare que l'on parte seul (24%). Dans les autres cas, trois personnes au moins étaient du voyage (39%).

Tableau 24
Nombre de personnes ayant participé au dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

<i>(en %)</i>	
. Une seule personne	24
. Deux personnes	37
. Trois personnes	13
. Quatre personnes	14
. Cinq personnes et plus	12
	} 39
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

C'est la structure familiale (le nombre de personnes vivant au domicile, par exemple) qui apparaît être l'élément le plus corrélé au nombre de personnes parties (Tableau 25). Le plus souvent, **la taille de la structure familiale est 'conservée' pendant le séjour** : 65% des personnes qui vivent à deux partent à deux, 63% de celles qui vivent à plus de deux partent à trois ou plus ... Ce sont les personnes qui vivent seules qui ont le plus profité du dernier séjour pour changer leurs habitudes : près de la moitié d'entre elles sont parties avec d'autres personnes que les membres du foyer.

Tableau 25
Nombre de personnes ayant participé au dernier séjour de moins d'une semaine

- Analyse en fonction du nombre de personnes vivant au domicile -

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

<i>Nombre de personnes parties</i>	Ensemble des partants	<i>(en %)</i>		
		Dont :		
		Vit seul	Vit à deux	Vit à trois et plus
. Une personne	24	52	18	15
. Deux personnes	37	22	65	23
. Trois personnes et plus	39	26	17	63
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Puisque la taille de la structure familiale évolue avec l'âge (on commence sa vie célibataire, on se met en couple, on a des enfants, ceux-ci quittent le foyer, ...), **le nombre de partants est extrêmement corrélé avec l'âge de l'enquêté :**

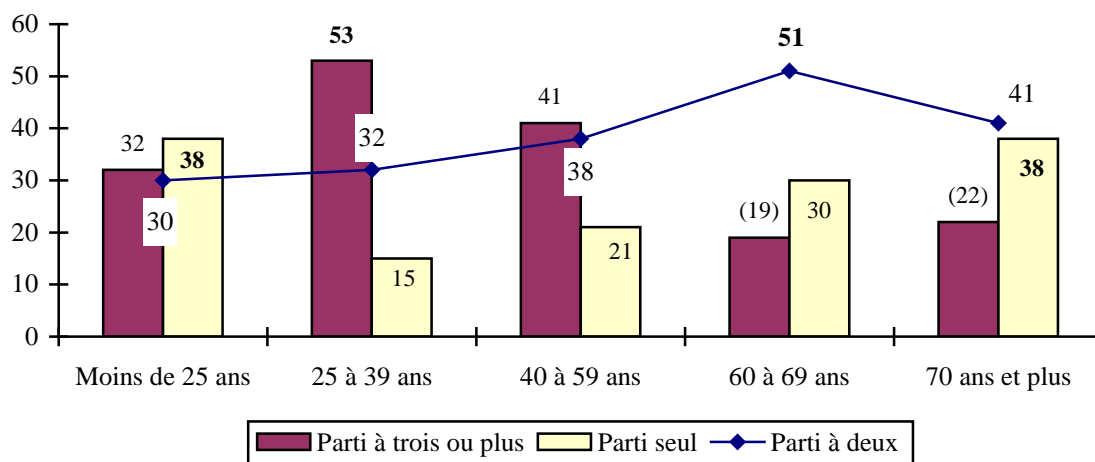
- Aux deux extrêmes (avant 25 ans, après 70 ans), on trouve les taux de départs en solo les plus élevés (38%).
- Entre 25 et 39 ans, 53% des départs se font à trois ou plus (les enfants sont de la partie).
- Les départs à deux sont les plus nombreux chez les sexagénaires (51% des départs).

Graphique 8
Nombre de personnes ayant participé au dernier séjour de moins d'une semaine

- Analyse en fonction de l'âge -

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

* NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Enfin, on retiendra (Tableau 26) que 42% des étudiants sont partis seuls, tout comme 34% des titulaires des revenus les plus faibles. *A contrario*, le fait d'être chargé de famille maximise la probabilité d'un départ à plusieurs (77% des parents d'une famille nombreuse sont partis à trois ou plus).

Tableau 26
Le nombre de partants lors du dernier séjour effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Parti seul	Parti à deux	Parti à trois et plus	Total
Ensemble de la population		24	37	39	100
Sexe	. Homme	22	42	36	100
	. Femme	26	32	42	100
Age	. Moins de 25 ans	38	30	32	100
	. 25 à 39 ans	15	32	53	100
	. 40 à 59 ans	21	38	41	100
	. 60 à 69 ans	30	51	(19)	100
	. 70 ans et plus	38	41	(22)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	34	(23)	43	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	41	27	33	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	25	36	39	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	21	38	41	100
	. Supérieurs à 3.100 €	11	46	43	100
PCS	. Indépendant	(20)	(42)	(37)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	(24)	33	43	100
	. Profession intermédiaire	19	38	42	100
	. Employé	20	35	45	100
	. Ouvrier	23	33	44	100
	. Reste au foyer	(19)	(30)	52	100
	. Retraité	30	49	21	100
	. Autre inactif (étudiant)	42	(24)	35	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	21	35	44	100
	. Inactif	30	39	31	100
	. Chômeur	(21)	38	41	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	24	42	34	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	25	34	41	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	24	39	37	100
	. Diplôme du supérieur	24	36	40	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	31	45	23	100
	. Un seul	(12)	29	59	100
	. Deux	(9)	(15)	75	100
	. Trois et plus	(10)	(13)	77	100
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	19	37	45	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	22	37	42	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	24	31	45	100
	. Plus de 100.000 habitants	25	41	34	100
	. Paris et agglomération	35	32	33	100
Région	. Région parisienne	34	31	34	100
	. Nord	(14)	53	(33)	100
	. Est	(33)	(26)	41	100
	. Bassin Parisien	22	38	41	100
	. Ouest	18	40	43	100
	. Sud-Ouest	30	37	33	100
	. Centre-Est	(15)	38	48	100
	. Méditerranée	28	34	38	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 38% des moins de 25 ans partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine sont partis seuls. C'est le cas de 24% de la population concernée en moyenne.

Le plus souvent, **le voyage n'a concerné que des adultes**. Plus précisément, dans 83% des cas, aucun enfant de moins de six ans n'a participé au séjour (Tableau 27). Et, pour 81% des départs, le voyage s'est fait sans enfants de six à quinze ans (Tableau 27).

Tableau 27

Nombre d'enfants de moins de six ans participant au dernier séjour de moins d'une semaine effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

<i>(en %)</i>	
. Pas d'enfant de moins de six ans	83
. Un enfant de moins de six ans	12
. Deux enfants ou plus de moins de six ans	5
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 28

Nombre d'enfants de six à quinze ans participant au dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

<i>(en %)</i>	
. Pas d'enfant de six à quinze ans	81
. Un enfant de six à quinze ans	11
. Deux enfants ou plus de six à quinze ans	8
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Au total, **plus de sept fois sur dix, aucun enfant n'a fait le voyage** (Tableau 29).

Tableau 29

Nombre d'enfants (de moins de 15 ans) participant au dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

<i>(en %)</i>	
. Pas d'enfant	71
. Un enfant	13
. dont enfant de moins de 6 ans	<i>(6)</i>
. Deux enfants ou plus	16
. dont enfant de moins de 6 ans	<i>(11)</i>
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

L'absence d'un enfant est particulièrement fréquente chez les jeunes (89% des moins de 25 ans et des étudiants, Tableau 31) et chez les plus âgés (91% des sexagénaires et des retraités). C'est également, sans surprise, la règle chez ceux qui n'ont pas d'enfants à charge (93%).

C'est à l'âge où l'on est le plus souvent parent que la probabilité d'être parti avec au moins un enfant est la plus élevée (49% des 25 - 39 ans, contre 29% dans l'ensemble de la population).

Pour autant, **même parmi les chargés de famille, 30% sont partis sans leur progéniture** (Tableau 30).

Tableau 30
Nombre d'enfants (de moins de 15 ans) participant au dernier séjour de moins d'une semaine

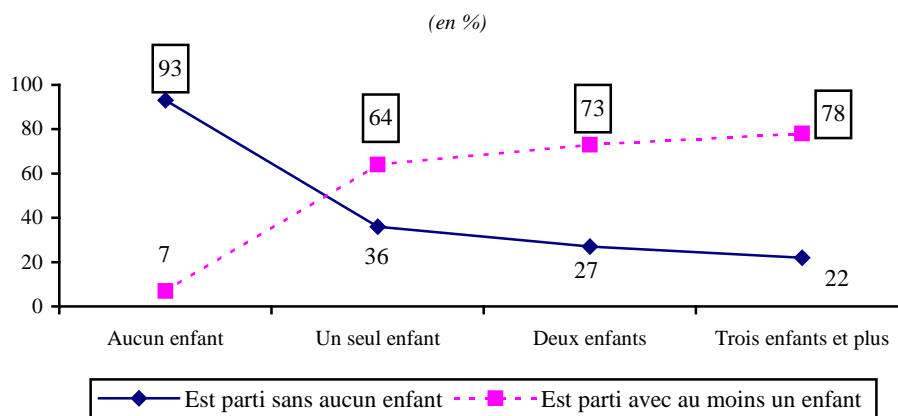
- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

Nombre d'enfants partis	Ensemble des partants	Dont :	
		N'a aucun enfant à charge	A au moins un enfant à charge
. Pas d'enfant	71	93	30
. Un enfant	13	3	32
. Deux enfants ou plus	16	4	38
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Evidemment, plus le nombre d'enfants à charge est important, plus on a de chances d'être parti avec au moins un enfant. Il reste que 36% des personnes ayant un seul enfant à charge sont partis sans cet enfant. 22% des chargés de familles nombreuses sont également partis sans aucun de leurs enfants.

Graphique 9
Présence ou pas d'un enfant lors du dernier séjour effectué
- Analyse en fonction du nombre d'enfants à charge -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 31
Nombre d'enfants (de moins de quinze ans) parmi les partants

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Aucun	Un	Deux ou plus	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		71	13	16	100
Sexe	. Homme	75	13	12	100
	. Femme	66	13	20	100
Age	. Moins de 25 ans	89	(9)	(3)	100
	. 25 à 39 ans	51	18	31	100
	. 40 à 59 ans	69	16	15	100
	. 60 à 69 ans	91	(4)	(5)	100
	. 70 ans et plus	89	(4)	(7)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	78	(8)	(14)	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	74	(10)	(15)	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	72	13	15	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	65	17	18	100
	. Supérieurs à 3.100 €	65	13	22	100
PCS	. Indépendant	73	(22)	(6)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	70	(12)	(18)	100
	. Profession intermédiaire	63	(13)	24	100
	. Employé	60	20	20	100
	. Ouvrier	61	(17)	21	100
	. Reste au foyer	63	(11)	(26)	100
	. Retraité	91	(4)	(5)	100
	. Autre inactif (étudiant)	89	(8)	(2)	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	64	16	20	100
	. Inactif	84	(7)	9	100
	. Chômeur	62	(20)	(18)	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	73	(11)	(15)	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	69	16	16	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	75	12	14	100
	. Diplôme du supérieur	69	12	19	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	93	(3)	4	100
	. Un seul	36	56	(8)	100
	. Deux	27	(16)	57	100
	. Trois et plus	(22)	(11)	67	100
Taille d'aggllo.	. Moins de 2.000 habitants	65	16	19	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	65	15	21	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	68	(15)	(17)	100
	. Plus de 100.000 habitants	77	12	11	100
	. Paris et agglomération	76	(9)	(14)	100
Région	. Région parisienne	75	(10)	(15)	100
	. Nord	73	(12)	(15)	100
	. Est	74	(11)	(15)	100
	. Bassin Parisien	69	(13)	18	100
	. Ouest	66	(13)	21	100
	. Sud-Ouest	77	(14)	(9)	100
	. Centre-Est	65	(17)	(18)	100
	. Méditerranée	71	(14)	(14)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 9% des retraités partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine n'étaient accompagnés d'aucun enfant de moins de 15 ans. C'est le cas de 71% de la population concernée en moyenne.

3. Une typologie des « courts séjours » effectués par les Français l'an dernier

On peut, à partir de ces données sur le dernier court séjour effectué, élaborer **une typologie des principaux types de départs de moins d'une semaine** pratiqués par les Français.

Certes, cette typologie a été réalisée à partir du **dernier** court séjour effectué (c'est-à-dire un séjour essentiellement entrepris au deuxième semestre de l'année) et de ses principales caractéristiques. Or on peut raisonnablement supposer que certains des éléments constitutifs des courts séjours (ou des départs en week-ends) effectués au printemps diffèrent de ceux réalisés à l'automne.

Il reste qu'une typologie raisonnée peut être élaborée à partir de **quatre des critères-clés** les plus caractéristiques des derniers courts séjours effectués :

- **La destination** (en France ou à l'étranger).
- **Le mode d'hébergement** (hébergement non marchand, hôtel, location-gîte-camping).
- **La distance**⁴ (moins de 300 km du domicile, plus de 300 km).
- **Le nombre de partants** (en solo, à deux, à trois personnes et plus).

La combinaison de ces critères permet de dessiner **une palette de douze courts « séjours-types »**. Ces douze types de départs représentent près de **95%** de l'ensemble des séjours de moins d'une semaine recensés dans l'enquête.

Ces douze « séjours-types », de loin les plus courants, sont numérotés ci-après de 1 à 12 : ils représentent chacun de 4% à 13% des séjours de moins d'une semaine effectués par nos compatriotes l'an dernier.

⁴ En fait, on aurait pu utiliser alternativement, au lieu de la distance, le nombre de nuitées du séjour (moins de trois jours, trois jours ou plus). Dans ce cas, il apparaît que les douze séjours-types ne sont fondamentalement pas très différents.

Les douze « courts séjours-types » en 2006

Type de séjour	Destination	Hébergement	Distance	Nombre de partants	Poids ⁽¹⁾
Séjour 1	Etranger	Gratuit	-	-	3,7%
Séjour 2	Etranger	Payant	-	-	6,0%
Séjour 3	France	Gratuit	Moins de 300 km	Seul	9,4%
Séjour 4	France	Gratuit	Moins de 300 km	A deux	12,2%
Séjour 5	France	Gratuit	Moins de 300 km	A trois ou plus	12,5%
Séjour 6	France	Gratuit	Plus de 300 km	Seul	7,1%
Séjour 7	France	Gratuit	Plus de 300 km	A deux	8,7%
Séjour 8	France	Gratuit	Plus de 300 km	A trois ou plus	8,8%
Séjour 9	France	Hôtel	-	Seul ou à deux	7,9%
Séjour 10	France	Hôtel	-	A trois ou plus	4,4%
Séjour 11	France	Location, gîte, camping	-	Seul ou à deux	5,2%
Séjour 12	France	Location, gîte, camping	-	A trois ou plus	7,9%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

⁽¹⁾ Rapporté à l'ensemble des « courts séjours » effectués.

- **SÉJOUR 1 : LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT (3,7% de l'ensemble des séjours) :** il s'agit de départs effectués hors du territoire national, les partants ayant été hébergés, lors de leur séjour, soit par un proche, soit dans leur résidence secondaire.

Les partants concernés sont ici plus jeunes qu'en moyenne (55% ont moins de 40 ans, contre 44% de l'ensemble des partants), sans charges de famille pour 77% d'entre eux (+ 12 points par rapport à l'ensemble des partants). Les habitants de la capitale et des grandes agglomérations provinciales de plus de 100.000 habitants sont ici nettement sur-représentés (66%, contre 46% en moyenne).

- **SÉJOUR 2 : LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER, AVEC UN HÉBERGEMENT PAYANT (6,0% de l'ensemble des séjours) :** il s'agit également de départ hors des frontières, mais cette fois avec un hébergement payant, le plus souvent l'hôtel.

Les hommes sont ici légèrement sur-représentés (52% des personnes concernées, soit 4 points de plus que dans l'ensemble des partants), mais surtout les cadres et membres des professions intermédiaires (33% de la classe, contre 26% pour l'ensemble des partants). On recense beaucoup de titulaires de revenus moyens (1 500 à 2 300 € : 32%, contre 20% en moyenne).

- SÉJOUR 3 : LES SÉJOURS EN FRANCE, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT, À MOINS DE 300 KM DU DOMICILE, EN SOLO (9,4% de l'ensemble des séjours).

Les femmes sont ici nettement sur-représentées (62% des personnes concernées, soit 10 points de plus que dans l'ensemble des partants). Un quart des personnes impliquées dans ce type de séjour a moins de 25 ans (contre 14% seulement de l'ensemble des partants). Les ressources sont ici plus faibles qu'en moyenne (42% disposent mensuellement de moins de 1.500 €, contre 23% de l'ensemble des personnes parties en court séjour) et, dans 89% des cas, il n'y a pas d'enfant à charge (contre 65% en moyenne).

- SEJOUR 4 : LES SÉJOURS EN FRANCE, A DEUX, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT, À MOINS DE 300 KM DU DOMICILE (12,2% de l'ensemble des séjours).

Ce groupe est très masculin (58% des cas, + 10 points par rapport à l'ensemble des partants) et, le plus souvent, sans charge d'enfant (79%, contre 65% en moyenne). Le monde rural est, ici, sur-représenté : 57% des personnes parties pour ce type de séjour résident dans des agglomérations de moins de 20.000 habitants, contre 41% en moyenne.

- SEJOUR 5 : LES SÉJOURS EN FRANCE, A TROIS OU PLUS, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT, À MOINS DE 300 KM DU DOMICILE (12,5% de l'ensemble des séjours)

Près de la moitié des personnes de ce groupe ont entre 25 et 39 ans (47%, contre 30% en moyenne) et 31% sont employés (20% en moyenne). Avoir un enfant est, ici, la norme (69% des personnes concernées en comptent au moins un, contre 35% seulement pour l'ensemble des partants). Dans 30% des cas (contre 24% en moyenne), le partant réside dans une commune de moins de 2.000 habitants.

- SEJOUR 6 : LES SÉJOURS EN FRANCE, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT, À PLUS DE 300 KM DU DOMICILE, EN SOLO (7,1% de l'ensemble des séjours).

Les moins de 25 ans représentent 26% des personnes de ce groupe (14% en moyenne). Les étudiants y sont sur-représentés (15%, contre 9% en moyenne), tout comme les diplômés de l'enseignement supérieur (41%, + 11 points par rapport à la moyenne) et les habitants de Paris et de son agglomération (27%, contre 16% en moyenne). Les revenus sont plutôt faibles (dans 38% des cas, ils ne dépassent pas 1.500 € par mois contre 23% pour l'ensemble des partants). La jeunesse du groupe explique l'absence d'enfant à charge (87%, + 22 points).

- SEJOUR 7 : LES SÉJOURS EN FRANCE, A DEUX, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT, À PLUS DE 300 KM DU DOMICILE (8,7% de l'ensemble des séjours).

Ce groupe est davantage masculin (dans 53% des cas, + 5 points par rapport à l'ensemble des partants), âgé (26% ont 60 ans ou plus, contre 20% en moyenne) et dispose de revenus confortables (55% bénéficient de plus de 2 300 € par mois, contre 42% de l'ensemble des partants). Il n'y a souvent plus, dans ces foyers, d'enfant à charge (82% vs 65%).

- SEJOUR 8 : LES SÉJOURS EN FRANCE, A TROIS OU PLUS, AVEC UN HÉBERGEMENT GRATUIT, À PLUS DE 300 KM DU DOMICILE (8,8% de l'ensemble des séjours)

Les 25-39 ans sont sur-représentés (47%, + 17 points par rapport à l'ensemble des partants). La proportion d'actifs occupés est ici importante (72%, + 13 points) : on y recense par exemple 25% de membres des professions intermédiaires (+ 9 points par rapport à la moyenne des partants). Les revenus sont plus confortables qu'en moyenne (51% disposent de plus de 2 300 € par mois, contre 42% de l'ensemble des partants). Deux fois sur trois, il y a au moins un enfant dans la famille (35% seulement en moyenne pour l'ensemble des partants).

- SÉJOUR 9 : LES SÉJOURS EN FRANCE, À L'HÔTEL, CONCERNANT UNE OU DEUX PERSONNES (7,9% de l'ensemble des séjours)

Dans ce groupe, plus d'une personne sur quatre (28%) est retraitée (18% en moyenne). Le niveau de diplôme y est plus élevé qu'en moyenne (64% des partants concernés ont au moins le baccalauréat, + 11 points par rapport à l'ensemble des partants).

- SÉJOUR 10 : LES SÉJOURS EN FRANCE, À L'HÔTEL, CONCERNANT TROIS PERSONNES OU PLUS (4,4% de l'ensemble des séjours).

Ceux qui partent pour ce type de séjours ont, le plus souvent, entre 40 et 59 ans (à 47%, contre 35% en moyenne). Les revenus mensuels apparaissent plus élevés qu'en moyenne (dans 56% des cas, ils dépassent 2 300 €, contre 42% en moyenne). Le taux d'actifs occupés est de 69% (+ 10 points par rapport à la moyenne) et, dans 58% des cas, le foyer compte au moins un enfant de moins de 20 ans (35% en moyenne).

- SÉJOUR 11 : LES SÉJOURS EN FRANCE, EN GÎTE, LOCATION OU CAMPING-CARAVANING, CONCERNANT UNE OU DEUX PERSONNES (5,2% de l'ensemble des séjours).

Nous avons affaire à un groupe très féminisé (61% de femmes, soit 9 points de plus que pour l'ensemble des partants), d'âge moyen (45% ont entre 40 et 59 ans, soit 10 points de plus qu'en moyenne). On note une légère sur-représentation des employés (25% vs 20%) et des titulaires du BEPC (51% vs 34%). Le plus souvent, la famille ne compte pas d'enfant à charge (à 79%, contre 65% en moyenne). Dans 40% des cas, l'enquêté réside dans une agglomération régionale de plus de 100 000 habitants (30% en moyenne).

- SÉJOUR 12 : LES SÉJOURS EN FRANCE, EN GÎTE, LOCATION OU CAMPING-CARAVANING, CONCERNANT TROIS PERSONNES OU PLUS (7,9% de l'ensemble des séjours)

Ce type de séjour concerne, pour 51%, des familles avec enfants (35% seulement en moyenne), et singulièrement des familles avec deux enfants (27%, contre 13% en moyenne). Le diplôme possédé n'est pas très élevé (dans 58% des cas, il est inférieur au Bac, contre 47% des cas en moyenne). Dans 44% des cas, la personne interrogée est employée ou membre de profession intermédiaire (36% en moyenne).

On remarquera, pour synthétiser ces données – auxquelles on se réfèrera à nouveau lors de l'examen des modes de transport adoptés –, que :

- * Deux seulement de ces douze cas-types concernent un départ à l'étranger.
- * Sept de ces groupes se réfèrent à un hébergement gratuit, non marchand.
- * Les départs en solo concernent quatre groupes ; ceux à deux, quatre groupes également.

La question qui se pose est maintenant de savoir si à chacun de ces groupes correspondent ou pas des choix précis – et lesquels ? – en termes de moyens de transport. C'est la réponse à cette question qui fait l'objet du chapitre suivant.

II - LES MODES DE TRANSPORT UTILISÉS LORS DU DERNIER COURT SÉJOUR EFFCTUÉ

Plus de la moitié des Français (57% exactement) ont donc effectué au moins un court séjour non professionnel (moins d'une semaine), ces douze derniers mois.

Quels moyens de transports ont-ils précisément utilisé pour effectuer ce séjour ? Leur réflexe est-il de faire systématiquement appel à tel ou tel type de mode de transport ? Certains types de séjours s'accompagnent-ils de moyens de transport spécifiques ? Lesquels ?

Voilà les quelques questions auxquelles nous cherchons à apporter réponse. Nous avons donc systématiquement interrogé les partants sur le mode de transport **principal** utilisé pour se rendre sur le lieu de destination de leur dernier séjour, comme sur les moyens de transport complémentaires auxquels ils ont eu recours. C'est à l'exploitation de ces données que ce chapitre est consacré.

Une première section s'intéresse aux modes de transport, mode principal ou complémentaire, utilisés pour le dernier séjour. **La suprématie de la voiture** est frappante, traduisant une certaine **unicité** du moyen mis en œuvre pour se déplacer (section I). Une deuxième section est consacrée aux principaux critères de choix du moyen de transport retenu : ce sont le plus souvent la **praticité** et la **rapidité** qui expliquent le choix du mode adopté. Enfin, une dernière partie (section III) met en regard de chacun des douze « séjours-types » les plus courants, ceux décrits au chapitre I, le mode de transport principal choisi.

1. Trois départs sur quatre se font avec un véhicule personnel

Trois fois sur quatre, **le partant en court séjour a utilisé son véhicule personnel** (75% exactement, Tableau 32). Si l'on y ajoute les 4% de réponses faisant référence à un véhicule prêté ou loué, ce sont près de 80% des départs qui ont été réalisés avec des moyens de locomotion individuels. Les autres partants ont utilisé des transports collectifs.

Le **rail** a été utilisé par 13% des partants : le TGV a d'ailleurs la faveur des enquêtés (7%, contre 6% pour les autres trains).

5% des départs se sont faits par la voie des airs ; 3% des partants ont utilisé l'autocar.

Tableau 32
Le mode de transport principal utilisé lors du séjour de moins d'une semaine
 - Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

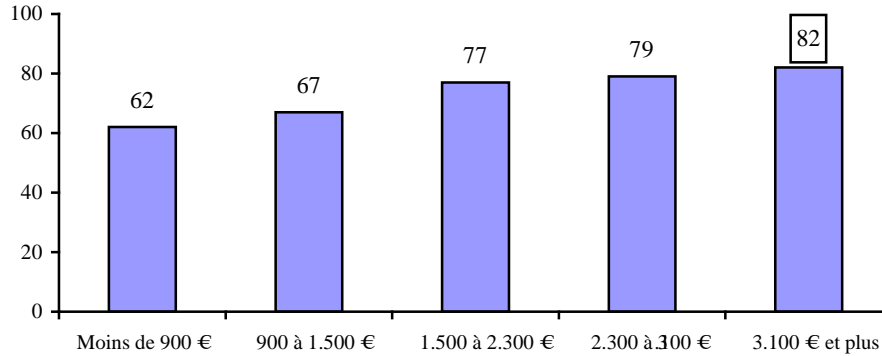
	<i>(en %)</i>	
. Véhicule personnel (voiture, moto, camping car)	75	
. Voiture de location, ou prêté par un tiers	4	
. TGV	7	} 13
. Train autre que le TGV	6	
. Avion « low cost »	2	} 5
. Avion autre que « low cost »	3	
. Autocar	3	
. Bateau	1	
. Autre	0	
Total	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Dans tous les groupes sociaux (Tableau 34), le recours à un véhicule personnel est, de très loin, la solution la plus pratiquée : **cela concerne toujours au moins 54% des cas**. Voyons comment les différentes catégories sociales se sont organisées lors de leur dernier déplacement de moins d'une semaine :

- Le recours à un véhicule personnel – voiture le plus souvent, mais aussi moto ou camping-car – est étroitement lié aux revenus de l'enquêté. **Plus les revenus sont élevés, et plus la probabilité de recourir à son véhicule personnel augmente** : celle-ci passe ainsi de 62% chez les titulaires des revenus les plus bas à 82% chez ceux qui disposent mensuellement de plus de 3.100€ (20 points de plus, voir Graphique 10).

Graphique 10
Le pourcentage de partants ayant eu recours à un véhicule personnel
- Analyse en fonction des revenus mensuels -
- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)

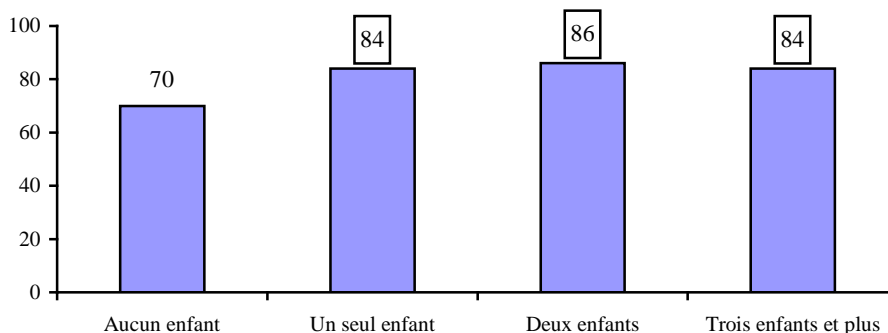


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

- De même, **la présence d'un enfant dans le foyer rend plus systématique l'usage d'un véhicule personnel** : 70% « seulement » des personnes sans enfants ont utilisé leur propre véhicule, contre 85% des chargés de famille (Graphique 11). C'est d'ailleurs entre 25 et 39 ans, l'âge où on a le plus souvent des enfants à charge, que le recours au véhicule personnel est le plus répandu (82%).

En vérité, le **nombre** d'enfants à charge **influe peu** sur le fait de prendre ou pas son véhicule : dès lors qu'il y a un enfant dans le ménage, l'utilisation de la voiture personnelle est privilégiée. Ou, peut-être, le recours aux transports collectifs devient-il alors plus rédhibitoire...

Graphique 11
Le pourcentage de partants ayant eu recours à un véhicule personnel
- Analyse en fonction du nombre d'enfants à charge -
- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)

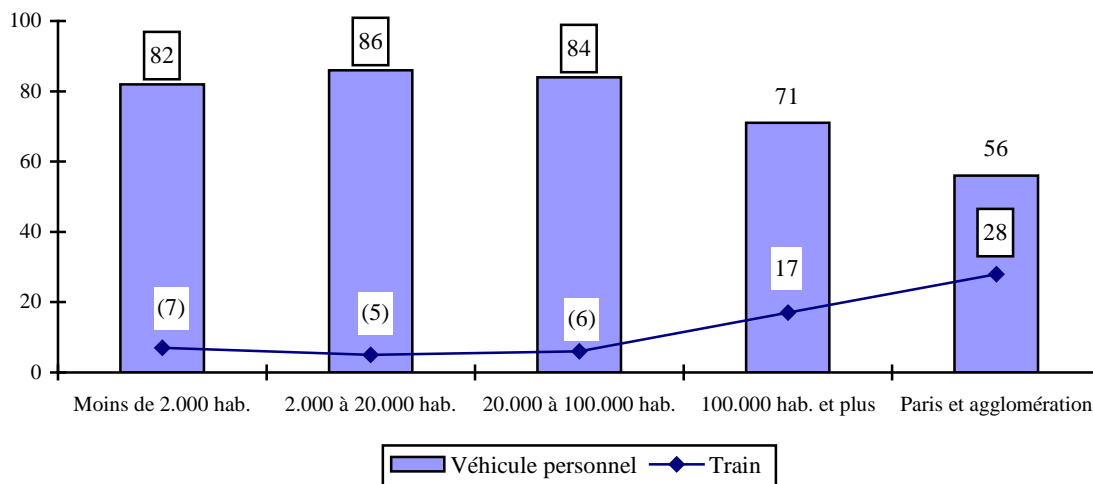


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

- Autre relation notable : le lien qui existe entre la taille de la commune de résidence et le moyen de transport pour lequel on opte (Graphique 12). **Le véhicule personnel est en effet un choix quasi systématique pour ceux qui résident dans des communes de moins de 100.000 habitants** (82 à 86% des départs se font par la route). Le train, dans ces localités souvent peu ou pas desservies par les transports collectifs, concerne moins d'un voyage sur dix.

Dans les grandes villes régionales, et plus encore à Paris et dans son agglomération, la voiture perd des adeptes et le rail devient une solution plus facilement envisageable : 17% des partants des agglomérations régionales de 100.000 habitants et plus ont eu recours au train (on recense donc environ 1 voyage en train pour 4 voyages en voiture). A Paris et dans sa banlieue, la voiture n'est plus utilisée que par 56% des partants en court séjour et le train, par 28%. On compte alors 1 voyage en train pour 2 voyages en voiture.

Graphique 12
Le pourcentage de partants ayant eu recours à un véhicule personnel ou au train
- Analyse en fonction de la taille d'agglomération -
- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

- Enfin, **c'est avant 25 ans que le rail séduit le plus** : 26% des jeunes ont opté pour cette solution (deux fois plus qu'en moyenne). Ne disposant pas forcément encore d'un véhicule personnel, éligibles à certaines réductions..., les jeunes se tournent assez facilement vers le réseau ferré pour se déplacer.

En vérité, **les liens que nous décelons ici découlent pour beaucoup de ceux qui dépendent de la possession d'une voiture** (voir Tableau A-5 en annexe).

Les ruraux, les titulaires de revenus élevés, les chargés de familles ... sont autant de catégories où la possession d'un véhicule personnel est en effet particulièrement répandue. Tandis que les moins de 25 ans, les inactifs, les bas revenus ou les habitants de Paris et de son agglomération se singularisent par un taux de possession beaucoup plus faible.

Ainsi, dès lors que le partant dispose d'une voiture, le recours à son véhicule personnel, s'il n'est pas systématique, est très massif pour ses séjours de courte durée (83%, voir Tableau 33). En revanche, si on n'a pas de véhicule à sa disposition, on est beaucoup plus souvent amené à explorer d'autres voies, par exemple prendre le train (40%) ou recourir à d'autres solutions généralement moins usitées (31%).

Tableau 33
Le mode de transport principal utilisé pour le dernier court séjour,
en fonction du taux de possession d'une voiture

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois,
soit 57% de la population -

	Ensemble des partants	(en %)	
		Oui	Non
. Véhicule personnel	75	83	29
. Train	13	8	40
. Autre	12	9	31
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 34
Le mode de transport principal utilisé lors du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois,
soit 57% de la population -

		(en %)				Total (autre inclus)
		Véhicule personnel	Train	Avion	Véhicule prêté / loué	
Ensemble de la population		75	13	5	4	100
Sexe	. Homme	77	11	(4)	(5)	100
	. Femme	74	14	(5)	(3)	100
Age	. Moins de 25 ans	57	26	(6)	(5)	100
	. 25 à 39 ans	82	9	(3)	(4)	100
	. 40 à 59 ans	79	10	(7)	(2)	100
	. 60 à 69 ans	76	(9)	(3)	(5)	100
	. 70 ans et plus	67	(20)	(3)	(5)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	62	(18)	(5)	(6)	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	67	19	(1)	(9)	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	77	(10)	(5)	(3)	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	79	(12)	(3)	(3)	100
	. Supérieurs à 3.100 €	82	(10)	(5)	(1)	100
PCS	. Indépendant	90	(3)	(4)	(2)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	72	(12)	(8)	(4)	100
	. Profession intermédiaire	81	(11)	(4)	(2)	100
	. Employé	76	13	(4)	(3)	100
	. Ouvrier	84	(7)	(2)	(5)	100
	. Reste au foyer	72	(15)	(6)	(5)	100
	. Retraité	73	(13)	(3)	(5)	100
	. Autre inactif (étudiant)	54	(28)	(9)	(4)	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	80	10	(4)	(3)	100
	. Inactif	68	(17)	(5)	(5)	100
	. Chômeur	70	(15)	(4)	(4)	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	70	(11)	(4)	(8)	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	77	11	(3)	(6)	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	78	12	(5)	(1)	100
	. Diplôme du supérieur	73	17	(6)	(2)	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	70	15	5	(4)	100
	. Un seul	84	(7)	(4)	(3)	100
	. Deux	86	(7)	(3)	(1)	100
	. Trois et plus	84	(11)	(3)	(1)	100

A suivre

Tableau 34- suite
Le mode de transport principal utilisé lors du dernier séjour de moins d'une semaine
 - Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois,
 soit 57% de la population -

		(en %)				
		Véhicule personnel	Train	Avion	Véhicule prêté / loué	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		75	13	5	4	100
Taille d'agglom.	Moins de 2.000 habitants	82	(7)	(5)	(3)	100
	2.000 à 20.000 habitants	86	(5)	(1)	(4)	100
	20.000 à 100.000 habitants	84	(6)	(2)	(4)	100
	Plus de 100.000 habitants	71	17	(6)	(4)	100
	Paris et agglomération	56	28	(8)	(3)	100
Région	Région parisienne	59	(26)	(7)	(2)	100
	Nord	74	(11)	(6)	(7)	100
	Est	67	(19)	(2)	(8)	100
	Bassin Parisien	79	(9)	(4)	(3)	100
	Ouest	82	(9)	(2)	(3)	100
	Sud-Ouest	78	(9)	(4)	(6)	100
	Centre-Est	84	(8)	(3)	(2)	100
Méditerranée	75	(10)	(8)	(1)	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 26% des moins de 25 ans partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont pris le train. C'est le cas de 13% de la population concernée en moyenne.

Bien entendu, **les caractéristiques propres du séjour** influent sur le mode de locomotion utilisé (Tableau 35) :

- Partir en France métropolitaine implique le recours à son véhicule personnel dans 79% des cas, contre 43% seulement lorsqu'on part à l'étranger. Dans ce cas, on utilise plutôt l'avion (35%).
- La distance à parcourir est déterminante : si on part à moins de 300 kilomètres de son domicile, on prend sa voiture dans 86% des cas. Mais pour une distance de plus de 300 kilomètres, on ne l'utilise plus qu'à 66% (et à 56% au delà de 500 km). Dans ce cas, c'est plutôt le train qui est privilégié (20%).
- Les séjours courts (3 nuits ou moins) se font à 80% avec son propre véhicule, contre 68% des séjours qui durent plus longtemps. Plus le séjour dure longtemps, plus on a recours au train ou à l'avion.
- Plus le nombre de partants est important, plus grande est la probabilité d'utiliser un véhicule personnel (87% pour les départs à trois ou plus, contre 50% seulement des

départs en solo (Tableau 35). Quand on part seul, le train totalise 30% des départs. Autrement dit, si la suprématie de la voiture n'est réellement jamais remise en cause, le fait de partir seul semble plutôt favoriser le recours au ferroviaire.

- La présence d'enfants parmi les partants est tout aussi primordiale : dès qu'un enfant participe au voyage, 90% des départs se font au moyen d'un véhicule personnel. S'il n'y a pas d'enfants, le poids de la voiture passe à 69%, 16% des voyages se faisant alors en train et 6% en avion.

Tableau 35
Le mode de transport principal utilisé lors du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

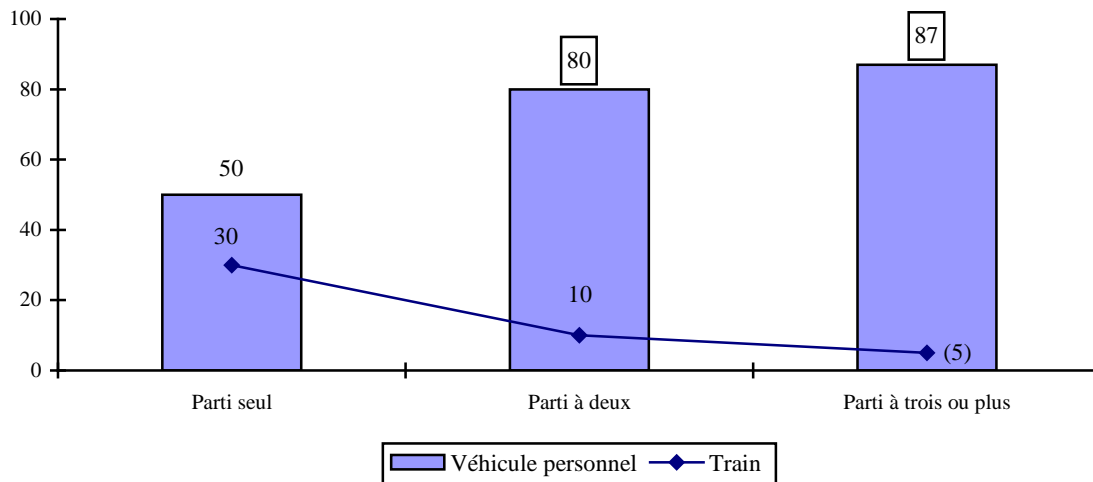
	Véhicule personnel	Train	Avion	Total (autre inclus)
Ensemble de la population	75	13	5	100
Destination . France	79	13	(1)	100
	43	(8)	35	100
Séjour . Fixe	76	13	4	100
	65	(5)	(11)	100
Distance . Moins de 300 km	86	7	-	100
	66	20	9	100
Durée du séjour . Trois nuits ou moins	80	11	(2)	100
	68	16	8	100
Nombre de partants . Seul	50	30	(8)	100
	80	10	(5)	100
	87	(5)	(2)	100
Nombre d'enfants partis . Aucun	69	16	6	100
	90	(4)	(3)	100
	90	(4)	(2)	100
Type d'hébergement . Famille, amis, résidence secondaire	78	14	(3)	100
	57	(15)	(15)	100
	86	(3)	(1)	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 86% des personnes parties à moins de 300 km de chez elles pour un séjour de moins d'une semaine ont pris leur véhicule personnel. C'est le cas de 75% de la population concernée en moyenne.

Graphique 13
Le pourcentage de partants ayant eu recours à leur véhicule personnel ou au train
- Analyse en fonction du nombre de partants -
- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

En un mot, on privilégie d'autant plus **la voiture personnelle** qu'on part en France, à plusieurs, avec au moins un enfant, pour un séjour de moins de trois jours et à une distance proche de chez soi (moins de 300 km).

On favorise plus **le train** quand on voyage seul, pour un séjour de plus de trois jours et d'autant plus qu'on va à plus de 300 km de son domicile.

Enfin, on utilise relativement plus **l'avion** quand on part à l'étranger, pour quatre nuits ou plus, et surtout lorsque l'on part seul.

Nous reviendrons sur ces différentes situations en examinant les modes de transport privilégiés dans chacun des douze « cas-types » retenus.

Dans la majorité des cas, on ne recourt qu'à un seul mode de transport

Quoi qu'il en soit, cette suprématie du recours à un véhicule personnel a une autre conséquence : dans une grande majorité des cas, **le mode de transport principal a été le seul utilisé pour le voyage** (82%, voir Tableau 36). Autrement dit, seuls 18% des partants ont eu recours à plusieurs moyens de transport pour se rendre sur leur lieu de villégiature.

Tableau 36

Avez-vous utilisé un autre moyen de transport que le mode de transport principal déjà indiqué ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

<i>(en %)</i>	
. Oui	18
. Non	82
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Le taux d'unicité du mode de transport principal va même jusqu'à atteindre les 92% chez les travailleurs indépendants ou encore 90% chez les habitants des villes moyennes (Tableau 38).

A contrario, certains groupes ont multiplié les moyens de transport afin d'atteindre leur destination. C'est par exemple le cas des étudiants (41% d'entre eux ont combiné différents modes de transport), des moins de 25 ans (35%) ou encore des habitants de Paris et de son agglomération (31%).

En fait, il s'agit ici de catégories où le recours au véhicule personnel est plus faible qu'en moyenne. Car, c'est là que réside l'explication principale de l'utilisation de modes de transport complémentaires ... : la proportion diffère, en effet, très fortement en fonction du mode de transport principal utilisé. **Lorsque le voyage s'est principalement déroulé avec un véhicule personnel** (ou une voiture louée ou prêtée), **le recours à un mode de transport additionnel est rare** (4% des cas). En revanche, quand on est parti en train ou en avion, on a massivement utilisé un autre moyen de transport, dans respectivement 74% ou 86% des cas (Tableau 37).

Tableau 37

Avez-vous utilisé un autre moyen de transport que le mode de transport principal déjà indiqué ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

	Ensemble des partants	Dont mode de transport principal utilisé		
		Un véhicule personnel ou un véhicule loué ou prêté	Le train	L'avion
. Oui, a utilisé un autre mode de transport.....	18	4	74	86
. Non, n'a pas utilisé d'autres modes de transport.....	82	96	26	14
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : quand on a utilisé un véhicule personnel comme mode de transport principal, on n'a pas eu recours, dans 96% des cas, à un autre moyen de transport. Par contre, quand on a utilisé principalement le train, on a eu recours à 74% à un autre mode de transport.

Tableau 38

Avez-vous eu recours à un autre mode de transport que le mode principal ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)		
		Oui	Non	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		18	82	100
Sexe	. Homme	17	83	100
	. Femme	19	81	100
Age	. Moins de 25 ans	35	65	100
	. 25 à 39 ans	13	87	100
	. 40 à 59 ans	17	83	100
	. 60 à 69 ans	(16)	84	100
	. 70 ans et plus	(17)	83	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	(28)	72	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	19	81	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	17	83	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	14	86	100
	. Supérieurs à 3.100 €	16	84	100
PCS	. Indépendant	(8)	92	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	(24)	76	100
	. Profession intermédiaire	(14)	86	100
	. Employé	16	84	100
	. Ouvrier	(13)	87	100
	. Reste au foyer	(20)	80	100
	. Retraité	17	83	100
	. Autre inactif (étudiant)	41	59	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	15	85	100
	. Inactif	23	77	100
	. Chômeur	(19)	81	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	(18)	82	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	17	83	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	19	81	100
	. Diplôme du supérieur	20	80	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	21	79	100
	. Un seul	(14)	86	100
	. Deux	(11)	89	100
	. Trois et plus	(16)	84	100
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	(15)	85	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	(10)	90	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	(11)	89	100
	. Plus de 100.000 habitants	22	78	100
	. Paris et agglomération	31	69	100
Région	. Région parisienne	28	72	100
	. Nord	(18)	82	100
	. Est	(24)	76	100
	. Bassin Parisien	(13)	87	100
	. Ouest	17	83	100
	. Sud-Ouest	(14)	86	100
	. Centre-Est	(13)	87	100
	. Méditerranée	(21)	79	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 35% des moins de 25 ans partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont eu recours à deux modes de transport au moins. C'est le cas de 18% de la population concernée en moyenne.

On ne s'étonnera donc pas de retrouver ici les liens déjà mis en évidence, entre le type de séjour effectué et le mode de transport principal utilisé. En effet, **on a surtout recours à au moins un moyen de transport complémentaire** (Tableau 39) :

- Lorsque l'on part à l'étranger.
- Lorsque l'on part seul, sans enfants.
- Lorsque l'on part à plus de 300 km de son domicile, pour quatre jours ou plus.
- Lorsque l'on descend à l'hôtel.

Dans tous ces cas, en effet, on a vu qu'on utilisait moins la voiture comme mode de transport principal (*cf.* Tableau 35 ci-dessus).

Tableau 39
Le pourcentage de partants ayant eu recours à un autre mode de transport que le mode principal

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		<i>(en %)</i>
Ensemble de la population		18
Destination	. France	15
	. Etranger	46
Séjour	. Fixe	18
	. Itinérant	(24)
Distance	. Moins de 300 km	11
	. 300 km et plus	26
Durée du séjour	. Trois nuits ou moins	14
	. Quatre nuits ou plus	25
Nombre de partants	. Seul	37
	. A deux	14
	. A trois ou plus	11
Nombre d'enfants partis	. Aucun	22
	. Un	(11)
	. Deux ou plus	(8)
Type d'hébergement	. Famille, amis, résidence secondaire	17
	. Hôtel	30
	. Location, gîte, camping caravanning	7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 46% des personnes parties à l'étranger pour un séjour de moins d'une semaine ont eu recours à un autre mode de transport que le mode de transport principal. C'est le cas de 18% de la population concernée en moyenne.

Quoi qu'il en soit, on observe que la suprématie de la voiture réapparaît quand on entre dans le détail des moyens de transport complémentaires utilisés : lorsqu'on a eu recours à un mode complémentaire, c'est en effet, dans 6% des cas, sa voiture personnelle qu'on a emprunté, contre 5% de recours aux transports en commun (Tableau 40).

Tableau 40
Les différents modes de transport complémentaires utilisés lors du dernier séjour de moins d'une semaine
 - Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	(en %)		
	Utilisé	Pas utilisé	Total
. Voiture personnelle	6	94	100
. Transport en commun	5	95	100
. Voiture de location, voiture prêtée par un tiers	2	98	100
. Autocar	1	99	100
. Taxi	1	99	100
. Train	1	99	100
. Bateau	1	9	100
. Autre	2	98	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

En réalité, si on entre dans le détail, on constate que quand on a eu recours à la voiture comme mode principal, on a rarement utilisé un mode complémentaire (cf. Tableau 37 ci-dessus).

Quand on a eu recours au **train**, on a principalement utilisé en mode complémentaire, d'abord **les transports en commun** (dans 43% des cas concernés), ensuite la voiture (31% des cas).

Enfin, quand on a eu recours à l'**avion** en mode principal, on a utilisé, en mode complémentaire, essentiellement la **voiture** (61% des cas concernés).

Par ailleurs, la location d'un véhicule sur place, c'est-à-dire sur le lieu de destination même, reste assez **exceptionnelle** (1%, voir Tableau 41). Il faut dire que les trois quarts des partants disposaient déjà de leur propre véhicule ... Si on exclut de l'analyse les départs effectués en automobile (la sienne ou celle d'un tiers), on aboutit à un recours à la voiture de location de 5%. Les effectifs concernés sont malheureusement trop faibles pour tenter une approche plus détaillée.

Tableau 41

Avez-vous loué une voiture sur votre lieu de destination ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)	
. Oui	1
. Non	99
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

62% des partants auraient réellement eu le choix de leur mode de transport

En fait, la suprématie du choix de la voiture pour les courts séjours est d'autant plus frappante que presque les deux tiers des partants n'étaient pas contraints dans leur décision : ils pouvaient opter pour tel ou tel mode de transport sans être soumis, *a priori*, à des obligations quelconques, techniques ou touristiques (Tableau 42).

En effet, interrogés directement sur ce point, « seuls » 37% des partants déclarent ne pas avoir eu de choix à faire : pour 32%, le mode de transport utilisé était le seul possible ; pour 4%, il était imposé par le tour-opérateur. Autrement dit, **62% des partants affirment avoir eux-mêmes fait le choix de leur mode de transport.**

Tableau 42

A propos du mode de transport principal, diriez-vous que ...

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)	
. Il vous a été imposé (par un tour-opérateur, par exemple, car il était inclus dans le descriptif et le prix du séjour)	4
. Vous n'aviez pas vraiment le choix : c'était la seule façon possible de se rendre à cet endroit	32
. Seul ce mode de transport proposait encore des places disponibles	1
. Vous avez eu le choix du mode de transport utilisé ...	62
. Ne sait pas	1
Total.....	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Ce choix a d'ailleurs été majoritairement possible **dans tous les groupes sociaux**, à au moins 53% (cf. Tableau A-6 en annexe). En réalité, dans tous les cas, quelles que soient les

caractéristiques du dernier séjour effectué, **une majorité de partants** avait toute latitude pour choisir son moyen de transport (Tableau 43) : que leur séjour ait été effectué en France ou à l'étranger, qu'ils soient partis seuls ou en couple, loin de leur domicile ou tout près, plus de 54% des partants avaient la possibilité de **choisir** leur mode de transport.

Le seul cas où il n'y a pas eu majoritairement choix du moyen de transport concerne les **séjours itinérants** : 54% des partants concernés disent ne pas avoir choisi leur moyen de locomotion.

Tableau 43

Avez-vous eu le choix de votre mode de transport ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)		
		Oui	Non	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		62	37	100
Destination	. France	63	37	100
	. Etranger	62	38	100
Séjour	. Fixe	64	36	100
	. Itinérant	44	54	100
Distance	. Moins de 300 km	60	40	100
	. 300 km et plus	68	32	100
Durée du séjour	. Trois nuits ou moins	60	39	100
	. Quatre nuits ou plus	66	33	100
Nombre de partants	. Seul	62	38	100
	. A deux	66	33	100
	. A trois ou plus	59	40	100
Nombre d'enfants partis	. Aucun	64	35	100
	. Un	58	42	100
	. Deux ou plus	58	41	100
Type d'hébergement	. Famille, amis, résidence secondaire	65	34	100
	. Hôtel	54	46	100
	. Location, gîte, camping caravanning	62	37	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 54% des personnes parties en voyage itinérant disent ne pas avoir eu le choix du mode de transport principal. C'est le cas de 37% de la population concernée en moyenne.

Quoi qu'il en soit, on note que 64% des partants qui ont opté pour la voiture reconnaissent avoir eu le choix de leur mode de transport (Tableau 44). **C'est dire que le recours à la voiture relève bien d'une préférence affirmée**, en tout cas d'une décision individuelle.

Tableau 44
Avez-vous eu le choix du mode de transport principal ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	Ensemble des partants	(en %)		
		Dont a utilisé comme mode de transport principal :		
		Véhicule personnel	Train	Avion
. Oui	62	64	68	(54)
. Non	37	35	32	(46)
Total (yc nsp)	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Une chose est sûre cependant : **le « choix » a rarement été éclairé par une quelconque comparaison.** En effet, seuls 13% des partants ayant effectivement eu la possibilité de choisir leur mode de transport ont recherché des informations sur d'autres moyens possibles de se rendre à destination (Tableau 45). Autrement dit, **87% n'ont pas cherché à asseoir leur choix sur une éventuelle comparaison complémentaire.**

Les diplômés du supérieur seraient ceux qui auraient le plus souvent comparé les différents modes de transport entre eux. Mais même chez eux, seule une minorité (19%) se prévaut d'une telle démarche (6 points de plus qu'en moyenne, voir Tableau A-7 en annexe).

A contrario, les travailleurs indépendants (97%) et les ouvriers (92%) sont les groupes qui auraient le plus souvent choisi sans effectuer une quelconque comparaison (alors même qu'ils avaient la possibilité de le faire).

Tableau 45
Avant d'opter pour ce mode de transport principal, avez-vous recherché des informations sur les autres modes de transport possibles ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois et qui ont eu le choix du mode de transport utilisé, soit 36% de la population -

	(en %)
. Oui	13
. Non	87
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

On remarque d'ailleurs (Tableau 46) que **les utilisateurs d'un véhicule individuel** (que ce soit le leur ou qu'il soit loué ou prêté par un tiers) **sont précisément ceux qui sont les moins enclins à se renseigner à propos des autres modes de transport** (seuls 10% l'ont fait), tandis que 23% de ceux qui ont eu recours à un autre mode de déplacement (train, avion, autocar, bateau ...) ont cherché des informations sur les diverses possibilités de locomotion offertes.

Tableau 46
Avez-vous recherché des informations sur les autres modes de transport possibles ?

- Analyse en fonction du mode de transport principal adopté -

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois et qui ont eu le choix du mode de transport utilisé, soit 36% de la population -

(en %)

	Ensemble	Dont a utilisé ... :	
		un véhicule personnel (ou un véhicule loué ou prêté)	un autre mode de transport
. Oui	13	10	23
. Non.....	87	90	77
Total.....	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Notons enfin que si la recherche d'informations est rare, **deux fois sur trois, elle se fait via Internet** (Tableau 47). L'échantillon observé ici est cependant trop faible pour détailler l'analyse.

Tableau 47
Avez-vous eu recours à Internet pour obtenir ces informations ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois et qui ont eu le choix du mode de transport utilisé et qui ont recherché des informations sur les autres modes de transport possibles, soit 5% de la population -

(en %)

. Oui	66
. Non	34
Total.....	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Autrement dit, **le choix du mode de transport principal pour les courts séjours est souvent plus volontariste qu'imposé. La préférence donnée à la voiture n'en est que plus frappante** : on choisit le plus fréquemment de partir avec son véhicule personnel, comme s'il

s'agissait d'une évidence et le plus souvent sans procéder à des comparaisons éventuelles avec les autres types de transport possibles.

D'ailleurs, il apparaît bien que, même quand on a le choix d'opter pour tel ou tel mode de locomotion, c'est la voiture qu'on utilise massivement lors des départs en courts séjours : que l'on ait pu ou pas exercer un choix, c'est le véhicule personnel qui a été adopté pour le dernier court séjour effectué (Tableau 48). On verra néanmoins que dans quelques rares cas bien précis, la voiture est parfois supplantée.

Tableau 48
Le mode de transport principal utilisé lors du dernier séjour de moins d'une semaine
 - Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	Ensemble des partants	(en %)	
		Dont a pu choisir le mode de transport principal ?	
		Oui	Non
. Véhicule personnel (voiture, moto, camping car)	75	78	72
. Train (y compris TGV)	13	14	11
. Avion (y compris « low cost »)	5	(4)	(6)
. Voiture de location, ou prêté par un tiers	4	(3)	(5)
. Autocar	3	(1)	(6)
. Bateau	1	(1)	(0)
Total (y compris autre)	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

2. Les principaux critères de choix du mode de transport : la rapidité, même si la praticité reste fondamentale

Il peut paraître, bien entendu, assez vain d'interroger les partants sur leurs critères de choix alors même qu'on constate que rares sont les comparaisons réelles qu'ils effectuent préalablement à leurs départs.

Il reste que **le premier critère de choix du mode de transport**, celui le plus souvent mis en avant par les partants qui ont eu la possibilité réelle de choisir, est **la praticité**. 95% des partants concernés considèrent en effet le mode de transport choisi comme « le plus pratique ». Précisons bien qu'il s'agit d'une réponse *a posteriori*, une fois le voyage effectué (Tableau 49).

Quatre autres critères arrivent ensuite, cités par environ quatre partants sur cinq, avec des scores très proches : le **confort** (83%), la **rapidité** (80%), la **ponctualité** (79%) et le **coût** (79%).

Ensuite, 66% des personnes concernées estiment avoir opté pour le moyen de transport « **le moins stressant** », tandis que 59% disent avoir choisi « **le plus sûr** ».

En revanche, une majorité reconnaît que le mode de transport adopté pour voyager n'était **pas le plus écologique** (61%).

Tableau 49
Parlons à nouveau du mode de transport principal que vous avez choisi pour ce séjour.
Diriez-vous que ce mode de transport était, pour cette destination ...

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois et
qui ont eu le choix du mode de transport utilisé, soit 36% de la population -

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
. Le plus pratique	95	5	0	100
. Le plus confortable	83	16	1	100
. Le plus rapide	80	20	0	100
. Le plus ponctuel	79	20	1	100
. Le moins cher	79	20	1	100
. Le moins stressant	66	33	1	100
. Le plus sûr	59	39	2	100
. Le plus écologique	35	61	4	100

(en %)
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Les jugements formulés varient, bien entendu, en fonction du mode de transport réellement adopté (Tableau 50). **Trois enseignements principaux se dégagent :**

- * **Le recours à la voiture est surtout jugé pratique** (à 97%) : c'est de loin le critère qui paraît le plus directement associé au véhicule personnel. La voiture est ensuite jugée comme le moyen **le plus confortable** (à 85%), puis **le plus rapide** (82%). A l'inverse, la voiture pêche, aux yeux mêmes de ses utilisateurs, par son **côté non écologique** (seuls 25% des partants en voiture classent ce moyen de locomotion comme le plus écologique !). Ce n'est pas non plus le mode considéré comme « le plus sûr » (seulement 52% des réponses) ou comme « le moins stressant » (61%).

En un mot, **la voiture est pratique et confortable, mais n'est pas écologique et pas toujours sûre.**

- * **Le train prend le contre-pied de ces jugements** : c'est surtout, aux yeux de ses utilisateurs, le moyen **le plus sûr** (à 91%), le mode de transport **le moins stressant** (85%) et **le plus écologique** (85%). En fait, la critique principale concernant le train concerne sa rapidité : « seuls » 73% de ses utilisateurs le considèrent comme le moyen le plus rapide. Le taux reste cependant élevé, on en conviendra, mais il est, sur ce thème, de 9 points inférieur à celui concernant la voiture.

Il n'empêche qu'*in fine*, **le train bénéficie d'une meilleure « note » globale que la voiture** : en moyenne, tous critères confondus, le train affiche en effet un « taux de satisfaction » de 82%, contre 70% « seulement » pour la voiture. Cela tient pour l'essentiel à la reconnaissance du côté « moins polluant » du train.

- * **Quant à l'avion, il est également plutôt mieux noté que la voiture** (à 79%, soit 9 points de mieux). L'échantillon ici est faible, mais deux éléments principaux caractérisent ce moyen de transport, aux yeux de ses utilisateurs : sa rapidité (100%) et sa praticité (97%), en même temps qu'on lui reconnaît un retard du point de vue de l'écologie (38%).

Tableau 50
Diriez-vous que le mode de transport choisi était, pour cette destination ...

- Analyse en fonction du transport principal choisi -
- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, et qui ont eu le choix du mode de transport, soit 36% de la population -

(en %)

Le moyen choisi était ...	Ensemble	Dont mode de transport principal adopté		
		Véhicule personnel	Train	Avion
. Le plus pratique	95	97	83	(97)
. Le plus confortable	83	85	75	(82)
. Le plus rapide	80	82	73	(100)
. Le plus ponctuel	79	80	83	(79)
. Le moins cher	79	79	77	(66)
. Le moins stressant	66	61	85	(88)
. Le plus sûr	59	52	91	(85)
. Le plus écologique	35	25	85	(38)
Score moyen de citations	72	70	82	79

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 85% des partants en train jugent ce mode de transport le moins stressant, contre 66% de l'ensemble des partants en moyenne.

Ce sont ces avantages et inconvénients relatifs qui sont résumés au Tableau 51.

Tableau 51
Avantages et inconvénients relatifs des trois principaux modes de transport

	Voiture	Train	Avion
Avantages relatifs (caractéristiques les plus citées)	Le plus pratique (97%)	Le plus sûr (91%)	Le plus rapide.....(100%)
	Le plus confortable (85%)	Le moins stressant (85%)	Le plus pratique.....(97%)
	Le plus rapide (82%)	Le plus écologique (85%)	
Inconvénients relatifs (caractéristiques les moins citées)	Le plus sûr (52%)	Le plus rapide (73%)	Le moins cher.....(66%)
	Le plus écologique..... (25%)		Le plus écologique(38%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Bien entendu, comme la voiture est, on l’a vu, le mode le plus fréquemment utilisé pour les départs en courts séjours, ce sont les jugements concernant ce moyen de locomotion qui jouent le plus sur les opinions d’ensemble. C’est ce qui explique, par exemple, que « la praticité » prenne la place de tête des critères de choix.

C’est aussi la raison pour laquelle, dans **tous** les groupes socio-démographiques, prévaut la **praticité** du mode de transport choisi (à au moins 85%, cf. Tableau A8 en annexe).

En fait, les variations de réponses mises en évidence en fonction des groupes sociaux ne sont rien d’autre que le reflet direct du pourcentage d’utilisateurs de la voiture au sein de l’ensemble des partants. Ainsi, par exemple, remarque-t-on que 100% des travailleurs indépendants mettent en avant la praticité du mode de transport choisi (cf. Tableau A8 en annexe). Cela tient au fait que dans ce groupe, 90% des partants en courts séjours ont eu recours à leur voiture personnelle (cf. Tableau 34 ci-dessus).

Une deuxième question était posée aux partants en courts séjours, ou plus exactement à ceux qui, parmi eux, ont eu la possibilité de choisir leur mode de transport : nous leur avons demandé de désigner le critère qui a finalement eu **le plus** d’importance dans leur choix du moyen de locomotion utilisé.

Cette **hiérarchisation** des préférences aboutit à un classement différent de celui évoqué précédemment : en fait, c’est, aux yeux des enquêtés, **la rapidité du mode de transport qui prime largement**. 41% des partants mettent ce critère en avant. Vient en second le **coût** du

moyen de transport utilisé (19% des réponses), puis **le confort**, qui récolte 12% des suffrages (Tableau 52).

Tous les autres critères recueillent moins de 10% des réponses. Citons ainsi la praticité (8%), l'absence d'appréhensions (7%), la sécurité (4%). Certains enquêtés se placent dans un registre plus hédoniste : 3% louent la liberté et 1% évoquent le plaisir, voire la passion.

Le plus frappant est que, quel que soit le mode de transport adopté (voiture, train, avion), **c'est la rapidité qui prend la tête des critères ayant eu le plus d'importance : la hiérarchie des critères de choix serait finalement peu différente selon qu'on a eu recours au train, à l'avion ou à la voiture.**

Remarquons cependant que **les thèmes hédonistes** (plaisir, passion, liberté, indépendance) **ne sont mis en avant que par les utilisateurs de la voiture.** Ce sont ces mêmes usagers d'un véhicule personnel qui, beaucoup plus souvent que les autres, évoquent la commodité et le confort.

Les utilisateurs du train, quant à eux, mettent en avant plus souvent que les autres la sécurité de ce moyen de transport.

Tableau 52
Pour choisir le mode de transport que vous avez finalement retenu pour ce séjour, quel critère dans cette liste a eu pour vous le plus d'importance ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois et qui ont eu le choix du mode de transport utilisé, soit 36% de la population -

(en %)

	Ensemble	Dont mode de transport principal :		
		Véhicule personnel	Train	Avion
. La rapidité, le temps de trajet	41	41	42	(60)
. Le coût	19	16	(28)	(38)
. Le confort	12	14	(7)	(3)
. La commodité, la praticité	8	10	(2)	-
. Le peu d'appréhension que ce mode de transport suscite chez vous	7	7	(5)	-
. La sécurité	4	(3)	(11)	-
. La liberté, l'indépendance	3	(4)	-	-
. Le fait qu'il y ait des places disponibles	2	(2)	(2)	-
. Le plaisir, la passion	1	(1)	-	-
. Autre	2	(2)	(2)	-
. Ne sait pas	1	-	(2)	-
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

On peut donc faire l'hypothèse que **le premier critère de choix est la rapidité, le temps de trajet, quel que soit le mode de locomotion choisi**. Mais ceci n'empêche pas, ensuite, de considérer que le recours à la voiture personnelle présente l'avantage de la praticité et du confort, outre la rapidité ; que le recours au train offre l'intérêt d'être un moyen sûr et peu stressant ; et que l'avion présente l'avantage d'être pratique, au-delà de sa rapidité.

Une chose est certaine : **on ne remet jamais en cause l'importance première de la rapidité**. En particulier, dans tous les cas, quelles que soient les caractéristiques du dernier court séjour effectué, c'est le critère du « temps de trajet » qui est placé en tête des raisons du choix du mode de locomotion (Tableau 53).

On remarquera simplement que **le critère de rapidité** est d'autant plus mis en avant **qu'on part seul, près de chez soi, pour une courte durée** (moins de trois nuits). On s'intéresse par contre relativement plus au **prix** du moyen de transport, à son coût, lorsqu'on part à plus de trois cent kilomètres de chez soi, pour plus de quatre nuits et à trois personnes ou plus.

Tableau 53
La raison principale du choix du mode de transport principal

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois,
et qui ont eu le choix du mode de transport, soit 36% de la population -

		(en %)				
		Rapidité	Coût	Confort	Commodité	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		41	19	12	8	100
Destination	France	41	18	13	8	100
	Etranger	(39)	(30)	(10)	(8)	100
Séjour	Fixe	43	19	12	8	100
	Itinérant	(7)	(32)	(22)	(6)	100
Distance	Moins de 300 km	49	14	11	(6)	100
	300 km et plus	37	24	13	10	100
Durée du séjour	Trois nuits ou moins	48	15	11	7	100
	Quatre nuits ou plus	32	25	14	9	100
Nombre de partants	Seul	50	(15)	(11)	(6)	100
	A deux	41	17	13	(7)	100
	A trois ou plus	35	25	12	(10)	100
Nombre d'enfants partis	Aucun	42	19	13	7	100
	Un	46	(15)	(8)	(14)	100
	Deux ou plus	32	(27)	(15)	(6)	100
Type d'hébergement	Famille, amis, résidence secondaire	41	19	11	9	100
	Hôtel	43	(16)	(19)	(6)	100
	Location, gîte, camping caravanning	40	(26)	(10)	(5)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 48% des personnes parties pour trois nuits ou moins estiment que c'est la rapidité qui a eu le plus d'importance dans le choix du mode de transport de leur dernier séjour. C'est le cas de 41% de l'ensemble des partants concernés, en moyenne.

L'analyse par catégories sociales confirme **cette suprématie du temps de trajet** ; dans aucun groupe socio-démographique, ce critère cède sa place de tête (Tableau 54). Ainsi :

- * **La rapidité** est citée par 32 à 54% de chacun des groupes socio-démographiques. Les jeunes (48%) et les plus âgés (54%) se retrouvent pour mettre l'accent sur l'importance de ce critère. Les bacheliers (49%) et les employés (46%) insistent également davantage qu'en moyenne sur la rapidité.

Les ouvriers (34%), les chargés de familles d'au moins deux enfants (34%) et les bas revenus y seraient, en termes relatifs, les moins sensibles.

- * **Le coût** recueille, quant à lui, 19% des suffrages en moyenne. Les membres des professions intermédiaires sont les plus nombreux à l'évoquer (27%), sans que cela ne remette en cause la suprématie du critère « temps de trajet ».

Tableau 54

La raison principale du choix du mode de transport principal

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, et qui ont eu le choix du mode de transport, soit 36% de la population -

		(en %)				
		Rapidité	Coût	Confort	Commodité	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		41	19	12	8	100
Sexe	Homme.....	39	18	12	9	100
	Femme	43	21	13	(7)	100
Age	Moins de 25 ans	48	(25)	(7)	(5)	100
	25 à 39 ans	38	21	(11)	(10)	100
	40 à 59 ans	41	22	12	(7)	100
	60 à 69 ans	(32)	(15)	(21)	(13)	100
	70 ans et plus	54	(4)	(15)	(3)	100
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	(35)	(20)	(7)	(6)	100
	Compris entre 900 et 1.500 €	42	(18)	(14)	(6)	100
	Compris entre 1.500 et 2.300 €	41	(19)	(15)	(7)	100
	Compris entre 2.300 et 3.100 €	40	22	(9)	(11)	100
	Supérieurs à 3.100 €	40	19	(14)	(10)	100
PCS	Indépendant	(53)	(9)	(7)	(14)	100
	Cadre supérieur, profession libérale	(37)	(19)	(13)	(7)	100
	Profession intermédiaire	41	27	(7)	(8)	100
	Employé	46	(19)	(12)	(6)	100
	Ouvrier	34	(21)	(15)	(8)	100
	Reste au foyer	(39)	(15)	(19)	(13)	100
	Retraité	39	(11)	(20)	(7)	100
Autre inactif (étudiant).....	(45)	(32)	(5)	(6)	100	
Situation professionnelle	Actif occupé	42	21	10	8	100
	Inactif	41	16	16	(8)	100
	Chômeur	(35)	(23)	(14)	(7)	100
Diplôme	Aucun diplôme, CEP	42	(13)	(21)	(0)	100
	BEPC ou dipl. technique équivalent	36	19	15	(10)	100
	BAC ou dipl. technique équivalent	49	(18)	(9)	(6)	100
	Diplôme du supérieur	41	23	(9)	(9)	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	Aucun	43	18	14	7	100
	Un seul	40	(16)	(9)	(14)	100
	Deux	34	(28)	(9)	(5)	100
	Trois et plus.....	(34)	(30)	(12)	(9)	100
Taille d'agglo.	Moins de 2.000 habitants	41	18	(16)	(5)	100
	2.000 à 20.000 habitants	34	(22)	(16)	(12)	100
	20.000 à 100.000 habitants	40	(13)	(11)	(10)	100
	Plus de 100.000 habitants	44	23	(8)	(7)	100
	Paris et agglomération	44	(17)	(16)	(9)	100
Région	Région parisienne	43	(17)	(15)	(10)	100
	Nord	(55)	(17)	(12)	(0)	100
	Est	(42)	(23)	(8)	(4)	100
	Bassin Parisien	36	(21)	(17)	(7)	100
	Ouest	37	(22)	(12)	(5)	100
	Sud-Ouest	43	(17)	(15)	(6)	100
	Centre-Est	40	(18)	(10)	(14)	100
	Méditerranée	42	(22)	(5)	(10)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 46% des employés partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine disent que le critère principal de choix du mode de transport a été la rapidité. C'est le cas de 41% de la population concernée en moyenne.

3. *Les modes de transport choisis dans chacun des douze courts « séjours-types »*

On peut synthétiser l'ensemble des enseignements précédents en observant quels types de moyens de transport ont été associés à chacun des douze courts « séjours-types », ceux évoqués au chapitre précédent.

Malgré la suprématie du recours à la voiture personnelle, on constate que **trois « séjours-types »** se caractérisent par une majorité (ou presque) d'utilisateurs **de modes de locomotion autres que la voiture**. C'est le cas pour :

* **Le type de séjour 1** (départs à l'étranger, hébergement gratuit) :

- Recours à l'avion dans 35% des cas (contre 5% en moyenne).
- Recours au train dans 17% des cas (contre 13% en moyenne).

* **Le type de séjour 2** (départs à l'étranger, hébergement payant) :

- Recours à l'avion dans 35% des cas.

* **Le type de séjour 6** (départs en France, en solo, hébergement gratuit, à plus de 300 km de chez soi) :

- Recours au train dans 53% des cas.

Dans toutes les autres configurations, le recours au véhicule personnel est assez largement majoritaire (Tableau 55). Ce qui signifie qu'on utilise plus l'avion quand on se rend à l'étranger et qu'on a relativement plus recours au train quand on part seul.

Le recours à la voiture dépasse les 90% dans trois cas : les séjours 4, 5 et 12, c'est-à-dire les séjours à hébergement gratuit, à deux ou plus, à moins de 300 km de chez soi, et les séjours en location-camping, à trois ou plus.

Tableau 55

Mode de transport principal utilisé lors du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Véhicule personnel	Train	Avion	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		75	13	5	100
Type de séjour (1)	. Séjour 1	46	17	35	100
	. Séjour 2	42	3	35	100
	. Séjour 3	64	21	-	100
	. Séjour 4	91	5	-	100
	. Séjour 5	92	3	-	100
	. Séjour 6	42	53	6	100
	. Séjour 7	80	16	1	100
	. Séjour 8	89	7	-	100
	. Séjour 9	64	22	2	100
	. Séjour 10	76	13	6	100
	. Séjour 11	77	8	2	100
	. Séjour 12	93	-	-	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 91% des personnes parties en séjour de type 4 (en France, dans un hébergement gratuit, à moins de 300km de chez elles, parties à deux) ont pris leur véhicule personnel. C'est le cas de 75% de la population concernée en moyenne.

(1) Sur les types de séjours, cf. page 40.

On remarquera néanmoins que dans deux cas, les partants se sont vus imposer – ou n'ont pas le sentiment d'avoir pu choisir – leur mode de transport (Tableau 56) : cela concerne 50% des participants au séjour-type 2 (à l'étranger, hébergement payant) et 46% des participants au séjour-type 5 (en France, hébergement gratuit, à trois personnes ou plus, à moins de 300 km).

Tableau 56

Avez-vous eu le choix de votre mode de transport ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Oui	Non	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		62	37	100
Type de séjour (1)	. Séjour 1	81	19	100
	. Séjour 2	50	50	100
	. Séjour 3	65	35	100
	. Séjour 4	65	35	100
	. Séjour 5	52	46	100
	. Séjour 6	70	29	100
	. Séjour 7	71	27	100
	. Séjour 8	71	28	100
	. Séjour 9	61	39	100
	. Séjour 10	60	40	100
	. Séjour 11	59	39	100
	. Séjour 12	59	41	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 81% des personnes parties en séjour de type 1 (à l'étranger, en hébergement gratuit) disent avoir eu le choix du mode de transport principal. C'est le cas de 62% de la population concernée en moyenne.

(1) Sur les types de séjours, cf. page 40.

Enfin, pour trois types de séjours, on utilise assez fréquemment d'autres moyens de transport que le mode principal : c'est le cas quand on se rend à l'étranger (séjours-types 1 et 2) et quand on part seul, en France, en hébergement gratuit, à plus de 300 km de chez soi (séjour-type 6).

Tableau 57
Le pourcentage de partants ayant eu recours à un autre mode de transport que le mode principal

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)
Ensemble de la population		18
Type de séjour (1)	. Séjour 1	45
	. Séjour 2	46
	. Séjour 3	26
	. Séjour 4	8
	. Séjour 5	9
	. Séjour 6	47
	. Séjour 7	12
	. Séjour 8	8
	. Séjour 9	22
	. Séjour 10	19
	. Séjour 11	10
	. Séjour 12	5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 46% des personnes parties en séjour de type 2 (à l'étranger, avec un hébergement payant) ont eu recours à un autre mode de transport que le mode de transport principal. C'est le cas de 18% de la population concernée en moyenne.

(1) Sur les types de séjours, cf. page 40.

Une dernière remarque mérite attention : la **rapidité** du mode de transport est presque partout le premier critère de choix. Ce n'est cependant pas le cas pour le séjour-type 8 (hébergement gratuit, en France, à plus de 300 km, à trois ou plus) : là, c'est le **coût** qui est la référence première (Tableau 58).

Plus généralement, la rapidité du moyen de locomotion est bien davantage mis en avant pour les séjours peu lointains (moins de 300 km), effectués seul ou à deux (séjours-types 3 et 4) ou dans le cas du séjour-type 11 (en France, en location, seul ou à deux).

Le **coût** est une préoccupation relative des partants des séjours de type 1 (étranger, hébergement gratuit), des séjours-types 8 (en France, hébergement gratuit, à plus de 300 km, à trois ou plus), ou des séjours-types 12 (en France, en location, à trois ou plus).

Enfin, le **confort** et la **commodité** du moyen de transport sont des références sur-représentées chez les partants en séjour-type 10 (en France, à l'hôtel, à 3 personnes ou plus).

Tableau 58
La raison principale du choix du mode de transport principal

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, et qui ont eu le choix du mode de transport, soit 36% de la population -

		<i>(en %)</i>				
		Rapidité	Coût	Confort	Commodité	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		41	19	12	8	100
Type de séjour <small>(1)</small>	Séjour 1	48	34	6	3	100
	Séjour 2	30	26	13	12	100
	Séjour 3	50	10	9	6	100
	Séjour 4	50	12	11	7	100
	Séjour 5	37	21	13	11	100
	Séjour 6	41	20	11	9	100
	Séjour 7	36	16	18	11	100
	Séjour 8	29	30	8	14	100
	Séjour 9	43	16	18	2	100
	Séjour 10	45	9	22	15	100
	Séjour 11	50	18	11	-	100
	Séjour 12	38	28	10	5	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

⁽¹⁾ Sur les types de séjours, cf. page 40.

On trouvera dans les pages qui suivent **le récapitulatif, séjour-type par séjour-type, des choix concernant les modes de transports adoptés**. On n'y a fait figurer, dans chaque cas, que les caractéristiques sur-représentées.

**Tableau récapitulatif
des principales caractéristiques des pratiquants de chacun des douze séjours-types**

<p>Séjour 1 : Départ à l'étranger (3,7%) Hébergement gratuit</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans enfant à charge (77%, contre 65% en moyenne) ▪ Réside à Paris et dans des agglomérations de plus de 100.000 habitants (66% contre 46%) ▪ Moins de 40 ans (55% contre 44%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avion (35% contre 5%) et train (17% contre 13%) ▪ Avec recours à un mode de transport complémentaire (45% contre 18%), essentiellement la voiture 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rapidité (citée à 48% contre 40% en moyenne) ▪ Le coût (cité à 34%, contre 19%)
<p>Séjour 2 : Départ à l'étranger (6,0%) Hébergement payant</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre et membre des professions intermédiaires (33%, contre 26% en moyenne) ▪ Titulaire de revenus mensuels compris entre 1.500 et 2.300€ (32% contre 20%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avion (35% contre 5% en moyenne) ▪ Avec recours à un mode de transport complémentaire (46% contre 18%), essentiellement la voiture ▪ Le mode de transport utilisé a été imposé dans 50% des cas (contre 37% en moyenne) 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 26%, contre 19% en moyenne)
<p>Séjour 3 : Départ en France métropolitaine (9,4%) Hébergement gratuit Moins de 300 km En solo</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Femme (62% contre 52% en moyenne) ▪ Moins de 25 ans (25%, contre 14%) ▪ Revenus mensuels inférieurs à 1.500€ (42% contre 23%) ▪ Sans enfant à charge (89% contre 65%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Train (21% contre 13% en moyenne) ▪ Avec recours à un mode de transport complémentaire (26% contre 18%), plutôt des transports en commun 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rapidité (citée à 50%, contre 41% en moyenne)
<p>Séjour 4 : Départ en France métropolitaine (12,2%) Hébergement gratuit Moins de 300 km A deux</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans enfant à charge (79% contre 65% en moyenne) ▪ Homme (58%, contre 48%) ▪ Réside en agglomération de moins de 20.000 habitants (57% contre 41% en moyenne)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (91% contre 75% en moyenne) 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rapidité (citée à 50%, contre 41% en moyenne)

Tableau récapitulatif (suite)
des principales caractéristiques des pratiquants de chacun des douze séjours-types

<p>Séjour 5 : Départ en France métropolitaine (12,5%) Hébergement gratuit Moins de 300 km A trois ou plus</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins un enfant à charge (69% contre 35% en moyenne) ▪ 25 – 39 ans (47%, contre 30%) ▪ Employé (31% contre 20%)
<p>Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (92% contre 75% en moyenne) ▪ Le mode de transport principal a été imposé dans 46% des cas (contre 37% en moyenne) 	<p>Critère de choix du mode de transport RAS (aucune particularité spécifique)</p>
<p>Séjour 6 : Départ en France métropolitaine (7,1%) Hébergement gratuit Plus de 300 km En solo</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans enfant à charge (87% contre 65% en moyenne) ▪ Moins de 25 ans (26%, contre 14%) ▪ Diplômé du supérieur (41% contre 30%) ▪ Revenus mensuels inférieurs à 1.500€ (38% contre 23%)
<p>Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Train (53% contre 13% en moyenne) ▪ Avec recours à un mode de transport complémentaire (47% contre 18%), plutôt des transports en commun 	<p>Critère de choix du mode de transport RAS (aucune particularité spécifique)</p>
<p>Séjour 7 : Départ en France métropolitaine (8,7%) Hébergement gratuit Plus de 300 km A deux</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans enfant à charge (82% contre 65% en moyenne) ▪ Retraité (28% contre 18%) ▪ 60 ans ou plus (26%, contre 20%) ▪ Revenus mensuels supérieurs à 2.300€ (55% contre 42%)
<p>Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (80% contre 75% en moyenne) 	<p>Critère de choix du mode de transport Le confort (cité à 18% contre 12% en moyenne)</p>
<p>Séjour 8 : Départ en France métropolitaine (8,8%) Hébergement gratuit Plus de 300 km A trois ou plus</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins un enfant à charge (66% contre 35% en moyenne) ▪ 25 – 39 ans (47%, contre 30%) ▪ Actif occupé (72% contre 59%) ▪ Revenus mensuels supérieurs à 2.300€ (51% contre 42%)
<p>Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (89% contre 75% en moyenne) 	<p>Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 30% contre 19% en moyenne) ▪ La commodité (citée à 14% contre 8% en moyenne)

Tableau récapitulatif (suite)
des principales caractéristiques des pratiquants de chacun des douze séjours-types

<p>Séjour 9 : Départ en France métropolitaine (7,9%) Hôtel Seul ou à deux</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 60 ans et plus (34% contre 20% en moyenne) ▪ Retraité (28% contre 18%) ▪ Pas d'enfant à charge (75% contre 65%) ▪ Bac ou diplôme du supérieur (64% contre 53%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Train (22% contre 13% en moyenne) 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le confort (cité à 18% contre 12% en moyenne)
<p>Séjour 10 : Départ en France métropolitaine (4,4%) Hôtel A trois ou plus</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 – 59 ans (47% contre 35% en moyenne) ▪ Actif occupé (69% contre 59% en moyenne) ▪ Au moins un enfant à charge (58% contre 35%) ▪ Revenus mensuels supérieurs à 2.300€ (56% contre 42%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (76%, soit quasiment le taux moyen de 75%) 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le confort (cité à 22% contre 12% en moyenne) ▪ La commodité (citée à 15% contre 8%)
<p>Séjour 11 : Départ en France métropolitaine (5,2%) Hébergement en location, gîte, camping Seul ou à deux</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Femme (61% contre 52% en moyenne) ▪ 40 – 59 ans (45% contre 35% en moyenne) ▪ Sans enfant à charge (79% contre 65%) ▪ Titulaire du BEPC (51% contre 34%) ▪ Réside dans une agglomération régionale de plus de 100.000 habitants (40% contre 30%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (77%, soit quasiment le taux moyen de 75%) 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rapidité (citée à 50% contre 41% en moyenne)
<p>Séjour 12 : Départ en France métropolitaine (7,9%) Hébergement en location, gîte, camping A trois ou plus</p>	<p>Caractéristiques socio-démographiques des partants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme inférieur au Baccalauréat (58% contre 47%) ▪ Au moins un enfant à charge (51% contre 35%) ▪ Dont : a deux enfants à charge (27% contre 13% en moyenne) ▪ Employé et membre des professions intermédiaires (44% contre 36%)
<p align="center">Le mode de transport utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Véhicule personnel (93%, contre 75% en moyenne) 	<p align="center">Critère de choix du mode de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 28% contre 19% en moyenne)

III - LES MODES DE TRANSPORT : JUGEMENTS GÉNÉRAUX ET PRINCIPAUX CRITÈRES DE CHOIX

Alors que les chapitres précédents étaient consacrés à l'analyse des partants (pour des courts séjours, de moins d'une semaine) et à leurs pratiques et préférences en matière de moyens de locomotion, ce chapitre s'intéresse, de façon plus générale, aux principaux critères de choix des modes de transport pour des déplacements non professionnels, quelle qu'en soit la durée.

Cette fois, les questions ont été posées à **tous** les enquêtés, qu'ils aient effectué ou pas un court séjour dans les douze derniers mois.

1. Les premiers critères de choix du mode de transport : le coût d'abord, la rapidité et la sécurité ensuite

Les enquêtés étaient invités à citer les **deux critères** qui leur paraissent les plus importants lorsqu'il s'agit de choisir un mode de transport pour des « déplacements non professionnels ». On remarquera que la question se voulait globale – voire globalisante – : il n'y est fait référence ni à la destination, ni à la durée du déplacement, ni à la distance à parcourir (Tableau 59).

C'est le **coût** qui obtient le plus de citations (24% des premières réponses, 16% des secondes). Viennent ensuite, avec quasiment le même taux de citations, la **rapidité** (31% des réponses cumulées) et la **sécurité** (29% en cumul).

Le **confort** est déterminant pour 25% des répondants (11% le citent en premier, 14% en second). La **praticité** et la **liberté** s'adjugent respectivement 21% et 20% des réponses cumulées. Enfin, 15% des enquêtés évoquent, en premier ou second choix, la **sérénité**.

Ponctualité, absence de stress et respect de l'environnement ne séduisent – en termes relatifs – que très peu d'enquêtés, surtout en premier choix (de 1 à 2% seulement des premières réponses, 5 à 6% des choix cumulés).

Tableau 59

D'une façon générale, quels sont, à vos yeux, les deux critères les plus importants lorsqu'il s'agit de choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels ?

Citez d'abord le premier critère, puis le second.

	(en %)		Cumul (1 ^{ère} et 2 ^{ème} réponses)
	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	
. Le coût	24	16	40
. La rapidité	19	13	31
. La sécurité	15	14	29
. Le confort	11	14	25
. La praticité	9	12	21
. La liberté qu'il offre	9	11	20
. La sérénité, la tranquillité	7	8	15
. La ponctualité	2	4	6
. Le respect de l'environnement	1	4	5
. L'absence de stress	2	3	5
. <i>Ne sait pas</i>	1	1	
Total	100	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Les réponses varient bien entendu – mais peut-être moins qu'on aurait pu le penser –, en fonction des caractéristiques socio-démographiques. Intéressons-nous à la **première** réponse fournie par l'enquêté (Tableau 60) :

- **Le coût** est cité par 14 à 37% des personnes interrogées (24% de citations en moyenne). En fait, **plus l'enquêté est jeune, et plus ce critère est important** (jusqu'à 35% de citations avant 25 ans). Les chargés de familles nombreuses (37%) sont également très sensibles à ce sujet.

Ce sont les personnes âgées qui donnent le moins d'importance relative au coût du mode de transport : 14% seulement des plus de 70 ans le citent au premier chef comme critère essentiel. Etrangement, on ne repère pas de lien entre le niveau de revenus de l'enquêté et sa propension à citer le coût comme facteur déterminant du choix.

- **La rapidité du mode de transport**, évoquée en moyenne par 19% des répondants, recueille, selon les groupes, de 14 à 26% des réponses. Ce sont les cadres supérieurs qui évoquent le plus souvent ce critère : pour eux, celui-ci fait jeu égal avec le coût (cité par 26% également des cadres supérieurs).

A l'opposé, ce sont les femmes au foyer (14%) et les personnes ayant au moins deux enfants à charge qui sont le moins sensibles à la rapidité du moyen de transport.

- **La sécurité** arrive au troisième rang des critères les plus importants, avec 15% de citations en moyenne. L’item réunit de 8 à 24% des réponses, selon la catégorie d’appartenance. Cette préoccupation s’affirme avec l’âge : alors que 10% des jeunes citent ce critère, près du quart des gens âgés l’évoquent en première place. Chez les plus de 70 ans, la question de la sécurité prime même nettement sur le coût.

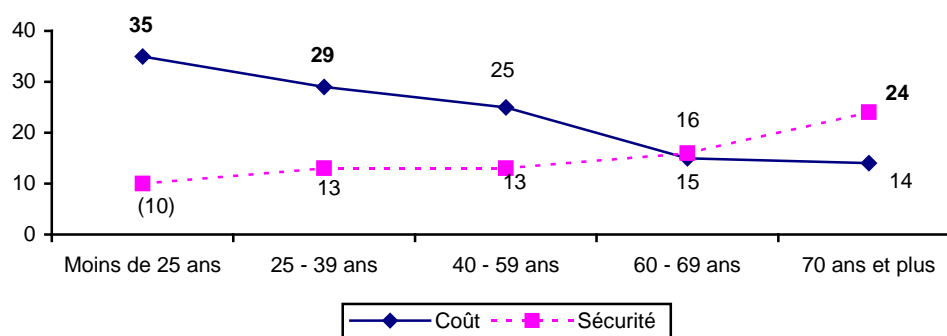
On constate également que la sécurité est de moins en moins citée au fur et à mesure que le niveau de diplôme progresse : alors que ce thème mobilise 20% des non-diplômés, il ne sensibilise que 8% des diplômés du supérieur.

- **Le confort**, enfin, est en tête des critères de choix pour 11% des enquêtés en moyenne (de 8 à 20% des individus selon les groupes). Ce sont les retraités (19%) et les plus âgés (20%) qui y accordent le plus d’attention, mais aussi, remarquons-le, les Franciliens (16%).

Les actifs occupés (8%), les personnes de 25 à 59 ans (8%) ne sont que très peu réceptifs à cet argument.

En fait, les variations les plus sensibles dépendent de l’âge : aux **jeunes**, un intérêt aigu à l’égard du **coût** du mode de transport ; aux **seniors**, une réceptivité forte à l’égard de la **sécurité** (Graphique 14) et du **confort** du moyen de locomotion.

Graphique 14
Le premier critère de choix du mode de transport, en fonction de l’âge
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Tableau 60
Critère le plus important pour choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels
(choix n°1)

		(en %)				
		Coût	Rapidité	Sécurité	Confort	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		24	19	15	11	100
Sexe	Homme.....	23	20	15	11	100
	Femme	26	18	15	11	100
Age	Moins de 25 ans	35	22	(10)	(11)	100
	25 à 39 ans	29	19	13	8	100
	40 à 59 ans	25	20	13	8	100
	60 à 69 ans	15	16	16	16	100
	70 ans et plus	14	16	24	20	100
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	27	18	14	(13)	100
	Compris entre 900 et 1.500 €	22	19	19	11	100
	Compris entre 1.500 et 2.300 €	25	19	16	10	100
	Compris entre 2.300 et 3.100 €	24	20	11	11	100
	Supérieurs à 3.100 €	24	18	13	10	100
PCS	Indépendant	(25)	(17)	(13)	(10)	100
	Cadre supérieur, profession libérale	26	26	(9)	(7)	100
	Profession intermédiaire	31	21	(9)	(6)	100
	Employé	29	22	11	10	100
	Ouvrier	23	19	15	(8)	100
	Reste au foyer	24	14	19	(11)	100
	Retraité.....	14	16	20	19	100
	Autre inactif (étudiant).....	36	(19)	(16)	(8)	100
Situation professionnelle	Actif occupé	27	21	12	8	100
	Inactif	20	16	19	15	100
	Chômeur	30	19	(12)	(10)	100
Diplôme	Aucun diplôme, CEP	21	17	20	15	100
	BEPC ou dipl. technique équivalent	23	18	15	11	100
	BAC ou dipl. technique équivalent	27	19	16	8	100
	Diplôme du supérieur.....	27	21	8	10	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	Aucun	21	19	16	13	100
	Un seul	31	22	(9)	(8)	100
	Deux	27	15	16	(10)	100
	Trois et plus.....	37	(14)	(15)	(4)	100
Taille d'agglom.	Moins de 2.000 habitants	20	19	16	12	100
	2.000 à 20.000 habitants	28	16	14	10	100
	20.000 à 100.000 habitants	22	15	14	(10)	100
	Plus de 100.000 habitants	28	20	15	9	100
	Paris et agglomération	24	22	14	16	100
Région	Région parisienne.....	24	23	14	15	100
	Nord	29	(18)	(15)	(11)	100
	Est	27	20	(16)	(11)	100
	Bassin Parisien	24	14	16	13	100
	Ouest	25	17	16	(9)	100
	Sud-Ouest	26	21	15	(11)	100
	Centre-Est	22	15	13	(10)	100
	Méditerranée	21	22	15	(7)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : 35% des moins de 25 ans citent le coût comme premier critère de choix du mode de transport pour un déplacement non professionnel. C'est le cas de 24% de l'ensemble de la population en moyenne.

L'analyse du total des deux réponses fournies **ne modifie en rien la hiérarchie des choix** : le coût devance, dans l'ordre, la rapidité, la sécurité et le confort ; suivent la praticité et la liberté. De même, les principaux liens évoqués ci-dessus sont conservés (Tableau A-9 en annexe) : les jeunes insistent sur le coût et sur la rapidité du mode de transport ; les seniors sur la sécurité et le confort. On peut rajouter quelques corrélations supplémentaires :

- **La praticité** intéresse, en moyenne, 21% des Français (les deux réponses confondues) et, au mieux, 28% des individus (dans le Centre-Est de la France). Les travailleurs indépendants (27%) et les membres des professions intermédiaires aiment que le mode de transport qu'ils choisissent soit « pratique ».
- **La liberté** est évoquée en moyenne (total des deux réponses), par 20% de nos concitoyens et, selon les groupes, par 11% à 28% des individus. Ce sont les sexagénaires (26%), les cadres supérieurs (25%) et les titulaires des revenus les plus élevés (25%) qui mettent le plus en avant ce critère.

Les « habitués » des courts séjours valorisent la praticité et la liberté offerte par le mode de transport

En fait, on peut distinguer, au sein des interviewés, ceux qui ont effectivement réalisé, cette année, au moins un court séjour et ceux qui n'ont pas eu la chance d'en faire un. Les réponses des « habitués des courts séjours » **diffèrent légèrement** de celles des non-partants – même si, rappelons-le, la question concernait, dans l'absolu, tous les types de déplacements non professionnels (et non pas seulement les déplacements de moins d'une semaine) –.

Les pratiquants de courts séjours placent, comme l'ensemble de la population, **le coût** en tête des critères de choix du mode de transport (41% des choix cumulés, Tableau 61), devant **la rapidité** (34%). Mais surtout, ils accordent une place relative plus forte à **la liberté** offerte par le moyen de transport (26%, contre 20% en moyenne), et à **sa praticité** (25%, contre 21% en moyenne). Ces deux critères passent de fait, chez eux, **avant** la sécurité ou le confort.

Les non-partants, pour leur part, insistent davantage sur la **sécurité**, qu'ils placent en tête de leurs préoccupations (40% des choix cumulés), juste avant le coût (39%), et sur le **confort** (29%), un peu plus important à leurs yeux que la rapidité (28%).

Tableau 61
D'une façon générale, quels sont, à vos yeux, les deux critères les plus importants lorsqu'il s'agit de choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels ?
(Cumul des deux réponses)

(en %)

	Ensemble	Dont :	
		Est parti au moins une fois pour un séjour de moins d'une semaine	N'est pas parti
. Le coût	40	41	39
. La rapidité	31	34	28
. La sécurité	29	21	40
. Le confort	25	22	29
. La praticité	21	25	15
. La liberté qu'il offre	20	26	13
. La sérénité, la tranquillité	15	15	14
. La ponctualité	6	6	7
. Le respect de l'environnement	5	4	7
. L'absence de stress	5	4	7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Autrement dit, dans les deux groupes, les arguments financiers ont quasiment la même importance (39 – 41%), mais **les partants se montrent plus pragmatiques** (s'attachant à la rapidité et à la praticité), tandis que **les non-partants insistent davantage sur le bon déroulement du voyage** (sécurité, confort).

Tableau 62
Les critères les plus importants dans le choix d'un mode de transport pour des déplacements non professionnels : différences entre partants et non-partants en séjour de moins d'une semaine

(en % des réponses cumulées)

Les 4 critères les plus importants aux yeux des habitués des courts séjours <i>(champ : 57% de l'échantillon)</i>	Les 4 critères les plus importants aux yeux des non-partants <i>(champ : 43% de l'échantillon)</i>
① Le coût 41%	① La sécurité 40%
② La rapidité 34%	② Le coût 39%
③ La liberté 26%	③ Le confort 29%
④ La praticité 25%	④ La rapidité 28%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : lorsqu'il s'agit de définir le critère le plus important pour choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels, les habitués des courts séjours mettent en avant le coût (41% des réponses cumulées), tandis que les non-partants choisissent le critère de la sécurité (40% des réponses cumulées)

On peut tenter d'aller plus loin et de mettre en rapport les caractéristiques du dernier court séjour effectué et les jugements d'ensemble sur les critères de choix du mode de transport. Cette analyse met notamment en évidence (Tableau 63) que :

- * Quand on est parti à l'étranger lors de son dernier court séjour, on met plus en avant le **coût** du mode de transport (à 57%) et la **sécurité** qu'il offre (à 29%).
- * Avoir récemment fait un court séjour itinérant valorise les critères « **coût** » (48%) et « **liberté** » (32%) du mode de transport choisi.
- * La **praticité** du mode choisi est davantage valorisée quand on est récemment parti avec au moins deux enfants. C'est aussi le cas quand on a opté pour une location ou le camping, lors de son dernier séjour.

Tableau 63
Les principaux critères du choix du mode de transport (total des deux réponses) en fonction des caractéristiques du dernier court séjour effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

			(en %)						
			Coût	Rapidité	Liberté	Praticité	Confort	Sécurité	Sérénité
Ensemble de la population			41	34	26	25	22	21	15
Caractéristiques du dernier court séjour effectué	Destination	. France	40	33	27	26	22	20	15
		. Etranger	57	36	(16)	(16)	25	29	(11)
	Séjour	. Fixe	41	34	26	25	23	21	15
		. Itinérant	48	29	32	(21)	18	(19)	(20)
	Distance	. Moins de 300 km	37	34	25	27	23	21	15
		. 300 km et plus	44	35	26	23	23	21	15
	Durée du séjour	. Trois nuits ou moins	39	37	24	27	22	19	14
		. Quatre nuits ou plus	44	30	29	22	23	24	16
	Nombre de partants	. Seul	41	38	25	18	21	22	15
		. A deux	34	34	27	28	22	21	20
		. A trois ou plus	49	31	26	27	23	21	11
	Nombre d'enfants partis	. Aucun	39	35	27	23	22	21	17
		. Un	42	36	27	26	24	20	11
		. Deux ou plus	52	28	24	31	20	22	(11)
Type d'hébergement	. Famille, amis, résidence secondaire	41	35	26	25	22	20	16	
	. Hôtel	42	33	25	17	25	26	16	
	. Location, gîte, camping caravanning	43	29	29	31	22	23	12	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 57% des personnes parties à l'étranger, lors de leur dernier court séjour, citent, en première ou deuxième réponse, le coût comme critère ayant, d'une façon générale, le plus d'importance pour choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels. C'est le cas de 41% de l'ensemble des partants en moyenne.

Des différences apparaissent également en fonction du mode de transport qu'on a principalement adopté lors du dernier départ en court séjour (Tableau 64) :

- Quand on a eu recours *au train*, on valorise très fortement deux critères : le **coût** (à 54%) et la **rapidité** (citée à 43%). La **sécurité** est également davantage mise en avant ((29%).
- Ces deux mêmes critères (**coût, rapidité**) sont encore plus essentiels quand on a eu récemment recours à **l'avion**.
- Quand on a utilisé **son véhicule personnel** pour son dernier court séjour, les jugements sont plus nuancés : quatre critères réunissent plus de 30% de citations chacun (**coût-rapidité-liberté-praticité**).

On a bien là une des explications au recours à la voiture personnelle pour nombre de déplacements : celle-ci est perçue comme offrant **praticité et liberté**, et probablement à un **coût et une rapidité** acceptables puisque ces critères restent en tête de ceux valorisés par les « habitués » du départ en voiture.

Tableau 64
Les principaux critères du choix du mode de transport (total des deux réponses)
en fonction du moyen choisi lors du dernier court séjour effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

	Ensemble des partants (courts séjours)	Dont mode de transport utilisé lors du dernier court séjour : (en %)		
		Véhicule personnel	Train	Avion
. Le coût	41	38	54	61
. La rapidité	34	31	43	55
. La sécurité	21	19	29	(28)
. Le confort	22	22	20	(26)
. La praticité	25	30	(10)	(6)
. La liberté qu'il offre	26	31	(12)	(2)
. La sérénité, la tranquillité	15	15	(14)	(11)
. La ponctualité	6	6	(5)	(6)
. Le respect de l'environnement	4	4	(6)	(3)
. L'absence de stress	4	4	(7)	(8)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

En tout cas, une chose est sûre : **le respect de l'environnement est un critère pratiquement toujours négligé dans le choix du mode de transport.**

2. Quantité de bagages et nombre de partants sont deux critères qui jouent fortement sur le choix du moyen de transport

Outre les caractéristiques intrinsèques du mode de transport (son coût, sa rapidité, la sécurité qu'il offre ...), d'autres critères – relatifs cette fois aux personnes elles-mêmes qui partent en voyage – semblent exercer une influence non négligeable au moment du choix.

Ce sont d'abord, dirons-nous, **des caractéristiques « de taille et de volume » qui priment** : l'importance des **bagages** est en effet citée par 68% des enquêtés, de même que **le nombre de partants** ou d'accompagnants (65%). Ces deux critères jouent donc sur les choix du mode de transport dans quasiment les deux tiers des départs (Tableau 65).

Les caractéristiques physiques des partants viennent ensuite : l'état de santé des voyageurs est important dans le choix effectué (évoqué par 61% de la population). De même que leur âge (49% des citations).

Enfin, la possibilité d'être accompagné par un animal domestique est aussi un critère de choix non négligeable : 44% des enquêtés considèrent que cet élément exerce une grande importance sur le recours à tel ou tel mode de transport.

Tableau 65
Pour choisir un mode de transport, chacun des critères suivants a-t-il pour vous une grande importance ?

	<i>(en %)</i>			
	Oui	Non	<i>Ne sait pas</i>	Total
. Le nombre, le volume ou le poids des bagages que vous devez emporter ?	68	32	0	100
. Le nombre de proches avec qui vous partez ?	65	35	0	100
. L'état de santé de certaines des personnes avec qui vous partez ?	61	39	0	100
. L'âge de certaines des personnes avec qui vous partez ?	49	51	0	100
. Le fait que vous soyez accompagné(e) d'un animal domestique ?	44	55	1	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Les différents groupes socio-démographiques ne se positionnent finalement pas très différemment sur ces cinq sujets, signe qu'il s'agit là de critères de choix assez unanimement reconnus (Tableau 66) :

- **La quantité de bagages** (nombre, volume, poids) est considérée comme un critère très important par 68% des enquêtés en moyenne. Ce pourcentage varie de 57 à 79% selon les groupes socio-démographiques. Ce sont les chargés de familles nombreuses qui insistent le plus sur cet élément (à 79%). En fait, ce critère est quasiment en tête partout.
- **Le nombre de partants** est évoqué comme un élément de grande importance par 65% des répondants en moyenne. Ce critère est encore plus valorisé chez les parents de trois enfants ou plus (79%).

En pratique, ce critère prend même la place de tête (avant la quantité de bagages) chez les professions intermédiaires et les familles de deux enfants.

- **L'état de santé des partants** retient l'attention de 61% des enquêtés en moyenne, et de 52 à 70% selon les groupes. A nouveau, ce sont les chargés de familles nombreuses qui affichent le taux de citations le plus élevé (70%).
- **L'âge des partants** est perçu comme un critère de choix important par la moitié de nos concitoyens (49% exactement). Ceux qui ont trois enfants ou plus à charge sont les plus pressés à le citer (61%), tandis que seulement 41% des étudiants l'évoquent.
- **Enfin, le fait de pouvoir être accompagné d'un animal domestique** est un critère de choix reconnu par 44% des enquêtés. Les étudiants et les chômeurs sont les deux groupes qui citent cet élément le plus souvent (à 51%). *A contrario*, la présence d'un animal domestique ne semble que peu influencer sur le choix d'un mode de transport pour les plus âgés de nos concitoyens (66% des plus de 70 ans et 63% des retraités réfutent cette idée, en tout cas).

Tableau 66
Pour choisir un mode de transport, chacun des critères suivants a-t-il pour vous une grande importance ?

(Réponses « Oui » dans chaque cas)

		(en %)				
		Volume, poids ... des bagages	Nombre de partants	Etat de santé des partants	Age des partants	Présence d'un animal domestique
Ensemble de la population		68	65	61	49	44
Sexe	Homme.....	66	64	57	46	43
	Femme	70	66	64	51	45
Age	Moins de 25 ans	69	64	65	45	50
	25 à 39 ans	72	72	63	53	45
	40 à 59 ans	67	67	59	47	46
	60 à 69 ans	64	58	57	47	43
	70 ans et plus	65	55	60	49	32
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	66	62	61	50	50
	Compris entre 900 et 1.500 €	66	61	61	50	43
	Compris entre 1.500 et 2.300 €	68	68	60	46	45
	Compris entre 2.300 et 3.100 €	68	69	60	49	41
	Supérieurs à 3.100 €	73	71	65	53	45
PCS	Indépendant	67	65	65	52	46
	Cadre supérieur, profession libérale	74	70	59	52	38
	Profession intermédiaire	71	76	63	54	50
	Employé	70	68	64	52	47
	Ouvrier	69	65	58	44	45
	Reste au foyer	65	60	60	49	45
	Retraité.....	62	57	58	46	35
	Autre inactif (étudiant).....	74	66	62	41	51
Situation professionnelle	Actif occupé	70	70	61	51	45
	Inactif	65	59	59	46	40
	Chômeur	73	62	63	50	51
Diplôme	Aucun diplôme, CEP	63	60	62	49	41
	BEPC ou dipl. technique équivalent	66	62	59	46	44
	BAC ou dipl. technique équivalent	73	68	57	47	46
	Diplôme du supérieur.....	72	72	64	54	44
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	Aucun	65	60	59	46	43
	Un seul	72	69	63	54	48
	Deux	74	76	61	51	43
	Trois et plus.....	79	79	70	61	45
Taille d'aggllo.	Moins de 2.000 habitants	67	67	59	49	43
	2.000 à 20.000 habitants	72	70	68	58	50
	20.000 à 100.000 habitants	64	59	56	44	43
	Plus de 100.000 habitants	69	67	59	46	43
	Paris et agglomération	66	57	62	48	41
Région	Région parisienne.....	66	59	62	48	42
	Nord	71	66	59	46	47
	Est	57	60	52	44	39
	Bassin Parisien	71	67	59	48	44
	Ouest	74	71	69	55	47
	Sud-Ouest	65	66	59	48	43
	Centre-Est	61	62	59	48	37
	Méditerranée	75	68	61	50	50

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 70% des parents de trois enfants ou plus pensent que l'état de santé de certaines des personnes avec qui ils partent est un critère très important pour choisir un mode de transport. C'est le cas de 61% de l'ensemble de la population en moyenne.

On notera que les « habitués des courts séjours », c'est-à-dire les individus qui sont partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, insistent davantage sur l'importance des bagages. Pour 71% d'entre eux, en effet, ce critère est déterminant dans le choix du mode de transport (contre 64% chez les non-partants). Le nombre de personnes participant au voyage exerce une influence tout aussi essentielle (à 70% pour les partants, contre 59% seulement chez les non-partants).

Pour les autres critères, en revanche, on ne note pas d'écart significatif entre les réponses des partants et des non-partants (Tableau 67).

Tableau 67
Pour choisir un mode de transport, chacun des critères suivants a-t-il pour vous une grande importance ?

	Ensemble	Dont : <i>(en %)</i>	
		Est parti au moins une fois pour un séjour de moins d'une semaine	N'est pas parti
. Le nombre, le volume ou le poids des bagages que vous devez emporter ?	68	71	64
. Le nombre de proches avec qui vous partez ?	65	70	59
. L'état de santé de certaines des personnes avec qui vous partez ?	61	61	60
. L'âge de certaines des personnes avec qui vous partez ?	49	50	47
. Le fait que vous soyez accompagné(e) d'un animal domestique ?	44	43	45

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

En tout état de cause, on constate que quelques-unes des caractéristiques du dernier court séjour effectué semblent aller de pair avec une attention accrue à certains des critères évoqués :

- * **Etre parti à trois ou plus** (ou avec deux enfants et plus) donne une importance plus grande, dans le choix du mode de transport, **au volume des bagages, au nombre de partants** et à **l'âge des partants** (Tableau 68).
- * Le critère « **état de santé des partants** » joue davantage sur le choix du mode de transport quand on est parti récemment en court séjour à **l'étranger**.

- * Le **nombre de partants** est même le critère de choix n° 1 quand on a fait un circuit itinérant.
- * On accorde encore plus d'attention à chacun de ces cinq critères quand on a récemment fait un court séjour en location-camping-gîte.

Tableau 68
Le pourcentage d'individus accordant une grande importance aux critères suivants,
en fonction des caractéristiques du dernier court séjour effectué

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois,
soit 57% de la population -

		(en %)					
		Volume, poids ... des bagages	Nombre de partants	Etat de santé des partants	Age des partants	Présence d'un animal domestique	
Ensemble de la population		71	70	61	50	43	
Caractéristiques du dernier court séjour effectué	Destination	. France	71	70	61	50	44
		. Etranger	66	65	66	49	31
	Séjour	. Fixe	71	69	61	50	43
		. Itinérant	67	75	67	47	42
	Distance	. Moins de 300 km	70	69	61	49	44
		. 300 km et plus	72	69	60	52	42
	Durée du séjour	. Trois nuits ou moins	71	69	62	49	44
		. Quatre nuits ou plus	69	70	60	51	41
	Nombre de partants	. Seul	61	52	53	40	37
		. A deux	67	70	64	50	48
		. A trois ou plus	80	81	63	56	42
	Nombre d'enfants partis	. Aucun	66	64	60	47	43
		. Un	78	78	63	54	42
		. Deux ou plus	85	85	65	61	42
Type d'hébergement	. Famille, amis, résidence secondaire	70	68	59	48	43	
	. Hôtel	68	69	65	52	38	
	. Location, gîte, camping caravaning	76	79	66	58	48	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 85% des personnes parties avec deux enfants ou plus disent que, pour choisir un mode de transport, les bagages (nombre, volume, poids) ont une très grande importance. C'est le cas de 71% de l'ensemble des partants en moyenne.

- * Enfin, l'attention portée **au volume des bagages** et au **nombre de partants** est encore plus forte qu'en moyenne quand on a effectué son dernier séjour **en véhicule particulier** (Tableau 69). Ainsi, alors que 71% des partants insistent sur l'importance des bagages (leur nombre, leur poids, leur volume) dans le choix du mode de transport, la proportion passe à 73% pour ceux qui sont partis avec leur véhicule personnel, contre 63% « seulement » pour ceux qui ont eu recours au rail et 61% pour les utilisateurs de l'avion. L'écart est plus important encore lorsqu'on évoque le nombre de partants : c'est un critère primordial pour 73% de ceux qui ont pris leur voiture, alors que parmi ceux qui ont pris le train ou l'avion, seulement 56-57% l'évoquent.

Pour les trois autres critères étudiés (âge, état de santé et présence d'un animal domestique), on ne décèle pas de différences dans les prises de position. **Ce serait donc, en partie, des contraintes liées aux bagages et au nombre de personnes à transporter qui feraient pencher la balance du côté de la voiture.**

Tableau 69
Pour choisir un mode de transport, chacun des critères suivants a-t-il pour vous une grande importance ?

	Ensemble des partants	<i>(en %)</i> Dont mode de transport utilisé lors du dernier court séjour :		
		Véhicule personnel	Train	Avion
		. Le nombre, le volume ou le poids des bagages que vous devez emporter ?	71	73
. Le nombre de proches avec qui vous partez ?	70	73	57	56
. L'état de santé de certaines des personnes avec qui vous partez ?	61	61	60	61
. L'âge de certaines des personnes avec qui vous partez ?	50	51	49	(44)
. Le fait que vous soyez accompagné(e) d'un animal domestique ?	43	45	41	(20)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

3. Les critères de choix du mode de transport dans chacun des douze courts « séjours-types »

On peut en guise de conclusion observer, pour chacun des publics des douze « séjours-types » mis en évidence dans les chapitres précédents, quels sont, de façon générale, les critères les plus importants de choix du mode de transport pour des déplacements non professionnels.

Précisons bien qu'il ne s'agit pas des critères de choix précisément mis en œuvre pour le dernier séjour effectué, mais de ceux cités **dans l'absolu** pour tout type de déplacement non professionnel.

Il est difficile de résumer ces informations en quelques lignes. Les Tableaux 70 et 71 les détaillent. Un tableau récapitulatif en synthétise les enseignements les plus saillants (c'est-à-dire les éléments qui se différencient le plus de la moyenne). On remarquera notamment que :

- * Quand on est récemment parti en court séjour **à l'étranger**, on sur-valorise, dans le choix de son mode de transport, deux critères : **le coût et la sécurité** offerte par le moyen de

locomotion (type de séjour 1 et séjour 2). On accorde là également une grande importance au volume et au poids des bagages (type de séjour 1).

- * Quand on part seul ou à deux, en France, en hébergement gratuit, à plus de 300 km de chez soi, on sur-valorise la **rapidité** du mode de transport (séjours 6 et 7). C'est aussi le cas quand on part seul ou à deux en camping ou location (séjour 11). Dans cette dernière hypothèse, le choix du mode de transport passe aussi par la possibilité d'accueillir un animal domestique.
- * **La liberté et la praticité** du mode de transport sont largement valorisées quand on part en location-camping à trois personnes ou plus (séjour 12). Dans ce cas, le volume des bagages et le nombre de partants jouent beaucoup dans le choix du mode de transport.
- * Partir à plus de 300 km de chez soi, à 3 ou plus, dans un hébergement gratuit (séjour 8) conduit à donner une grande importance au **coût** du moyen de transport. Et parallèlement au nombre de partants pouvant emprunter ce moyen de locomotion.
- * **Liberté et confort** sont les deux maîtres-mots du choix du moyen de transport quand on part seul ou à deux, à l'hôtel, en France (séjour 9).

Tableau 70
Les critères de choix du mode de transport les plus importants (total des deux réponses), selon le type de court séjour effectué récemment

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

		(en %)						
		Coût	Rapidité	Liberté	Praticité	Confort	Sécurité	Sérénité
Ensemble de la population		41	34	26	25	22	21	15
Type de séjour ⁽¹⁾	. Séjour 1	56	36	19	15	26	27	7
	. Séjour 2	57	36	14	17	24	30	14
	. Séjour 3	33	35	29	22	18	19	19
	. Séjour 4	29	36	25	35	21	18	22
	. Séjour 5	48	35	25	23	24	20	10
	. Séjour 6	48	40	22	24	20	23	9
	. Séjour 7	34	40	25	26	21	18	24
	. Séjour 8	55	28	27	29	22	16	11
	. Séjour 9	30	27	34	19	27	20	18
	. Séjour 10	47	31	28	25	21	23	15
	. Séjour 11	36	39	27	26	24	26	12
	. Séjour 12	44	24	31	32	23	23	11

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 57% des personnes parties en séjour de type 2 (à l'étranger, avec un hébergement payant) citent, en première ou deuxième réponse, le coût comme critère ayant, d'une façon générale, le plus d'importance pour choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels. C'est le cas de 41% de l'ensemble des partants en moyenne.

⁽¹⁾ Sur les types de séjours, cf. page 40.

Tableau 71

Le pourcentage d'individus considérant que chacun des critères suivants a une grande importance dans le choix du mode de transport, en fonction du type de court séjour effectué récemment

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -

(en %)

		Volume, poids ... des bagages	Nombre de partants	Etat de santé des partants	Age des partants	Présence d'un animal domestique
Ensemble de la population		71	70	61	50	43
Type de séjour ⁽¹⁾	Séjour 1	76	65	70	53	26
	Séjour 2	60	64	63	47	34
	Séjour 3	62	57	57	42	38
	Séjour 4	64	69	62	47	49
	Séjour 5	81	78	60	55	41
	Séjour 6	65	49	51	44	45
	Séjour 7	69	63	61	45	44
	Séjour 8	77	84	62	55	39
	Séjour 9	67	75	69	52	42
	Séjour 10	90	74	67	62	43
	Séjour 11	66	70	64	55	53
	Séjour 12	81	82	66	59	43

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

Exemple de lecture : 76% des personnes parties en séjour de type 1 (à l'étranger, en hébergement gratuit) disent que, pour choisir un mode de transport, les bagages (nombre, volume, poids) ont une très grande importance. C'est le cas de 71% de l'ensemble des partants en moyenne.

⁽¹⁾ Sur les types de séjours, cf. page 40.

Les critères généraux de choix du mode de transport pour un déplacement non professionnel pour les publics de chacun des 12 courts « séjours-types »

<p>Séjour 1 : Départ à l'étranger Hébergement gratuit (3,7%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 56%, contre 41% en moyenne) ▪ La sécurité (citée à 27% contre 21% en moyenne)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le volume, le poids des bagages (cité à 76% contre 71% en moyenne) ▪ L'état de santé des partants (cité à 70% contre 61%) 	
<p>Séjour 2 : Départ à l'étranger Hébergement payant (6,0%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 57%, contre 41% en moyenne) ▪ La sécurité (citée à 30% contre 21% en moyenne)
<p>Séjour 3 : Départ en France métropolitaine Hébergement gratuit Moins de 300 km En solo (9,4%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés Aucune particularité spécifique</p>
<p>Séjour 4 : Départ en France métropolitaine Hébergement gratuit Moins de 300 km A deux (12,2%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La praticité (cité à 35% contre 25% en moyenne) ▪ La sérénité (cité à 22% contre 15% en moyenne)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La présence d'un animal domestique (cité à 49% contre 43% en moyenne) 	
<p>Séjour 5 : Départ en France métropolitaine Hébergement gratuit Moins de 300 km A trois ou plus (12,5%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 48% contre 41% en moyenne)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le volume, le poids des bagages (cité à 81% contre 71% en moyenne) ▪ Le nombre de partants (cité à 78% contre 70% en moyenne) ▪ L'âge des partants (cité à 55% contre 50%) 	
<p>Séjour 6 : Départ en France métropolitaine Hébergement gratuit Plus de 300 km En solo (7,1%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 48% contre 41% en moyenne) ▪ La rapidité (citée à 40% contre 34% en moyenne)
<p>Séjour 7 : Départ en France métropolitaine Hébergement gratuit Plus de 300 km A deux (8,7%)</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rapidité (citée à 40% contre 34% en moyenne) ▪ La sérénité (citée à 24% contre 15% en moyenne)

.../...

Les critères généraux de choix du mode de transport pour un déplacement non professionnel pour les publics de chacun des 12 courts « séjours-types » (suite)

<p>Séjour 8 : Départ en France métropolitaine (8,8%) Hébergement gratuit Plus de 300 km A trois ou plus</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 55% contre 41% en moyenne)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de partants (cité à 84% contre 70% en moyenne) ▪ Le volume, le poids des bagages (cité à 77% contre 71% en moyenne) ▪ L'âge des partants (cité à 55% contre 50% en moyenne) 	
<p>Séjour 9 : Départ en France métropolitaine (7,9%) Hôtel Seul ou à deux</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La liberté (citée à 34% contre 26% en moyenne) ▪ Le confort (cité à 27% contre 22%)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de partants (cité à 75% contre 70% en moyenne) ▪ L'état de santé des partants (cité à 69% contre 6% en moyenne) 	
<p>Séjour 10 : Départ en France métropolitaine (4,4%) Hôtel A trois ou plus</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût (cité à 47% contre 41% en moyenne)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le volume, le poids des bagages (cité à 90% contre 71% en moyenne) ▪ L'état de santé des partants (cité à 67% contre 6% en moyenne) ▪ L'âge des partants (cité à 62% contre 50% en moyenne) 	
<p>Séjour 11 : Départ en France métropolitaine (5,2%) Hébergement en location, gîte, camping Seul ou à deux</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rapidité (citée à 39% contre 34% en moyenne) ▪ La sécurité (citée à 26% contre 21%)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'âge des partants (cité à 55% contre 50% en moyenne) ▪ La présence d'un animal domestique (citée à 53% contre 43% en moyenne) 	
<p>Séjour 12 : Départ en France métropolitaine (7,9%) Hébergement en location, gîte, camping A trois ou plus</p>	<p align="center">Les critères sur représentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La praticité (citée à 32% contre 25% en moyenne) ▪ La liberté (citée à 31% contre 26% en moyenne)
<p><i>Les autres critères importants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de partants (cité à 82% contre 70% en moyenne) ▪ Le volume, le poids des bagages (cité à 81% contre 71% en moyenne) ▪ L'état de santé des partants (cité à 66% contre 61% en moyenne) ▪ L'âge des partants (cité à 59% contre 50% en moyenne) 	

ANNEXE I

Tableaux complémentaires

Tableau A-1
Le nombre de départs effectués (séjours de moins d'une semaine) dans les douze derniers mois

		(en %)			
		Est parti une seule fois	Est parti de 2 à 4 fois	Est parti 5 fois et plus	Total
Ensemble de la population		14	24	19	57
Sexe	. Homme	12	26	20	58
	. Femme	15	23	18	56
Age	. Moins de 25 ans	11	30	28	68
	. 25 à 39 ans	17	26	21	64
	. 40 à 59 ans	15	26	18	59
	. 60 à 69 ans	13	21	18	52
	. 70 ans et plus	(9)	17	10	36
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	(13)	17	18	48
	. Compris entre 900 et 1.500 €	16	16	15	47
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	14	26	15	55
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	15	30	18	63
	. Supérieurs à 3.100 €	11	33	31	75
PCS	. Indépendant	(13)	(25)	(15)	53
	. Cadre supérieur, profession libérale	(11)	31	37	79
	. Profession intermédiaire	12	32	26	70
	. Employé	18	29	20	67
	. Ouvrier	19	22	12	53
	. Reste au foyer	16	12	(12)	40
	. Retraité	9	20	15	44
. Autre inactif (étudiant)	(11)	31	27	68	
Situation profes- sionnelle	. Actif occupé	16	29	21	66
	. Inactif	11	20	16	47
	. Chômeur	(15)	(16)	19	50
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	13	14	9	36
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	15	21	15	51
	. BAC ou dipl. technique équivalent	14	33	22	69
	. Diplôme du supérieur	13	32	32	77
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	11	25	21	57
	. Un seul	19	23	19	61
	. Deux	17	26	14	56
	. Trois et plus	(19)	22	(14)	54
Taille d'agglo.	. Moins de 2.000 habitants	13	24	15	53
	. 2.000 à 20.000 habitants	16	28	15	59
	. 20.000 à 100.000 habitants	13	20	20	53
	. Plus de 100.000 habitants	12	26	23	60
	. Paris et agglomération	15	23	22	60
Région	. Région parisienne	14	23	21	58
	. Nord	(12)	23	(13)	48
	. Est	(12)	22	(13)	48
	. Bassin Parisien	14	22	18	54
	. Ouest	15	26	21	63
	. Sud-Ouest	(12)	30	23	65
	. Centre-Est	15	30	21	65
	. Méditerranée	14	20	17	51

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 30% des moins de 25 ans sont partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine de 2 à 4 fois au cours des douze derniers mois. C'est le cas de 24% de l'ensemble de la population en moyenne.

Tableau A-2
Mois de l'année où s'est déroulé le dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
 (en %)

	Ensemble des partants (courts séjours)	Dont :	
		Est parti une seule fois dans l'année	Est parti plus de 10 fois dans l'année
. Janvier	5	(5)	(16)
. Février	1	(2)	-
. Mars	1	(3)	-
. Avril	3	(5)	(3)
. Mai	4	(9)	(1)
. Juin	4	(7)	(0)
. Juillet	6	11	-
. Août	15	23	(5)
. Septembre	11	(9)	(5)
. Octobre	8	(7)	(11)
. Novembre	12	(4)	(16)
. Décembre	30	15	42
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 42% des personnes parties plus de dix fois dans l'année en séjour de moins d'une semaine ont réalisé leur dernier séjour en décembre. C'est le cas de 30% de l'ensemble de la population concernée en moyenne.

Tableau A-3
La destination du dernier séjour de moins d'une semaine

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)

		France métropolitaine	Etranger	Total (DOM et TOM inclus)
Ensemble de la population		90	10	100
Sexe	. Homme	90	10	100
	. Femme	90	10	100
Age	. Moins de 25 ans	87	(13)	100
	. 25 à 39 ans	91	9	100
	. 40 à 59 ans	90	10	100
	. 60 à 69 ans	89	(11)	100
	. 70 ans et plus	96	(4)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	88	(12)	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	95	(5)	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	89	(11)	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	92	(8)	100
	. Supérieurs à 3.100 €	88	(12)	100
PCS	. Indépendant	92	(8)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	85	(15)	100
	. Profession intermédiaire	91	(9)	100
	. Employé	91	(9)	100
	. Ouvrier	91	(8)	100
	. Reste au foyer	89	(11)	100
	. Retraité	94	(6)	100
	. Autre inactif (étudiant)	83	(17)	100
Situation profes- sionnelle	. Actif occupé	90	10	100
	. Inactif	90	10	100
	. Chômeur	91	(9)	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	91	(9)	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	90	9	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	90	(10)	100
	. Diplôme du supérieur	89	11	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	89	11	100
	. Un seul	94	(6)	100
	. Deux	90	(10)	100
	. Trois et plus	93	(7)	100
Taille d'agglo.	. Moins de 2.000 habitants	91	(9)	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	92	(7)	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	94	(6)	100
	. Plus de 100.000 habitants	88	12	100
	. Paris et agglomération	88	(12)	100
Région	. Région parisienne	88	(12)	100
	. Nord	81	(18)	100
	. Est	89	(11)	100
	. Bassin Parisien	93	(6)	100
	. Ouest	95	(5)	100
	. Sud-Ouest	87	(13)	100
	. Centre-Est	91	(9)	100
	. Méditerranée	92	(8)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 95% des habitants de la région Ouest partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ont séjourné en France métropolitaine. C'est le cas de 90% de la population concernée en moyenne.

Tableau A-4
S'agissait-il d'un voyage en groupe proposé par un organisateur de voyages ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)

		Oui	Non	Total (nsp inclus)
Ensemble de la population		4	96	100
Sexe	. Homme	(4)	96	100
	. Femme	(4)	96	100
Age	. Moins de 25 ans	(4)	95	100
	. 25 à 39 ans	(2)	98	100
	. 40 à 59 ans	(4)	96	100
	. 60 à 69 ans	(9)	90	100
	. 70 ans et plus	(7)	93	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	(6)	94	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	(3)	97	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	(6)	93	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	(4)	96	100
	. Supérieurs à 3.100 €	(2)	98	100
PCS	. Indépendant	(0)	100	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	(3)	96	100
	. Profession intermédiaire	(1)	99	100
	. Employé	(3)	96	100
	. Ouvrier	(4)	96	100
	. Reste au foyer	(3)	96	100
	. Retraité	(9)	91	100
. Autre inactif (étudiant)	(5)	95	100	
Situation profes- sionnelle	. Actif occupé	(3)	97	100
	. Inactif	(6)	93	100
	. Chômeur	(2)	95	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	(7)	92	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	(5)	95	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	(4)	96	100
	. Diplôme du supérieur	(1)	99	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	5	95	100
	. Un seul	(3)	97	100
	. Deux	(2)	98	100
	. Trois et plus	(1)	99	100
Taille d'aggllo.	. Moins de 2.000 habitants	(6)	94	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	(4)	96	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	(6)	94	100
	. Plus de 100.000 habitants	(2)	98	100
	. Paris et agglomération	(3)	97	100
Région	. Région parisienne	(3)	97	100
	. Nord	(3)	97	100
	. Est	(10)	90	100
	. Bassin Parisien	(5)	93	100
	. Ouest	(3)	97	100
	. Sud-Ouest	(4)	96	100
	. Centre-Est	(4)	96	100
	. Méditerranée	(2)	98	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 100% des travailleurs indépendants partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine ne sont pas partis en groupe. C'est le cas de 93% de la population concernée en moyenne.

Tableau A-5
Avez-vous l'usage d'une voiture ?

		(en %)		
		Oui	Non	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		80	20	100
Sexe	. Homme	85	15	100
	. Femme	75	25	100
Age	. Moins de 25 ans	59	41	100
	. 25 à 39 ans	88	12	100
	. 40 à 59 ans	88	12	100
	. 60 à 69 ans	82	18	100
	. 70 ans et plus	60	40	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	51	49	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	62	38	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	83	17	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	94	(6)	100
	. Supérieurs à 3.100 €	95	(5)	100
PCS	. Indépendant	96	(4)	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	94	(6)	100
	. Profession intermédiaire	92	(8)	100
	. Employé	84	16	100
	. Ouvrier	85	15	100
	. Reste au foyer	64	36	100
	. Retraité	75	25	100
	. Autre inactif (étudiant)	56	44	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	90	10	100
	. Inactif	69	31	100
	. Chômeur	73	27	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	63	37	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	82	18	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	83	17	100
	. Diplôme du supérieur	90	10	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	75	25	100
	. Un seul	89	11	100
	. Deux	92	8	100
	. Trois et plus	90	10	100
Taille d'agglo.	. Moins de 2.000 habitants	89	11	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	86	14	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	81	19	100
	. Plus de 100.000 habitants	76	24	100
	. Paris et agglomération	64	36	100
Région	. Région parisienne	66	34	100
	. Nord	79	21	100
	. Est	80	20	100
	. Bassin Parisien	85	15	100
	. Ouest	84	16	100
	. Sud-Ouest	83	17	100
	. Centre-Est	81	19	100
	. Méditerranée	84	16	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 96% des travailleurs indépendants ont l'usage d'une voiture. C'est le cas de 80% de l'ensemble de la population en moyenne.

Tableau A-6
Avez-vous eu le choix de votre mode de transport principal ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, soit 57% de la population -
(en %)

		Oui	Non	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		62	37	100
Sexe	. Homme	64	35	100
	. Femme	61	39	100
Age	. Moins de 25 ans	58	41	100
	. 25 à 39 ans	64	35	100
	. 40 à 59 ans	64	35	100
	. 60 à 69 ans	56	43	100
	. 70 ans et plus	63	37	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	59	41	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	62	37	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	59	40	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	63	37	100
	. Supérieurs à 3.100 €	67	33	100
PCS	. Indépendant	66	34	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	67	32	100
	. Profession intermédiaire	69	31	100
	. Employé	64	35	100
	. Ouvrier	60	39	100
	. Reste au foyer	58	42	100
	. Retraité	60	39	100
	. Autre inactif (étudiant)	53	47	100
Situation profes- sionnelle	. Actif occupé	64	35	100
	. Inactif	58	42	100
	. Chômeur	67	30	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	54	45	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	62	36	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	60	40	100
	. Diplôme du supérieur	68	32	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	64	36	100
	. Un seul	63	36	100
	. Deux	61	38	100
	. Trois et plus	53	45	100
Taille d'aggllo.	. Moins de 2.000 habitants	62	37	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	53	46	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	62	38	100
	. Plus de 100.000 habitants	67	33	100
	. Paris et agglomération	64	33	100
Région	. Région parisienne	64	34	100
	. Nord	53	47	100
	. Est	53	47	100
	. Bassin Parisien	60	39	100
	. Ouest	57	43	100
	. Sud-Ouest	75	25	100
	. Centre-Est	68	32	100
	. Méditerranée	62	36	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 47% des étudiants partis de chez eux pour un séjour de moins d'une semaine disent ne pas avoir eu le choix du mode de transport. C'est le cas de 37% de la population concernée en moyenne.

Tableau A-7

Avez-vous recherché des informations sur les autres modes de transport possibles ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, et qui ont eu le choix du mode de transport, soit 36% de la population -

(en %)

		Oui	Non	Total (autre inclus)
Ensemble de la population		13	87	100
Sexe	. Homme	11	89	100
	. Femme	14	86	100
Age	. Moins de 25 ans	(15)	85	100
	. 25 à 39 ans	(12)	88	100
	. 40 à 59 ans	13	87	100
	. 60 à 69 ans	(12)	88	100
	. 70 ans et plus	(11)	89	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	(14)	86	100
	. Compris entre 900 et 1.500 €	(12)	88	100
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	(16)	84	100
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	(14)	86	100
	. Supérieurs à 3.100 €	(12)	88	100
PCS	. Indépendant	(3)	97	100
	. Cadre supérieur, profession libérale	(18)	82	100
	. Profession intermédiaire	(17)	83	100
	. Employé	(11)	89	100
	. Ouvrier	(8)	92	100
	. Reste au foyer	(13)	87	100
	. Retraité	(10)	90	100
	. Autre inactif (étudiant)	(17)	83	100
Situation professionnelle	. Actif occupé	13	87	100
	. Inactif	(12)	88	100
	. Chômeur	(14)	86	100
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	(10)	90	100
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	(9)	91	100
	. BAC ou dipl. technique équivalent	(9)	91	100
	. Diplôme du supérieur	19	81	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	12	88	100
	. Un seul	(12)	88	100
	. Deux	(13)	87	100
	. Trois et plus	(14)	86	100
Taille d'agglo.	. Moins de 2.000 habitants	(9)	91	100
	. 2.000 à 20.000 habitants	(14)	86	100
	. 20.000 à 100.000 habitants	(10)	90	100
	. Plus de 100.000 habitants	(13)	87	100
	. Paris et agglomération	(18)	82	100
Région	. Région parisienne	(18)	82	100
	. Nord	(14)	86	100
	. Est	(11)	89	100
	. Bassin Parisien	(15)	85	100
	. Ouest	(13)	87	100
	. Sud-Ouest	(10)	90	100
	. Centre-Est	(9)	91	100
. Méditerranée	(9)	91	100	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 92% des ouvriers qui ont choisi leur mode de transport n'ont pas cherché d'informations sur les autres moyens de transport possibles. C'est le cas de 87% de la population concernée en moyenne.

Tableau A-8

Le mode de transport choisi pour votre dernier court séjour était-il le ... ?

- Champ : individus partis en séjour de moins d'une semaine au cours des douze derniers mois, et qui ont eu le choix du mode de transport, soit 36% de la population -

(en %)

		Plus pratique	Plus confort.	Plus rapide	Plus ponctuel	Moins cher	Moins stressant	Plus sûr	Plus écolo.
Ensemble de la population		95	83	80	79	79	66	59	35
Sexe	. Homme	94	83	77	78	78	64	55	33
	. Femme	95	84	83	81	79	67	62	37
Age	. Moins de 25 ans	88	77	73	76	75	66	65	34
	. 25 à 39 ans	93	84	78	80	80	63	55	33
	. 40 à 59 ans	97	81	80	77	79	63	55	30
	. 60 à 69 ans	97	88	84	79	81	65	62	45
	. 70 ans et plus	98	93	94	89	78	85	72	52
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	86	69	80	76	79	64	70	47
	. Compris entre 900 et 1.500 €	94	80	79	78	82	72	58	42
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	95	83	73	74	79	62	58	34
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	96	84	82	82	74	64	57	29
	. Supérieurs à 3.100 €	96	88	83	82	78	67	55	(32)
PCS	. Indépendant	100	80	75	(80)	(74)	(46)	(50)	(13)
	. Cadre supérieur, profession libérale	92	86	86	72	78	70	48	(31)
	. Profession intermédiaire	95	79	80	80	83	65	50	34
	. Employé	93	78	80	78	79	60	63	36
	. Ouvrier	94	89	73	78	77	62	55	35
	. Reste au foyer	96	88	82	88	78	83	(55)	(36)
	. Retraité	98	89	86	84	80	73	71	46
	. Autre inactif (étudiant)	90	80	72	75	73	65	72	(27)
Situation professionnelle	. Actif occupé	95	82	79	78	78	63	54	32
	. Inactif	96	87	83	83	78	74	67	39
	. Chômeur	85	78	80	70	89	(55)	62	(42)
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	97	85	90	81	88	74	61	55
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	96	86	79	82	78	63	59	34
	. BAC ou dipl. technique équivalent	94	81	77	80	80	62	60	29
	. Diplôme du supérieur	93	81	81	75	76	68	56	33
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	93	82	80	79	77	69	60	37
	. Un seul	95	83	76	76	79	60	52	29
	. Deux	98	87	80	80	85	56	53	(30)
	. Trois et plus	100	88	89	89	86	68	69	(34)
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	96	84	85	82	87	62	59	35
	. 2.000 à 20.000 habitants	97	79	79	77	81	63	54	(20)
	. 20.000 à 100.000 habitants	97	86	86	82	81	57	60	(33)
	. Plus de 100.000 habitants	94	84	76	78	74	69	62	37
	. Paris et agglomération	91	83	76	78	73	74	55	46
Région	. Région parisienne	91	84	76	78	72	73	53	43
	. Nord	95	88	77	78	(74)	(77)	(59)	(42)
	. Est	93	84	72	86	79	(55)	(60)	(40)
	. Bassin Parisien	99	84	88	80	83	63	66	32
	. Ouest	94	80	86	73	80	62	54	30
	. Sud-Ouest	94	79	77	87	83	74	66	38
	. Centre-Est	95	91	82	81	78	57	53	(26)
	. Méditerranée	96	78	74	72	78	63	58	(35)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 100% des travailleurs indépendants qui ont choisi leur mode de transport disent que c'était le plus pratique. C'est le cas de 95% de la population concernée en moyenne.

Tableau A-9
Les deux critères les plus importants pour choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels

(Total des deux réponses fournies)

(en %)

	Coût	Rapidité	Sécurité	Confort	Praticité	Liberté	
Ensemble de la population	40	31	29	25	21	20	
Sexe	. Homme	38	32	29	26	22	21
	. Femme	42	31	29	25	19	19
Age	. Moins de 25 ans	55	41	25	22	15	(11)
	. 25 à 39 ans	46	34	27	21	22	20
	. 40 à 59 ans	40	32	28	19	22	24
	. 60 à 69 ans	28	26	32	33	23	26
	. 70 ans et plus	28	23	37	45	16	15
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	43	30	29	27	17	15
	. Compris entre 900 et 1.500 €	41	29	34	26	18	16
	. Compris entre 1.500 et 2.300 €	42	34	30	24	18	18
	. Compris entre 2.300 et 3.100 €	41	33	23	23	24	24
	. Supérieurs à 3.100 €	37	35	30	21	23	25
PCS	. Indépendant	36	34	(25)	(20)	27	(24)
	. Cadre supérieur, profession libérale	42	45	(19)	(19)	21	25
	. Profession intermédiaire	47	33	21	17	26	22
	. Employé	46	36	28	22	19	17
	. Ouvrier	40	31	30	21	21	24
	. Reste au foyer	41	22	34	30	18	18
	. Retraité	27	24	35	38	19	21
	. Autre inactif (étudiant)	57	39	30	(17)	(15)	(12)
Situation professionnelle	. Actif occupé	43	35	26	20	23	22
	. Inactif	35	26	34	33	18	19
	. Chômeur	49	33	24	21	(15)	(19)
Diplôme	. Aucun diplôme, CEP	34	27	36	34	17	17
	. BEPC ou dipl. technique équivalent	41	29	31	25	20	20
	. BAC ou dipl. technique équivalent	43	34	30	19	23	21
	. Diplôme du supérieur	43	38	19	22	24	23
Nombre d'enfants de moins de 20 ans	. Aucun	37	31	29	28	20	20
	. Un seul	46	35	24	20	25	20
	. Deux	45	30	33	20	20	21
	. Trois et plus	48	28	35	21	(15)	22
Taille d'aggl.	. Moins de 2.000 habitants	35	30	30	26	24	21
	. 2.000 à 20.000 habitants	41	27	31	23	19	23
	. 20.000 à 100.000 habitants	35	28	27	25	27	24
	. Plus de 100.000 habitants	45	35	27	23	19	19
	. Paris et agglomération	44	35	32	31	14	15
Région	. Région parisienne	43	36	31	31	16	14
	. Nord	45	35	35	23	(16)	(17)
	. Est	44	34	29	31	(14)	(16)
	. Bassin Parisien	35	22	31	26	23	25
	. Ouest	41	31	32	18	24	21
	. Sud-Ouest	42	37	25	26	20	18
	. Centre-Est	36	29	23	22	28	28
	. Méditerranée	39	32	27	23	20	21

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2007.

NB : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles ; ils sont à considérer avec précaution.

Exemple de lecture : 55% des moins de 25 ans citent, en premier ou second choix, le coût comme critère le plus important du choix du mode de transport pour un déplacement non professionnel. C'est le cas de 40% de l'ensemble de la population en moyenne.

ANNEXE II

Liste des questions posées à la demande de la Direction du Tourisme

(vague de janvier 2007 de l'enquête du CREDOC sur
« Les conditions de vie et les Aspirations des Français »)

Q1 Etes-vous parti(e), au cours des douze derniers mois, au moins une nuit hors de votre domicile habituel, pour des motifs autres que professionnels (départ en week-end, pour des séjours courts, des séjours longs ...)?

- | | |
|---------------------|---|
| . Oui | 1 |
| . Non | 2 |
| . Ne sait pas | 3 |
- Passer à Q22

Q2 Au cours des douze derniers mois, combien de fois, au total, êtes-vous parti(e) pour un week-end ou pour un séjour de moins d'une semaine ?

Enquêteur : nous n'enregistrons ici que les séjours de moins d'une semaine. Si tous les séjours ont excédé cette durée, répondre "Jamais".

- | | |
|------------------------------|---|
| . Jamais | 1 |
| . Une seule fois | 2 |
| . Deux fois | 3 |
| . Trois ou quatre fois | 4 |
| . Cinq à dix fois | 5 |
| . Plus de dix fois | 6 |
| . Ne sait pas | 7 |
- Passer à Q22

Q3 Nous allons parler du dernier week-end ou du dernier séjour de moins de 7 nuits que vous avez effectué ces douze derniers mois.

Enquêteur : pour les questions Q3 à Q21, répondre pour le dernier départ de moins d'une semaine effectué au cours des douze derniers mois

Noter la destination de ce voyage, afin de faciliter la passation ultérieure du questionnaire.

Quelle était la destination de ce séjour ?

- / _____ / (en clair)
- | | |
|-------------------------------|---|
| . France métropolitaine | 1 |
| . DOM, TOM | 2 |
| . Etranger | 3 |
| . Ne sait pas | 4 |

Q4 S'agissait-il d'un séjour fixe (toutes les nuitées se déroulant au même endroit) ou d'un circuit, d'un voyage itinérant ?

- | | |
|-----------------------------------|---|
| . Séjour fixe | 1 |
| . Circuit, voyage itinérant | 2 |
| . Ne sait pas | 3 |

Q5 A quel mois de l'année, avez-vous effectué ce séjour ?

/ ____//____/

Janvier = 01

Février= 02

...

Q6 Quelle a été la durée totale de ce séjour, en nuitées ?

/ ____//____/ **nuits**

Q7 S'agissait-il d'un voyage en groupe proposé par un organisateur de voyages ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

Q8 Qui a précisément organisé le séjour ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- . C'est vous-même, votre famille ou des amis qui vous êtes chargés de l'organisation 1
- . Une agence de voyage, un tour opérateur, un club de vacances 2
- . Une autre structure (mairie, comité d'entreprise, association ...) . 3
- . *Ne sait pas* 4

Q9 Lors de ce séjour, quel a été le mode d'hébergement principal ?

(une seule réponse)

- . Dans votre famille, chez des amis 1
- . Dans votre résidence secondaire..... 2
- . A l'hôtel..... 3
- . Dans une location, un gîte rural, une chambre d'hôte 4
- . Au camping, caravanning 5
- . Autre..... 6
- . *Ne sait pas* 7

Q10 Avec combien de vos proches (famille, amis ...) êtes-vous partis lors de ce séjour (y compris vous même) ?

/ ____//____/

Si 01, passer à Q 13

Q11 Parmi ces personnes, combien y avait-il d'enfants de moins de 6 ans ?

/ ____//____/

Q12 Parmi ces personnes, combien y avait-il d'enfants âgés de 6 à 15 ans ?

/ ___ // ___ /

Q13 Quel a été le mode de transport principal pour vous rendre à destination ?

(Une seule réponse)

- . Véhicule personnel (voiture, moto, camping car) 1
- . Véhicule de location, ou prêté par un tiers 2
- . TGV 3
- . Train autre que le TGV 4
- . Avion « low cost » (affrété par une compagnie à bas prix, comme Easy Jet ou Ryan Air) 5
- . Avion autre que « low cost » (affrété par une compagnie traditionnelle) 6
- . Autocar 7
- . Bateau 8
- . Autre, précisez : / _____ / 9

Q14 Quels autres moyens de transport avez-vous utilisé pour partir de chez vous et pour vous rendre à destination?

Enquêteur : cochez tous les moyens utilisés. Si aucun mode de transport autre que le principal n'a été utilisé, cochez "Aucun autre mode".

- | | Désigné | Non désigné |
|--|---------|-------------|
| . Voiture personnelle | 1 | 2 |
| . Voiture de location, voiture prêtée par un tiers | 1 | 2 |
| . Taxi | 1 | 2 |
| . Transports en commun | 1 | 2 |
| . Train | 1 | 2 |
| . Autocar | 1 | 2 |
| . Bateau | 1 | 2 |
| . Autre | 1 | 2 |
| . Aucun autre mode de transport | 1 | 2 |

Q15 Avez-vous loué une voiture sur le lieu de destination de votre séjour ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Q16 A combien de kilomètres de chez vous, environ, se trouvait le lieu de destination de votre séjour ?

- . Moins de 100 kilomètres 1
- . 100 à moins de 300 kilomètres 2
- . 300 à moins de 500 kilomètres 3
- . 500 kilomètres et plus..... 4
- . *Circuit, voyage itinérant* 5
- . *Ne sait pas* 6

Q17 Revenons sur le mode de transport principal retenu pour ce séjour [reprendre réponse de Q13]. Diriez-vous que ...

(Présentez la liste – une seule réponse)

- . Il vous a été imposé (par un tour-opérateur, par exemple) car il était inclus dans le descriptif et le prix du séjour 1
- . Vous n'aviez pas vraiment le choix : c'était la seule façon possible de se rendre à cet endroit 2
- . Seul ce mode de transport proposait encore des places disponibles 3
- . Vous avez eu le choix du mode de transport utilisé 4
- . *Ne sait pas* 5

1	Passer à Q 22
2	
3	

Q18 Avant d'opter pour [reprendre réponse de Q13], avez-vous recherché des informations sur les autres modes de transport possibles ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

1	Passer à Q 20
2	
3	

Q19 Avez-vous eu recours à Internet pour obtenir ces informations ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

Q20 Parlons à nouveau du mode de transport principal que vous avez choisi pour ce séjour [reprendre réponse à la question Q13]. Diriez-vous que ce mode de transport était, pour cette destination ... ?

(Citez un à un - une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Le plus rapide	1	2	3
. Le moins cher	1	2	3
. Le plus confortable	1	2	3
. Le plus pratique	1	2	3
. Le plus sûr	1	2	3
. Le plus ponctuel	1	2	3
. Le plus écologique	1	2	3
. Le moins stressant	1	2	3

Q21 Pour choisir le mode de transport que vous avez finalement retenu pour ce séjour, quel critère dans cette liste a eu pour vous le plus d'importance ?

(Citez un à un – une seule réponse)

. La rapidité, le temps de trajet	1
. Le coût	2
. Le confort	3
. La sécurité	4
. Le peu d'appréhension que ce mode de transport suscite chez vous.....	5
. Le fait qu'il y ait des places disponibles	6
. La commodité, la praticité	7
. La liberté, l'indépendance	8
. Le plaisir, la passion	9
. Autre	10
. <i>Ne sait pas</i>	11

A tous

Q22 D'une façon générale, quels sont, à vos yeux, les deux critères les plus importants lorsqu'il s'agit de choisir un mode de transport pour des déplacements non professionnels ? Citez d'abord le premier critère, puis le second.

(Présentez la liste – classez les deux réponses fournies)

	1 ^{ère} réponse citée	2 ^{ème} réponse citée
. La rapidité	1	1
. Le coût	2	2
. Le confort	3	3
. La sécurité	4	4
. La sérénité, la tranquillité	5	5
. La ponctualité	6	6
. Le respect de l'environnement	7	7
. La praticité	8	8
. La liberté qu'il offre	9	9
. L'absence de stress	10	10
. <i>Ne sait pas</i>	11	11

Q23 Pour choisir un mode de transport, chacun des critères suivants a-t-il pour vous une grande importance ?

(Citez un à un - une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Le nombre de proches avec qui vous partez ?	1	2	3
. L'âge de certaines des personnes avec qui vous partez ?	1	2	3
. L'état de santé de certaines des personnes avec qui vous partez ?.....	1	2	3
. Le nombre, le volume ou le poids des bagages que vous devez emporter ?	1	2	3
. Le fait que vous soyez accompagné(e) d'un animal domestique ?	1	2	3

* * *

*